

INSL. F. COURBY  
Cote 4383/12  
UER

INSTITUT FRANÇAIS DE DAMAS  
PUBLICATIONS HORS SÉRIE N° 6

---

DANIEL SCHLUMBERGER

---

# LES FOUILLES DE QASR EL-HEIR GHARBI

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

---

(Extrait de la Revue *Syria*, 1939, fasc. 3 et 4)

---

PARIS

LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER

12, RUE VAVIN (VI<sup>e</sup>)

—  
1939

Bibliothèque Maison de l'Orient



153981

Dans la commune  
COURBY

# LES FOUILLES DE QASR EL-HEIR EL-GHARBI (1936-1938)

## RAPPORT PRÉLIMINAIRE

PAR

DANIEL SCHLUMBERGER



Au bord de la piste de Damas à Palmyre, à 42 km. à l'Est-Nord-Est de Qariateïne et à 60 km. à l'Ouest-Sud-Ouest de Palmyre, la ruine connue sous le nom de Qasr el-Heir<sup>(1)</sup> est signalée au loin par une tour à demi écroulée, au pied de laquelle des mouvements du terrain permettaient de reconnaître, dès avant la fouille, l'existence d'une enceinte rectangulaire enfouie sous le sol. Ces restes, généralement regardés comme ceux d'un « castellum », avaient été décrits par nombre de voyageurs; quelques-unes des autres ruines qui se voient dans le voisinage avaient été tout au moins signalées<sup>(2)</sup>; enfin le grand barrage de Harbaqa lui-même, à une quinzaine de kilomètres au Sud de Qasr el-Heir, n'était pas resté inaperçu<sup>(3)</sup>. Il n'en fallut pas moins attendre les explorations aériennes du R. P. Poidebard pour que fût reconnue d'ensemble l'importante installation dont le barrage, le « castellum », et les ruines avoisinantes ne sont que des parties: ce fut cet archéologue qui, dans son grand ouvrage sur le *limes* de Syrie, donna, pour la première fois, du double site de Qasr el-Heir et de Harbaqa une description générale, accompagnée d'un plan schématique, et d'excellentes photographies aériennes<sup>(4)</sup>.

<sup>(1)</sup> Parfois appelée Qasr el-Heir el-Gharbi (l'occidentale) pour la distinguer du site homonyme situé plus à l'Est, à proximité de Soukhné, v. CRESWELL, *Early Muslim Architecture*, I, p. 330, note 2.

<sup>(2)</sup> Bibliographie du site dans CRESWELL, *op. cit.*, p. 347, note 3, et POIDEBARD, *Trace de Rome*,

p. 187, note 2. Ajouter SAVIGNAC, *Rev. Biblique*, 1920, p. 366-368, et WIEGAND, *Palmyra*, p. 6-9.

<sup>(3)</sup> CH. HUBER, *Voyage en Arabie*, p. 2-3; MUSIL, *Palmyrena*, p. 131.

<sup>(4)</sup> POIDEBARD, *op. cit.*, p. 187-189; plan pl. XXXII; photos pl. XXXIII-XXXVII.



Les éléments essentiels de l'organisation que faisait connaître le R. P. Poidebard étaient les suivants :

- I. Dans la montagne, le barrage de Harbaqa;
- II. Dans la plaine, à Qasr el-Heir, quatre ouvrages principaux :
  - 1° Une enceinte rectangulaire (A) enfermant des terrains irrigables;
  - 2° Un ouvrage de collection et de distribution des eaux (B);
  - 3° Le « castellum » (C) avec sa tour;
  - 4° Un Khân (D);
- III. Entre Harbaqa et Qasr el-Heir :
  - 1° Un canal qui amenait l'eau du premier de ces endroits au second;
  - 2° Un « poste d'étape » (E)<sup>(1)</sup>.

Le P. Savignac, Th. Wiegand, le P. Poidebard attribuaient le « castellum » à la période romaine. Le P. Poidebard, qui avait découvert l'« organisation agricole », ajoutait qu'elle aussi était vraisemblablement d'origine romaine<sup>(2)</sup>. Cette opinion semblait, en effet, la plus probable. Au milieu du côté Est du « castellum » se voyait un grand linteau de pierre<sup>(3)</sup>, en place sur deux piédroits dont les sommets émergeaient des résidus de brique crue. Or, le riche décor sculpté qui ornait cette porte remontait incontestablement à l'époque romaine<sup>(4)</sup>. D'autres fragments antiques gisaient épars : au cours d'une brève visite aux principales ruines du site MM. G. Kleiner, R. Naumann et moi avions, en mai 1936, recueilli à la surface du sol, dans l'ouvrage B, plusieurs bustes palmyréniens. Il paraissait donc raisonnable d'admettre que les vestiges visibles à Qasr el-Heir étaient ceux d'une oasis antique, dépendant du barrage de Harbaqa.

<sup>(1)</sup> *Ibid.*, p. 55. L'auteur dénie à ce poste le caractère d'un « castellum de défense ». Il lui donne le nom de Harbaqa, que les gens du pays n'appliquent, à ma connaissance, qu'au barrage; je ne sais, en fait, si ce poste possède un nom.

<sup>(2)</sup> *Op. cit.*, p. 190.

<sup>(3)</sup> Reconnaisable sur la vue aérienne du R. P. POIDEBARD, *Trace de Rome*, pl. XXXV, 2. Cf. aussi WIEGAND, *op. cit.*, p. 6, fig. 7.

<sup>(4)</sup> WIEGAND, *loc. cit.*, avait rapproché ce décor de celui du *camp de Dioclétien* à Palmyre,

— avec lequel il présente, en effet, la plus grande analogie, — et daté la porte en conséquence. Mais je me demande si le camp et son décor ne remontent pas à une époque un peu plus haute (milieu du III<sup>e</sup> siècle; cf. *Berytus*, II, 1935, p. 167, 3<sup>o</sup>) malgré le texte qui en attribue la fondation à Dioclétien. La porte de Qasr el-Heir serait alors, comme les autres fragments antiques du site, un vestige de l'oasis palmyrénienne, plutôt qu'un témoin de l'organisation du *limes* par Dioclétien.

Deux des ruines de Qasr el-Heir étaient cependant de date plus tardive :

1<sup>o</sup> La tour, dont l'origine byzantine<sup>(1)</sup> était hors de doute;

2<sup>o</sup> Le khân (D) dont la porte, restée debout, portait une inscription publiant que « la confection de cette œuvre » (*i. e.* le khân) avait été « ordonnée par l'esclave de Dieu Hishâm, émir des croyants, ... en radjab de l'an 109 » (novembre 727)<sup>(2)</sup>.

En mai 1936, à la faveur d'un vol d'études effectué à bord d'un appareil militaire, je pus jeter un regard d'ensemble sur les ruines de Harbaqa et de Qasr el-Heir, et fus vivement frappé de leur importance<sup>(3)</sup>.

Au cours des années précédentes j'avais étudié un groupe de villages antiques de la Palmyrène septentrionale<sup>(4)</sup>. Mes recherches avaient montré que les établissements qu'on pouvait rencontrer en Palmyrène, en dehors de Palmyre même, n'étaient pas tous des stations routières<sup>(5)</sup>. Il fallait faire leur place aux installations rurales. Mon coup d'œil aérien sur Qasr el-Heir me permit de me rendre compte que ces installations elles-mêmes se divisaient en deux groupes assez différents : à des villages qui n'avaient pas possédé de système d'irrigation, et dont l'économie pouvait même avoir été surtout pastorale, s'opposaient des villages tirant en majeure partie, ou même exclusivement, leurs ressources de cultures irriguées : les fermes, les « ranchs » de la montagne devaient être distingués des oasis de la plaine. Quand, à la suite de mon vol, je décidai d'utiliser à Qasr el-Heir une subvention dont l'Académie des Inscriptions avait bien voulu me confier l'emploi, je n'avais en vue que de compléter mes recherches sur la Palmyrène romaine par l'étude d'une oasis. A la différence des villages montagnards que je venais d'étudier, cette oasis

<sup>(1)</sup> Reconnue par WIEGAND, *op. cit.*, p. 7, et par SAVIGNAC, *op. cit.*, p. 367; des croix grecques, sculptées dans des médaillons, se voient en plusieurs endroits : deux d'entre elles sont sur des blocs en place, l'une (WIEGAND, fig. 10) orne un linteau tombé. Elles appartiennent certainement au décor originel de la tour. Sur le monastère dont la tour faisait partie, voir le second article.

<sup>(2)</sup> *Répert. chronol. d'épigr. ar.*, I, p. 23, n<sup>o</sup> 27.

<sup>(3)</sup> Pendant toute la durée de mes travaux, je n'ai cessé de bénéficier du concours de l'Aviation militaire. J'ai pu faire plusieurs recon-

naissances aériennes. Des photographies ont été exécutées chaque fois que je l'ai demandé. J'exprime ici au colonel de l'Hermite, commandant de l'Air au Levant en 1936, ainsi qu'au colonel Roque, son successeur en 1937 et 1938, ma très vive reconnaissance de l'aide infiniment précieuse qu'ils ont bien voulu m'accorder.

<sup>(4)</sup> Cf. provisoirement *Arch. Anz.*, 1935, p. 595-634.

<sup>(5)</sup> Pour ces dernières v. POIDEBARD, *op. cit.*, p. 76 (Arak, Hlehlé), p. 109 (Oum es-Selabih), etc.

avait eu, il est vrai, une survie post-antique, et l'intérêt qu'il pouvait y avoir à déterminer le caractère et l'importance de cette survie ne m'échappait pas. Mais je ne m'attendais pas à ce qu'elle eût notablement altéré la physionomie de l'installation palmyrénienne : à Palmyre même, les âges chrétien et islamique n'ont que fort peu modifié le visage de la ville païenne. Ce que je pensais trouver c'était, en premier lieu, une oasis de l'époque impériale.

La fouille me fit rapidement abandonner cette vue préétablie, et je dus reconnaître, au bout de quelques semaines, que, des édifices de l'installation antique (réserve faite du barrage) et de l'installation byzantine (réserve faite de la tour), il ne restait que des fragments, dont plus aucun n'était en place<sup>(1)</sup>. La vaste organisation dont les grande lignes se lisaient si nettement du haut des airs, datait, dans presque toutes ses parties, de l'époque omeyyade<sup>(2)</sup>. En même temps, par suite de l'importance inattendue des trouvailles faites dans le « castellum », où la fouille livrait les restes d'un décor architectural extraordinairement riche et varié, j'étais amené à prévoir le dégagement complet de cet ouvrage, ainsi qu'une exploration approfondie du reste du site, laquelle eut bientôt pour résultat de nous faire découvrir une ruine de plus : celle d'un bain. A côté de l'exploitation agricole reconnue par le P. Poidebard nous commençons donc à voir sortir de terre des vestiges d'un tout autre caractère et qui paraissaient être ceux d'une très luxueuse résidence. Mon entreprise prenait ainsi un caractère beaucoup plus ambitieux que je ne l'avais d'abord escompté. Grâce à de nouvelles subventions de l'Académie des Inscriptions, mais surtout à l'appui extrêmement compréhensif et libéral du Gouvernement syrien, mon plan put être exécuté. Les recherches, qui se sont étendues sur trois années<sup>(3)</sup>, sont aujourd'hui terminées. Mais la publication

<sup>(1)</sup> Le plus notable est la borne frontière de la Palmyrène publiée dans *Syria*, XX, 1939, p. 63.

<sup>(2)</sup> Les raisons de cette datation seront exposées dans le second article.

<sup>(3)</sup> 1936, 1<sup>er</sup> mai au 15 juillet (architecte : M. JEAN DE JAEGER); — 17 octobre au 15 décembre (architecte : M. MARC LE BERRE); — 1937, 30 mai au 30 septembre (architecte : M. JACQUES FAGARD); — 1938, 25 septembre au 15 décembre (architecte : M. MARC LE BERRE).

Le nombre des ouvriers employés à la fouille n'a jamais dépassé la soixantaine et est souvent resté notablement en dessous de ce maximum. — Je dois aux architectes successifs de la mission, ainsi qu'à MM. ECOCHARD et SAUVAGET, qui ont visité la fouille à plusieurs reprises, et à M. PEARSON, qui a séjourné à Qasr el-Heir pendant un mois, nombre de remarques et de suggestions précieuses, dont les pages qui suivent ont grandement bénéficié. Je leur en exprime à tous ma gratitude.

définitive souffrira sans doute des délais assez longs. Elle ne peut être envisagée avant que ne soit achevé, au Musée de Damas, l'assemblage des stucs du château (« castellum »), travail délicat et minutieux, en cours depuis près de deux ans, et qui est cependant encore loin de son terme. L'objet du présent article est de présenter, en attendant, et de façon provisoire, les résultats essentiels de nos campagnes.

Tous les ouvrages qui viennent d'être mentionnés<sup>(1)</sup> ont été étudiés par nous, à la seule exception du « poste d'étape<sup>(2)</sup> » situé entre Harbaqa et Qasr el-Heir. Je décrirai d'abord ceux qui relèvent de l'exploitation agricole, et traiterai dans un second chapitre de la résidence princière.

## I. — L'EXPLOITATION AGRICOLE. DESCRIPTION.

### 1. — *Le barrage de Harbaqa.*

Cet ouvrage se trouve sur le rebord Nord du Djebel Rawâq, au pied même du chaînon connu sous le nom de Djebel el-Bardé, à 1.500 m. environ au Nord du puits de Aïn el-Bardé. Il est établi en travers du thalweg de l'Ouadi el-Bardé, qui s'encaisse, dans cet endroit, entre les derniers contreforts de la montagne à laquelle il va échapper (pl. XXVII, 1).

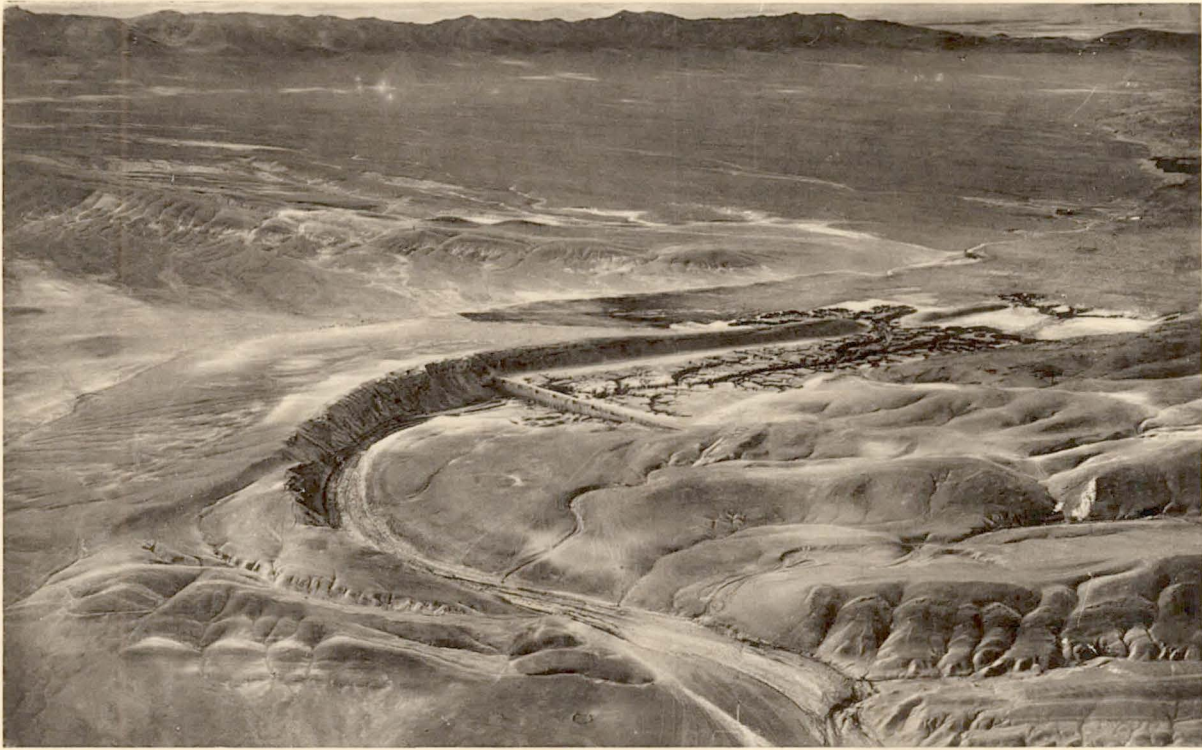
Le barrage est un mûr rectiligne<sup>(3)</sup> fait d'un massif enfermé entre deux parements de grand appareil. Les blocs du parement extérieur ont en grande partie disparu, et, là où ils subsistent, ils sont presque partout dans un état avancé de dégradation. Le parement intérieur, au contraire, est bien conservé (pl. XXVII, 2). Les blocs en sont régulièrement disposés par assises, placées en retrait marqué les unes sur les autres. Il est remarquable que certains d'entre eux

<sup>(1)</sup> Voir notre figure 1. Cette figure n'est pas un plan, mais un schéma. L'échelle est le 10.000<sup>e</sup>, sauf entre les sondages 9 et 14 où elle est le 1.000<sup>e</sup>, et dans les sections 1-2, 2-3, 3-4, dont la longueur n'a pas été figurée. Le poste d'étape (POIDEBARD, ouvrage E) n'est pas représenté; il se trouve entre les sondages 1 et 2. Les constructions ne sont pas orientées. Les petits numéros ont trait au

nivellement, qui a été fait en vue de la publication finale.

<sup>(2)</sup> La fouille de cette construction relativement considérable eût exigé des fonds importants.

<sup>(3)</sup> Longueur : 365 m. au sommet. Hauteur (maxima actuelle) : 20 m. 50. Epaisseur (à la base) : 18 m.



1. Barrage de Harbaqa et lac comblé. Vue générale.

Cliché Poidebard



2. Face amont du barrage. Au centre, vanne et tourelle.  
A droite, falaise de sédiment.

sont posés en délit. Entre les parements, le blocage est fait de galets et d'éclats de pierre, enrobés dans un mortier abondant et disposés par couches. La hauteur de ces couches est celle des assises de parements; elles sont séparées par des lits de mortier. Des terrasses<sup>(1)</sup> sont ménagées sur la face extérieure du mur, à 4 m. au-dessous de son sommet, lequel a l'aspect d'une chaussée, rongée par les intempéries et à demi enfouie sous les débris, mais néanmoins si plane et si bien conservée que la traversée du barrage en automobile peut se faire sans difficulté aucune. On ne voit pas de restes de balustrades, ni d'aucun décor architectural de quelque espèce que ce soit<sup>(2)</sup>, et si le barrage a porté une dédicace, nous ne savons où elle était placée.

Le barrage avait trois issues. Deux d'entre elles, qui se trouvaient à sa base, sont méconnaissables aujourd'hui : elles ont pris l'apparence de brèches, par où les eaux torrentielles s'écoulent en hiver. Mais il est tout à fait certain que ces brèches tiennent la place d'issues antiques, car des canalisations en pierre, de section rectangulaire très soigneusement appareillées et couvertes, aboutissent à chacune d'elles, venant de l'amont.

La troisième issue est un tuyau de poterie, de très faible diamètre, qui traverse le barrage avec une forte pente. L'orifice amont, qui est bien conservé, est situé à 11 m. 20 au-dessous du sommet du barrage, au haut d'un contrefort faisant saillie sur les assises inférieures<sup>(3)</sup>. La fermeture en était assurée par une vanne manœuvrée d'en haut : les rainures dans lesquelles cette vanne



FIG. 2. — Contrefort et tourelle sur la face amont du barrage Harbaqa.

<sup>(1)</sup> Bien visibles sur notre pl. XXVII, 1, et aussi POIDEBARD, *Trace de Rome*, pl. XXXIII et XXXIV. Ces terrasses sont au nombre de 7. La longueur des cinq premières (en partant de l'Est, c'est-à-dire, sur les planches, de la gauche) varie entre 30 m. 50 et 33 m. 50; la sixième mesure 28 m., la septième 40 m.

<sup>(2)</sup> Nous avons cherché en vain les demi-colonnes et blocs diversement décorés mentionnés par MUSIL, *Palmyrena*, p. 131.

<sup>(3)</sup> Le sommet du contrefort correspond au sommet de la onzième assise au-dessous du sommet du barrage. L'orifice est placé au niveau de la base de la dixième assise.

venait s'encastrent sont encore visibles (fig. 2). Au contrefort s'adosse une sorte de tourelle<sup>(1)</sup>, rectangulaire dans sa partie supérieure, arrondie vers l'avant, en forme de demi-cylindre, dans sa partie inférieure. Cette tourelle, qui est appareillée avec soin, est faite de petits blocs d'un calcaire tendre, tout différent de la pierre du reste du barrage, avec lequel sa maçonnerie n'a aucun lien. Elle constitue certainement une addition à la construction primitive.

La sortie actuelle du tuyau est située à environ 4 m. au-dessus du sol, en un point où, par malheur, le parement extérieur est totalement ruiné, en sorte que plus aucune observation n'est possible.

Le lac artificiel que retenait le barrage a disparu par comblement. Les matériaux dont il est rempli sont des sédiments d'une remarquable homogénéité, qui reposent par endroits directement sur le roc, ailleurs sur des alluvions torrentielles de faible épaisseur. Le lac avait cessé d'exister, ou se trouvait réduit à une très mince nappe d'eau, lorsque les deux brèches qui viennent d'être mentionnées se formèrent à la base du barrage, sans doute par suite de l'action des eaux de ruissellement sur la face interne de celui-ci<sup>(2)</sup>. C'est alors qu'une puissante érosion régressive commença de creuser les gorges profondes, en forme de ramures (pl. XXVII, 1), qui dévorent peu à peu la masse des sédiments. Une partie de la face interne du barrage est ainsi dégagée, et c'est cette circonstance qui a rendu possibles nos observations concernant les issues, ainsi que le fond du lac et les canaux qui s'y trouvent.

Les contours du lac antique restent bien visibles dans leurs grandes lignes, surtout après les pluies : la surface plane formée par le sommet des sédiments est alors mise en culture et se distingue par sa couleur plus sombre des collines encadrantes, pierreuses et stériles. Dans sa plus grande longueur, le lac mesurait approximativement 1.550 m., dans sa plus grande largeur (à hauteur du puits d'Aïn el-Bardé) approximativement 800 m.

Le fonctionnement du barrage demande encore à être étudié. Je me réserve d'en traiter dans la publication finale, en même temps que je décrirai certains fragments qui se sont retrouvés dans le lit de l'oued à quelques mètres en

(1) Dégagée par nous. Seul le sommet du contrefort émergeait des sédiments.

(2) Une sorte de crevasse, qui règne entre le barrage et les sédiments, et qui a dû se

former après la disparition du lac, dans les périodes de sécheresse, a vraisemblablement beaucoup favorisé cette action.



Le canal, la birket, le khân.

QASR EL-HEIR.

aval du barrage, et qui proviennent peut-être du vannage de l'une des issues inférieures.

## 2. — *Le canal.*

Bien que le canal soit presque entièrement souterrain, son itinéraire est reconnaissable sur la majeure partie de son parcours, grâce au léger relief qu'ont créé à la surface du sol les déblais tirés de la tranchée au fond de laquelle il a été construit. L'alignement de ces déblais, qui n'est guère discernable au sol que par les éclairages frisants du matin et du soir, se révèle avec une extrême netteté à l'observateur aérien, comme on peut en juger par nos pl. XXVIII et XXIX. Quatorze sondages, pratiqués sur le canal et sur ses dérivations, complètent notre connaissance de cet ouvrage.

Au sondage n° 1 le canal apparaît à fleur de sol, sur la rive gauche de l'oued. Il y a peu d'espoir de le retrouver en amont de ce point, car il devait être établi dans le lit même de l'oued, aux violences duquel il n'aura pas résisté : aux abords immédiats du barrage, en particulier, il est certainement détruit.

Le canal disparaît à nouveau, en aval du sondage n° 1, probablement parce qu'il rentrait dans l'oued. Mais, aux environs du poste situé entre les sondages 1 et 2<sup>(4)</sup>, soit approximativement à 4 km. du barrage, ses déblais redeviennent visibles et peuvent être suivis, sur la rive droite, jusqu'aux jardins de Qasr el-Heir, sans autre lacune qu'un passage de quelques centaines de mètres, où il regagnait temporairement l'oued. Au sondage n° 5, nous avons mis à jour le point de départ du canal secondaire par lequel était assurée l'alimentation en eau du bain et du château. Le sondage n° 6 a permis d'étudier un autre point du même canal.

Un peu en aval du sondage n° 5, et à une faible distance à l'Ouest du canal principal, nous avons retrouvé les restes d'une installation comprenant quatre fours, où ont dû être fabriqués les briques et le plâtre nécessaires à la construction et à la décoration du château. Tout à proximité, un endroit où une quantité extraordinaire de fragments de briques et de tuiles gisent sur le sol, doit être le lieu où les briques étaient entreposées.

A 16 km. 1/2 de Harbaqa, le canal aboutit à un réservoir (birket) dont le plan se rapproche d'un carré de 60 m. de côté et dont la profondeur est de

(4) POIDEBARD, ouvrage E, cf. ci-dessus, p. 200, note 1.

3 m. 65. Ce réservoir est entouré d'une haute levée de terre qui, dans le paysage très plat de Qasr el-Heir, attire naturellement l'attention. Elle avait intrigué Wiegand, mais il n'y a là rien de plus que les déblais du réservoir, rejetés sur son pourtour lors de sa construction.

A son arrivée au réservoir, et sur une longueur d'environ 50 m., le canal est à fleur de sol. Dans cette partie de son trajet, des dériviatiions permettant de pratiquer des cultures irriguées dans le thalweg, situé en contre-bas, pourraient avoir existé<sup>(1)</sup>. Le canal aboutit au milieu et au sommet du côté amont du réservoir. Le départ de l'eau se fait par deux tuyaux de poterie en forte pente, dont l'orifice est situé au milieu et à la base de la paroi aval du réservoir. Ces tuyaux aboutissent à un petit bassin carré, situé à l'extérieur du réservoir, au fond d'une sorte de puits, ou chambre non couverte, où un escalier permet de descendre, et d'où le canal, redevenu souterrain, reprend son cours en direction du jardin.

Entre le réservoir et le jardin se trouve un moulin, établi sur un bief qui se détache du canal principal au sondage n° 9 et le rejoint au sondage n° 14. A partir d'un point indéterminé en amont du sondage n° 9, le canal, aujourd'hui recouvert par des alluvions, devait se trouver en surface. Sur notre schéma, la lettre A, accompagnée de flèches, indique, comme plus haut, des dériviatiions possibles. Le sondage n° 9 a révélé, en fait, immédiatement en amont de la bifurcation, une ouverture latérale, qui forme l'amorce d'une telle dériviatiion, laquelle ne devait consister qu'en une rigole de terre. Le répartiteur qui commande le bief s'est lui-même retrouvé intact : dans les parois du canal principal, ainsi que de la dériviatiion alimentant le moulin, des rainures indiquent la position des vannes. Le déblaiement du moulin a montré que cet ouvrage avait été l'objet d'une transformation, laquelle avait inclus un déplacement du point d'arrivée du canal, ainsi qu'une réduction de la hauteur de la chute d'eau. Les deux états successifs de l'installatiion pourront être décrits avec une sécurité suffisante. Le moulin semble n'avoir guère différé de ceux que l'on voit aujourd'hui encore fonctionner en Syrie.

A la chute qui le faisait tourner devait correspondre une chute sur le canal principal, en un point indéterminé entre les sondages nos 12 et 14. En aval de

(1) Cette possibilité est indiquée sur notre schéma par la lettre A, accompagnée de flèches.



QASR EL-HEIR. — Vue générale du site.

ces chutes les deux canaux, dont le sondage 14 nous a fait connaître la jonction, étaient profondément encaissés, mais, semble-t-il, point souterrains, ni même couverts. Dans l'état présent des lieux, c'est seulement aux abords immédiats du jardin que le canal reparait en surface.

### 3. — *Le jardin.*

Le jardin est limité par une enceinte trapézoïdale, dont la forme approche de celle d'un rectangle de 1.050 m. de long sur 442 m. de large. Cette enceinte consistait en un mur de terre, supporté par un soubassement de calcaire tendre<sup>(1)</sup>, d'un appareil soigné, très semblable à celui du château, du barrage semi-circulaire, du khân, et de

certaines parties des canaux. Le mur de terre a disparu, mais le soubassement de pierre est conservé presque intact et était visible à fleur de sol, avant toute fouille, comme en témoigne une vue aérienne publiée par le P. Poidebard. L'enceinte était flanquée de contreforts hémicylindriques



FIG. 3. — Le jardin.  
Contrefort hémicylindrique de l'enceinte, avant la fouille.

(fig. 3), épaulant alternativement sa face intérieure et sa face extérieure<sup>(2)</sup>.

Le jardin possède deux entrées. L'entrée principale se trouve dans le côté amont et à proximité de l'angle Est du jardin. Elle offre l'aspect d'un petit bâtiment rectangulaire, placé à cheval sur l'enceinte<sup>(3)</sup> et agrémenté en façade de deux tourelles-contreforts. Dans son état présent, la porte est rétrécie par l'addition, à l'intérieur des piédroits, de deux massifs de maçonnerie sous lesquels se sont trouvées les crapaudines des vantaux originels. Elle est précédée d'une antichambre et s'ouvre sur un vestibule. Ces pièces possèdent

(1) Largeur de ce soubassement : 1 m. 10.

(2) Diamètre des contreforts : 1 m. 70.  
Distance d'axe en axe : 21 m. Même construction (brique crue sur soubassement de pierre); mêmes contreforts hémicylindriques, sembla-

blement disposés, à Qasr el-Heir ech-Charqi (enceinte des jardins). Cf. SEYRIG, *Antiquités Syriennes*, II, p. 2 = *Syria*, XV, 1934, p. 25.

(3) Même disposition à Qasr el-Heir ech-Charqi, SEYRIG, *op. cit.*, fig. 2.

l'une et l'autre des banquettes latérales, engagées dans les parois, ainsi qu'un dallage, limité, vers le désert comme vers le jardin, par un petit seuil. L'absence de toute trace de crapaudine à l'intérieur de ces seuils montre qu'il n'y avait pas là de portes. L'antichambre restait ouverte sur le désert<sup>(1)</sup> et ne formait, en avant de la porte ci-dessus décrite, qu'une sorte de salle d'attente. Le vestibule restait ouvert sur le jardin.

Dans le jardin, à droite de l'entrée, se trouvait une petite pièce, sans doute le logement d'un gardien. Le toit de cette pièce à peu près carrée était supporté par un pilier central de bois dont nous avons retrouvé le soubassement de pierre. A gauche de l'entrée, un mur, qui est sûrement une addition, bien que sa construction soit aussi soignée que celle des parties primitives, a été édifié dans l'angle obtus formé par l'enceinte et le canal. Il servait sans doute à supporter le toit d'un appentis.

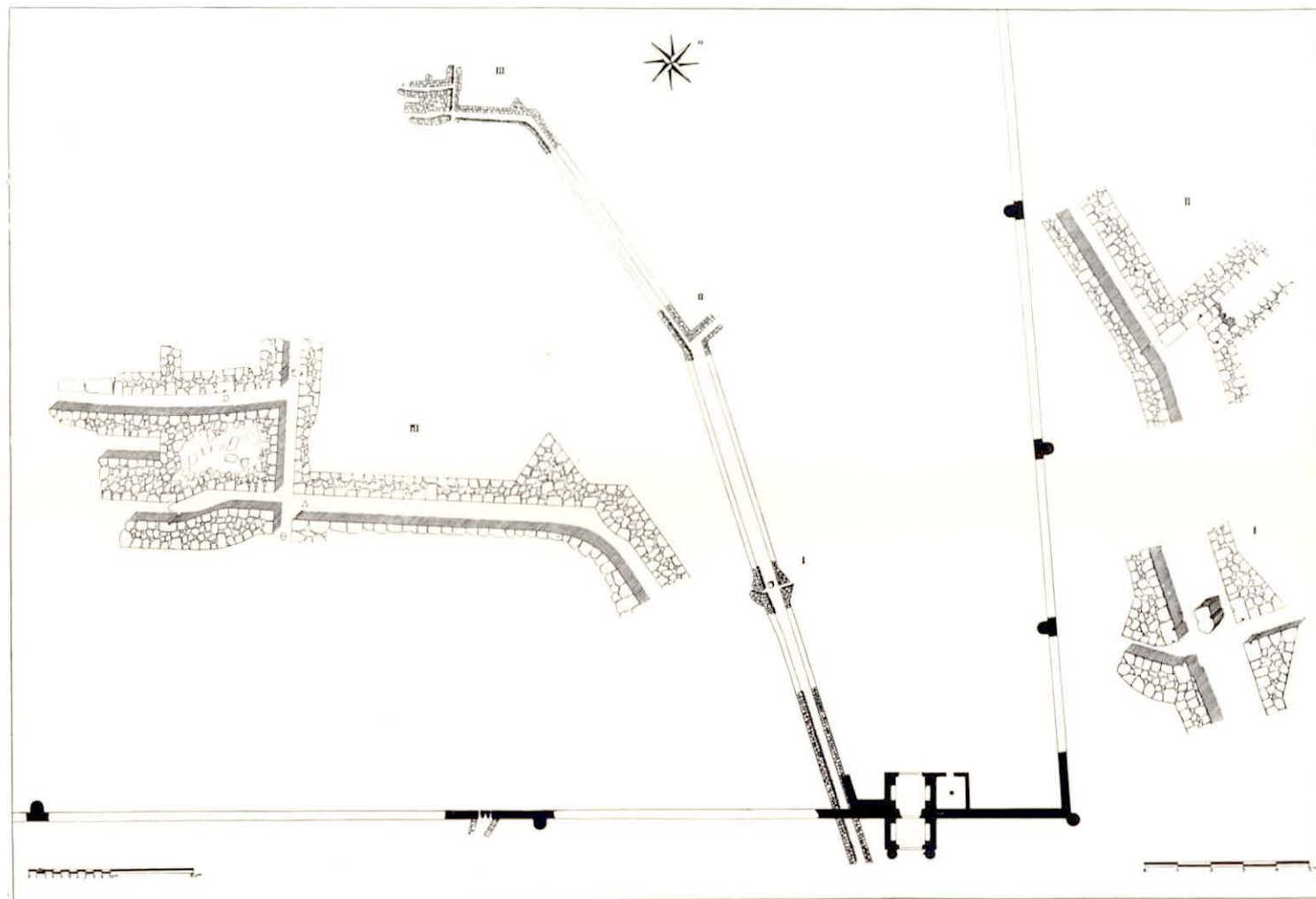
Une entrée secondaire s'ouvre dans le côté Nord-Est du jardin.

Le plan des irrigations était visible dès avant la fouille, et les grandes lignes peuvent en être reconstituées avec certitude. Les canaux qui étaient de terre ont, à vrai dire, disparu. Mais, comme c'est encore le cas dans les oasis de la Syrie<sup>(2)</sup>, les répartiteurs étaient de pierre. Ils subsistent, et nous possédons ainsi comme le squelette du réseau d'irrigation. Le trait essentiel de cette organisation consiste en cinq canaux rectilignes, qui parcouraient le jardin dans sa longueur. Nous les numérotons de I à V. L'eau qui y circulait avait deux provenances : 1<sup>o</sup> le canal de Harbaqa, qui pénétrait dans le jardin près de l'entrée principale; 2<sup>o</sup> des canaux, d'abord au nombre de cinq, plus tard au nombre de trois, qui servaient d'issue au barrage semi-circulaire, et dont l'entrée dans le jardin se faisait par cinq (plus tard trois) ouvertures pratiquées dans le mur amont. Aux répartiteurs, qui jalonnent les canaux longitudinaux à intervalles réguliers, devaient correspondre des canaux secondaires, divisant la surface

<sup>(1)</sup> Comme à Qasr el-Heir ech-Charqi, cf. note précédente. Antichambre analogue, ouverte sur l'extérieur, à Khirbet el-Minyé, cf. A. M. SCHNEIDER et O. PUTTRICH-REIGNARD, *Ein frühislamischer Bau am See Genezareth*, p. 10; à Klirlet el-Mefdjer, BARAMKI, *Quarterly Dep. Ant. Palest.*, VI, p. 157.

<sup>(2)</sup> Sur les irrigations modernes, mais dont

l'organisation doit être immuable depuis une époque très ancienne, v. TRESSE, *L'irrigation dans la Ghouta de Damas*, dans *Rev. Et. Isl.*, 1929; THOUMIN, *Notes sur l'aménagement et la distribution des eaux à Damas et dans la Ghouta*. *Bull. d'études orient.*, 1934, p. 5 (fig. 3-5), 12-17 (fig. 12-17).



QASR EL-HEIR. — Le jardin. Plan de l'angle Est et détails (répartiteurs).

du jardin en un certain nombre de parcelles. La photographie aérienne montre avec beaucoup de netteté quelques-unes de ces parcelles, qui sont carrées. Les répartiteurs permettaient de régler l'irrigation parcelle par parcelle. Le canal de Harbaqa, qui aboutit au répartiteur de tête du canal I, se reliait au reste du système par un canal transversal, amenant l'eau aux répartiteurs de tête des quatre autres canaux longitudinaux<sup>(1)</sup>. Notre pl. XXX (détail III) donne le plan du répartiteur de tête du canal I, dont les autres ne diffèrent que par des détails : l'arrivée de l'eau de Harbaqa était en A, celle de l'eau provenant du barrage semi-circulaire en B. L'acheminement de l'eau dans le canal I était commandé par la vanne E; dans le canal transversal, menant aux canaux II, III, IV, V par la vanne C. Enfin la vanne D permettait l'irrigation d'une parcelle. Les autres répartiteurs, dont nous avons retrouvé un grand nombre d'exemplaires<sup>(2)</sup>, consistent simplement en une section construite en pierre du canal longitudinal, dans laquelle s'ouvre une bouche latérale pour l'irrigation d'une parcelle (pl. XXXI, 2); la manœuvre de deux vannes<sup>(3)</sup> situées l'une sur la dite bouche, l'autre sur le canal, permettait d'envoyer l'eau soit à cette parcelle, soit aux parcelles situées en aval.

Le canal n° I traversait le mur aval du jardin par une issue toute semblable aux orifices d'entrée pratiqués dans le mur amont. Ce canal paraît avoir été le seul dont l'eau soit ressortie du jardin; car nous n'avons pas retrouvé d'issues dans l'alignement des autres canaux, et la forme particulière du dernier répartiteur qui, sur les canaux II et III, consiste en une simple bouche en forme de L (pl. XXXI, 3)<sup>(4)</sup> montre avec évidence que la parcelle qu'ils irriguaient était la dernière.

(1) Nous n'avons retrouvé aucun des répartiteurs du canal V, dont l'existence pourrait donc paraître douteuse. Elle me paraît prouvée néanmoins : 1° par la présence dans l'enceinte d'une cinquième entrée d'eau au point attendu; 2° par le fait que le répartiteur de tête du canal IV a, comme celui du canal I, une vanne C, évidemment destinée à acheminer l'eau de Harbaqa jusqu'au cinquième canal.

(2) Tous ceux des canaux I et II, soit sept par canal, y compris le répartiteur de tête; cinq sur le canal III; trois sur le canal IV.

(3) Les rainures verticales dans lesquelles glissaient ces vannes sont visibles sur notre planche XXXI, 2.

(4) Le dernier répartiteur du canal IV n'a pas été retrouvé.

4. — *Le barrage du jardin.*

Cet ouvrage consiste essentiellement en un mur semi-circulaire en pierre, barrant l'ancien lit de l'oued<sup>(1)</sup> et prolongé vers l'amont par des murs latéraux, dont le tracé a dû être déterminé par celui des berges. L'appareil est identique à celui de l'enceinte du jardin. Le mur semi-circulaire a 2 m. 75 d'épaisseur. Il est flanqué à l'extérieur de contreforts hémicylindriques de 2 m. de diamètre, régulièrement espacés de 7 m. 80 (distance mesurée d'axe en axe). Il est pourvu

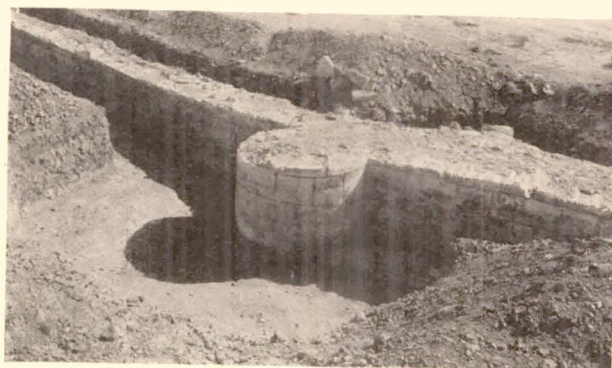


FIG. 4. — Le barrage du jardin.  
Jonction du mur semi-circulaire avec le mur latéral Ouest.

sur sa face intérieure d'un trottoir dallé et de trois tourelles - contreforts, l'une au centre, les deux autres aux extrémités, où elles protègent le point de jonction du barrage avec les murs latéraux (fig. 4). La tourelle centrale, dont cinq assises sont conservées, et sur laquelle s'est retrouvé un amas de tuiles, de briques et de pierres, portait sans doute quelque cabine ou pavillon. Un escalier permet de descendre de cette tourelle sur le trottoir. Les tourelles latérales étaient ornées de bas-reliefs en stuc; les fragments mutilés de ces tableaux, qui paraissent avoir représenté des scènes de chasse, ont été recueillis sur la face intérieure du barrage, au pied même des dites tourelles.

Les murs latéraux, moins épais (1 m. 20), sont flanqués de contreforts plus petits (1 m. 70) et plus espacés (distance d'axe en axe : 10 m. 60).

Le barrage avait à l'origine treize issues, dont dix ont été ensuite condamnées; les bouchons de maçonnerie qui les obstruent aujourd'hui sont placés en léger retrait sur le parement intérieur, et l'appareil en est aussi soigné que celui du barrage même. Dans quelques endroits le mur est ruiné, de telle sorte

<sup>(1)</sup> La présence du barrage a obligé l'oued à se détourner : le thalweg moderne se divise en deux bras dont l'un passe à l'Est, l'autre à

l'Ouest de l'obstacle, comme le montre notre pl. XXIX, prise peu après une pluie.



1. Entrée principale. Vue de l'intérieur du jardin.



2. Répartiteur sur le canal I.



3. Bouche terminale du canal II.

LE JARDIN DE QASR EL-HEIR.

que les parements latéraux des issues primitives apparaissent derrière la maçonnerie de remplissage. Les trois émissaires (fig. 5) que le barrage conservait dans son deuxième état coulaient dans des canaux de pierre jusqu'à leur entrée



FIG. 5. — Le barrage du jardin. Un émissaire.

dans le jardin, dont ils alimentaient respectivement les canaux I, III et IV.

La nappe d'eau que retenait le barrage a disparu, comblée par une sédimentation de même nature qu'au lac de Harbaqa.

#### 5. — *Le khân.*

Le khân est situé à proximité de la birket, mais sur la rive opposée (rive Ouest) de l'oued. Le plan en est des plus simples (fig. 6) : c'est un bâtiment à cour centrale, certainement projeté carré, mais déformé à l'exécution<sup>(1)</sup> et dont la façade est encadrée de deux avant-corps.

Les murs étaient de brique crue, reposant sur un soubassement de pierre d'un appareil très soigné, en tous points semblable à celui des jardins. La

(1) Côté Est : 55,75; Nord : 54,10; Ouest : 55,90; Sud : 55,10. Les avant-corps ont 18 m. (Sud) et 17 m. 75 (Nord). Des négligences amenant des erreurs considérables d'implantation sont courantes dans l'architecture des Omeyyades. Cf., p. ex., le plan du petit

château de Qasr el-Heir ech-Charqi, dans CRESWELL, *Early Muslim Architecture*, I, p. 332, fig. 404; et le plan de Khirbet el-Minyé, dans A. M. SCHNEIDER et O. PUTTRICH-REIGNARD, *Ein frühislamischer Bau am See Genezareth*, p. 7 et fig. 5.

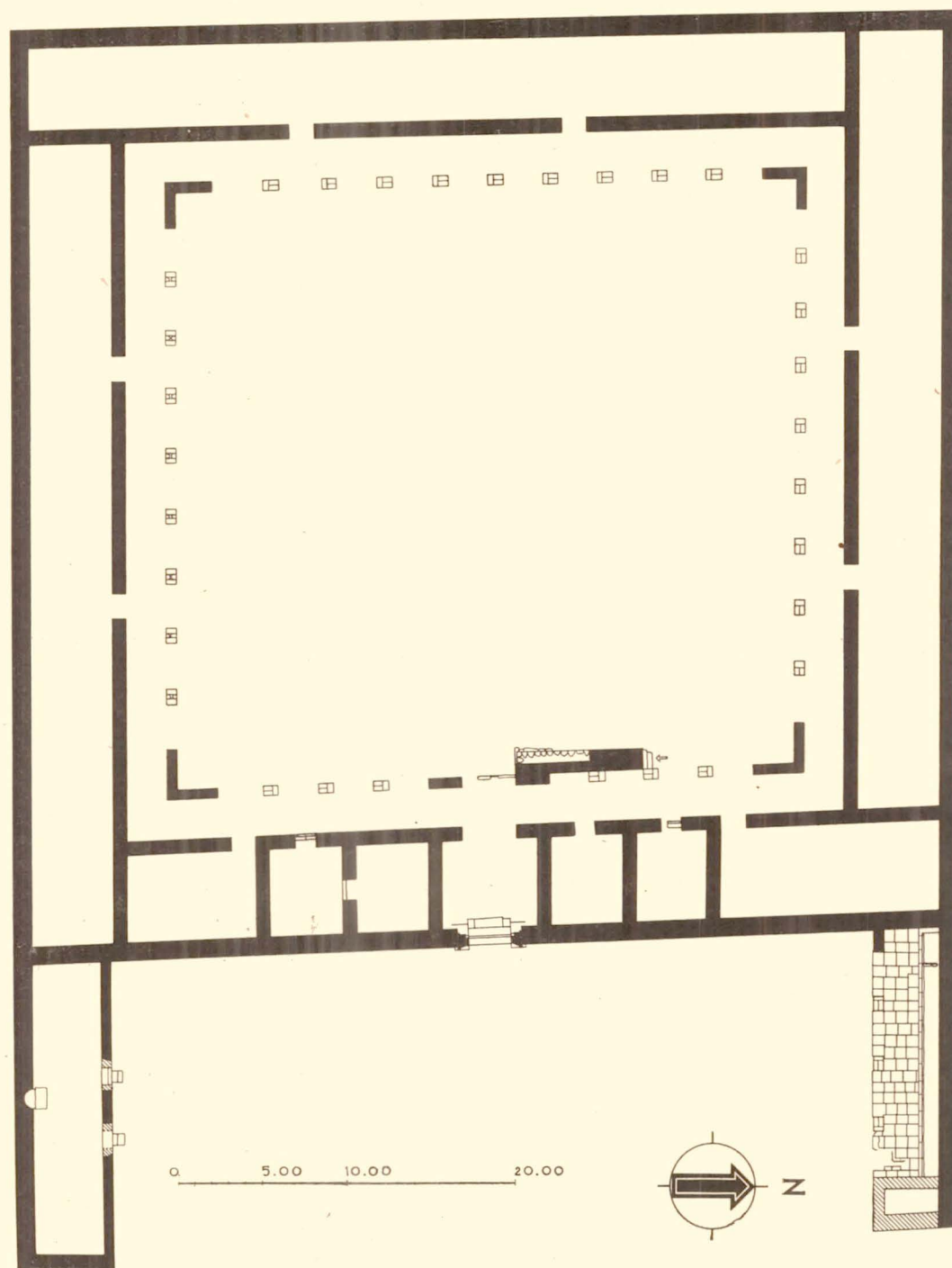


FIG. 6. — Plan du khân.

brique crue a entièrement disparu, et seuls subsistent les soubassements, très visibles à fleur de sol dès avant la fouille, comme en témoignent la photographie aérienne (pl. XXVIII) et le plan, exact dans les contours généraux, qu'avait dressé la mission allemande de Palmyre<sup>(1)</sup>. La porte, faite de blocs antiques remployés<sup>(2)</sup>, est encore debout et signale la ruine.

Le bâtiment a fait l'objet d'une fouille exhaustive, réserve faite de la cour, où je me suis borné à faire exécuter un sondage central, qui n'a rien donné.

Les ailes Nord, Ouest et Sud sont formées chacune d'une seule pièce très longue, à laquelle deux portes donnent accès. Par une disposition originale chacune de ces pièces empiète, à l'une de ses extrémités, sur l'aile voisine : la salle Nord sur l'aile Ouest, la salle Ouest sur l'aile Sud, la salle Sud sur l'aile Est; cette dernière aile est

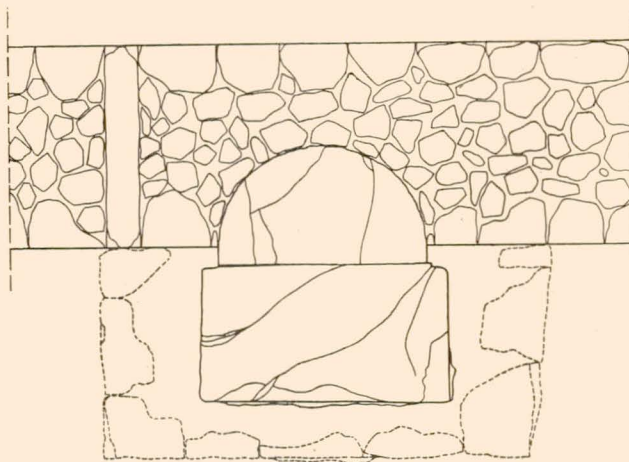


FIG. 7. — Plan du mihrab (khân).

occupée par six petites pièces, trois de chaque côté du passage d'entrée; par la plus septentrionale de ces pièces, elle empiète elle-même sur l'aile Nord.

Les quatre ailes donnaient sur la cour par l'intermédiaire d'un portique, dont le toit était supporté aux angles par une pile en forme de L, et sur les côtés par des piliers, qui devaient être en bois et dont les soubassements de pierre sont tous en place. Au milieu du côté Est, en face du passage d'entrée, le portique était interrompu par un arc; la preuve de l'existence de cet arc nous a été fournie par un pan de mur en forme d'écoinçon, qui gisait sur le sol de la cour, où il était tombé d'un seul morceau. Au Nord de cet arc, un massif

(1) WIEGAND, *Palmyra*, p. 8, fig. 11.

(2) Un linteau et deux piédroits monolithes  
Notre vue aérienne ne montre plus que les

piédroits : lorsqu'elle a été prise, le linteau, qui porte l'inscription mentionnée ci-dessus avait déjà été transporté au Musée de Damas.

de maçonnerie, placé en écran devant une partie du portique, servait de support à un escalier par lequel on accédait à la terrasse; le départ de cet escalier (deux marches) s'est retrouvé en place.

Les avant-corps contiennent, l'un (celui du Nord), un portique avec abreuvoir, l'autre (celui du Sud), une mosquée.

Le dallage et les soubassements des trois piliers qui supportaient le toit du portique existent encore, et l'abreuvoir lui-même est bien conservé. Mais, à son extrémité Est, le portique est très ruiné : du bassin qui se trouvait en cet endroit le fond seul subsiste <sup>(1)</sup>.



FIG. 8. — Le mihrab (khân).

Ce bassin recevait probablement son eau du réservoir par un aqueduc qui franchissait l'oued : mais rien n'est conservé de ce canal, ni de l'issue par laquelle le bassin communiquait avec l'auge.

Dans l'avant-corps Sud, le sol ancien en terre battue, souvent difficile à reconnaître, se confondait presque avec le sol moderne, et c'est dire qu'il reste peu de chose de cette partie du bâtiment. Je crois pourtant que le problème de la destination de cette pièce a été tranché par la découverte, dans sa paroi Sud, de la trace d'une niche (fig. 7 et 8). Bien que le mur soit, en ce point, réduit à une fondation et que la niche elle-même ne soit plus représentée que par une

<sup>(1)</sup> Sur notre plan les parois disparues ont été restituées en hachures.

dalle semi-circulaire, insérée dans la fondation, et précédée d'une dalle rectangulaire fortement fondée<sup>(1)</sup>, l'existence de cette niche ne fait aucun doute, et l'on ne peut y voir qu'un mihrab. On entrait dans cette mosquée par deux portes<sup>(2)</sup>, dont l'une a conservé son seuil légèrement surélevé; deux marches rachetaient la différence de niveau entre le sol de la pièce et le sol extérieur situé en contre-bas.

## II. — LA RÉSIDENCE. DESCRIPTION.

### 1. — *Le bain*<sup>(3)</sup>.

Le bain est situé au Nord du château, en contre-bas, à une trentaine de mètres de la tour byzantine.

Il formait avant la fouille une petite éminence, de relief si peu accentué que l'un des rameaux de la piste de Palmyre passait sur une partie de la ruine : quelques blocs de la paroi Sud de la salle IV étaient visibles parmi les ornières. Les murs, tels qu'ils apparaissent depuis la fouille, ne dépassent presque nulle part une hauteur de 2 m. 50<sup>(4)</sup>; dans les pièces I-IV, ils sont loin d'atteindre cette cote. On peut s'étonner que les parties hautes de l'édifice n'aient pas laissé de débris plus volumineux. L'explication de ce fait est sans doute qu'une partie des débris a servi à la construction du fortin mamelouk<sup>(5)</sup>, dans les murs duquel se voient, parmi d'autres blocs, un grand nombre de moellons tout à fait semblables à ceux qui forment, pour l'essentiel, la maçonnerie du bain.

La forme, qui est irrégulière<sup>(6)</sup>, se rapproche de celle d'un rectangle dont les côtés longs auraient la direction Nord-Sud.

<sup>(1)</sup> Fondation en pointillé. Son importance s'expliquerait si quelque édicule, tel qu'arc, ou auvent sur colonnettes, était situé en avant du mihrab; toutefois, aucun vestige d'une telle construction n'a été retrouvé.

<sup>(2)</sup> Ici encore, il ne reste des murs qu'une fondation : les hachures de notre plan indiquent que la largeur des portes, qui n'excédait probablement pas celle du seuil, n'est point cependant tout à fait certaine.

<sup>(3)</sup> Pl. XXXII; XXXIII, 1, 2; XXXIV; XXXVI.

<sup>(4)</sup> La paroi Ouest de la pièce VIII est conservée en un point jusqu'à une hauteur de 2 m. 65, celle de la pièce VII jusqu'à 3 m. 05, mais en prenant pour base le fond des hypocaustes.

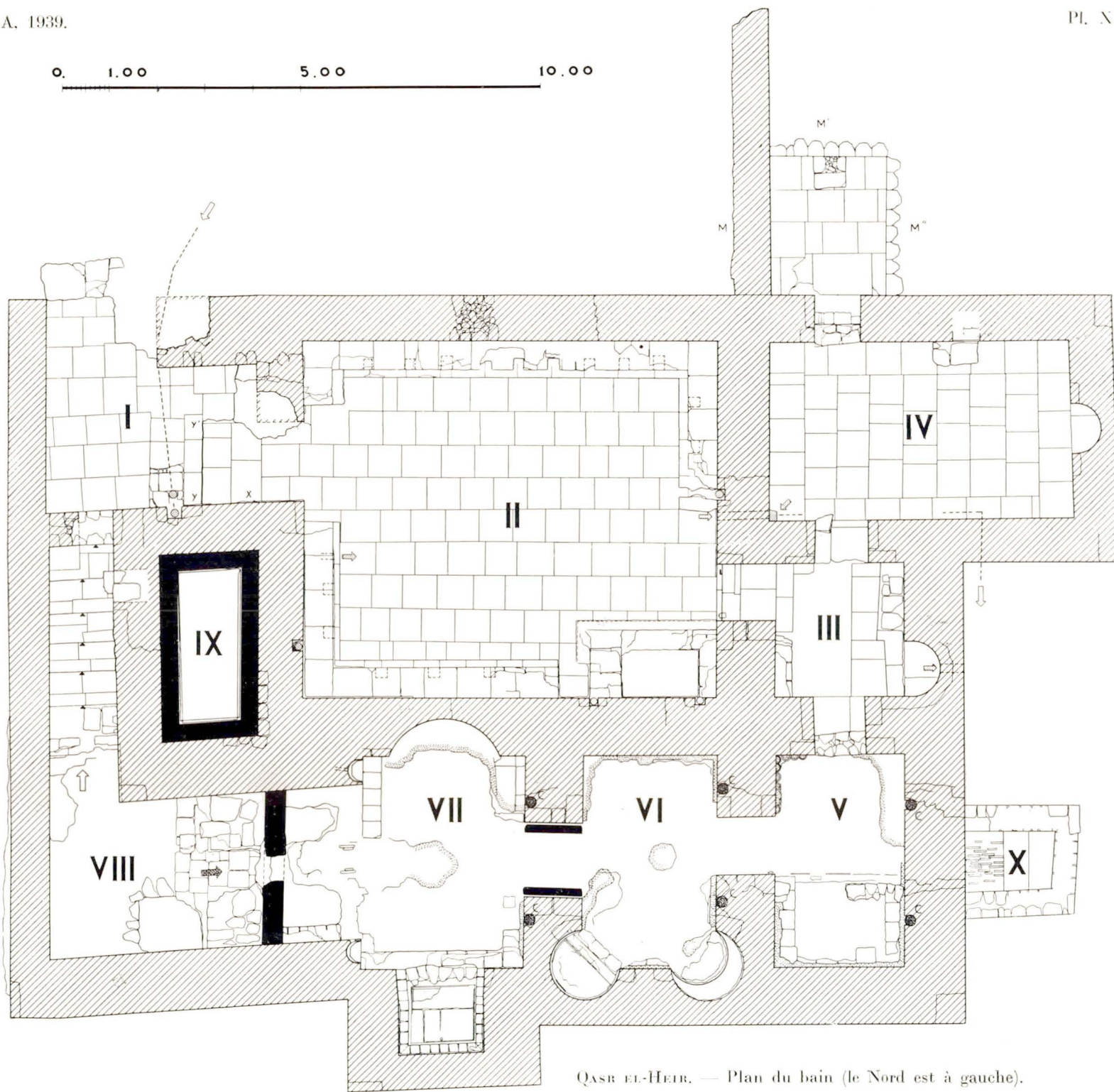
<sup>(5)</sup> Ci-dessous, p. 236.

<sup>(6)</sup> Côté Ouest : 20 m.; Est : 23 m. 40; Nord : 15 m. 05; Sud : 15 m. 40.

Les murs, d'épaisseur variable, consistent en deux parements enfermant un blocage. Les parements sont construits principalement dans un appareil moyen et relativement régulier, fait de moellons de calcaire dur, effilés par derrière, de façon à pénétrer en coin dans le blocage médian. On voit, en outre, dans les murs, particulièrement aux angles et dans les tableaux des portes, des blocs antiques de grand appareil réutilisés.

Le bain se divise en deux parties principales : une partie non chauffée (pièces I à IV) et une partie chauffée (pièces V à VII), auxquelles viennent s'ajouter des locaux de service (VIII et IX) réservés aux appareils thermiques et hydrauliques (pl. XXXII).

Les pièces non chauffées ont pour trait commun un dallage en grandes plaques de calcaire tendre, d'aspect très analogue à celui du château. L'entrée se faisait par l'angle Nord-Est. De la porte même, il ne reste pas de trace certaine; le dallage ne porte aucun vestige de crapaudine, ni de quelque encastrement que ce soit. Cependant, il est assez vraisemblable que la porte se trouvait en *x*. En effet, les vestiges de l'enduit de la paroi sont interrompus en ce point par une marque verticale qui pourrait être celle d'un bâti de bois. En deçà de cette marque l'enduit est blanc, avec seulement un liseré rouge à la base. Au delà de *x*, au contraire, règne un motif de faux marbres, dont les maigres vestiges sont semblables à ceux qui se discernent encore sur les parois de la pièce II. L'hypothèse qui place la porte en *x* permet, en outre, de bien rendre compte des particularités du plan de cette région de l'édifice. L'épaisseur accrue du mur Est de la pièce I, par contraste avec le mur Est de la pièce II, dont il est le prolongement, pourrait tenir à ce que le passage d'entrée était couvert d'une voûte, sur une longueur correspondant à celle de ce mur. L'épaisseur un peu moindre, mais surtout les médiocres fondations du mur Nord de la pièce I, par contraste avec le mur Nord de la chaufferie (VIII), qu'il prolonge, s'expliqueraient si ce mur n'était qu'une clôture et ne supportait rien. La marche *yy'*, qui ne règne pas dans toute la largeur du passage d'entrée, correspondrait à la largeur de la porte. Enfin on peut observer que si l'entrée I n'est qu'une avant-cour non couverte, on obtient une disposition conforme à celle qui paraît être de règle dans les hammâms islamiques, disposition dans laquelle l'accès



QASR EL-HEIR. — Plan du bain (le Nord est à gauche).

à la chaufferie ne s'effectue pas de l'intérieur du bain, mais par une entrée séparée<sup>(1)</sup>.

La pièce II est une vaste salle rectangulaire. Dans son angle Sud-Ouest se voient les vestiges d'un bassin. Le reste du pourtour de la pièce est occupé par des banquettes, dans lesquelles s'ouvrent, à intervalles réguliers, de petites niches.

La pièce III est une petite chambre carrée, séparée de la pièce II par un seuil, sur lequel se voient des marques d'encastrement provenant évidemment de quelque système de fermeture dont il est malaisé de préciser la nature : une grille, ou même un rideau, se conçoivent aussi bien qu'une porte. Dans la paroi méridionale de la pièce, au contact de son angle Sud-Ouest, s'ouvre une niche semi-circulaire. Dans le fond de cette niche, au point le plus bas de la pièce, se trouvait l'orifice<sup>(2)</sup> d'un tuyau permettant l'écoulement des eaux usées vers l'extérieur du bâtiment. En face de la niche, contre la paroi Nord de la pièce, était une banquette construite en briques.

La pièce IV, rectangulaire, a pour seule particularité une niche semi-circulaire, située dans le milieu de la paroi Sud. L'entrée qui, de la pièce III, donne accès à cette pièce, est pourvue d'un seuil, malheureusement trop mutilé pour que l'on puisse établir si elle était fermée d'une porte. Outre cette entrée, la pièce IV possède un accès direct de l'extérieur, lequel n'était certainement plus dans son état primitif lorsque nous l'avons découvert. Barré par un médiocre seuil de briques, il avait l'aspect d'une brèche, plutôt que celui d'une ouverture pratiquée dans le mur dès la construction. La raison qui nous fait croire néanmoins à l'existence, en ce point, d'une entrée primitive, est la présence, à l'extérieur du bâtiment, d'un dallage tout à fait semblable à celui des pièces I-IV. Il est difficile de ne pas regarder ce dallage comme contemporain de celui de la pièce IV, dont il aurait formé

<sup>(1)</sup> Cette disposition, qui est fréquente, peut-être même générale dans les bains antiques, est en tout cas celle des bains omeyyades de Qoseir el-Amra et de Hammâm es-Sarakh, CRESWELL, *Early Muslim Architecture*, I, p. 253 et 273, fig. 313 et 319 : les chambres H de Qoseir el-Amra et P de Hammâm es-Sarakh représentent sûrement les chaufferies de ces

bains. Elle est constante dans les bains médiévaux et modernes de Damas, comme le montrera le travail d'ensemble que MM. Ecochard et Le Cœur-préparent sur ces monuments, travail dont M. Ecochard a eu l'extrême obligeance de me communiquer des parties en manuscrit.

<sup>(2)</sup> Masqué, dans l'état où nous découvrièmes la pièce, par une réfection du sol de la niche.

le prolongement extérieur<sup>(1)</sup> devant une entrée qui fut plus tard remaniée. Les rebords de ce dallage sont recouverts par le mur M, dont la maçonnerie est sans lien avec celle du bain ainsi que par les murets M' et M'', qui ne consistent chacun qu'en une seule assise de moellons. Nous pensons voir dans ces constructions, qui ne sont certainement pas primitives, des murs de soutènement, datant d'un temps<sup>(2)</sup> où la pièce IV, déjà enfouie, comme le reste du bain, fut déblayée et réaffectée<sup>(3)</sup> à quelque usage. Ces murs devaient avoir pour objet d'empêcher que la terre n'envahît le dallage, et ne vînt obstruer l'entrée de la pièce.

La première des salles chauffées est la salle V. Elle est rectangulaire; sa moitié Ouest était occupée par une large banquette. Les deux salles suivantes ont essentiellement le même plan et les mêmes dimensions. Mais la salle VI est agrémentée, en outre, de deux bassins en fer à cheval, pris dans l'épaisseur des murs et axés sur la bissectrice de deux des angles. Quant à la salle VII, elle est accrue, sur son côté Ouest, d'un bassin carré faisant saillie à l'extérieur; sur son côté Est, d'une exèdre établie dans l'épaisseur de la paroi; sur son côté Sud enfin, d'une plate-forme surélevée. De part et d'autre de cette plate-forme, une petite niche<sup>(4)</sup> ménagée dans la paroi contient une fontaine. Je ne puis entrer ici dans le détail des réfections et remaniements divers dont les traces (portées sur notre plan) se voient dans les salles V à VII, et me bornerai à mentionner la transformation en une niche demi-circulaire de l'un des bassins en fer à cheval de la salle VI. Cette transformation, réalisée par l'insertion, dans le fer à cheval, d'un massif de briques en forme de croissant et par le comblement de ce qui restait du bassin, est certainement contemporaine de l'utilisation de l'édifice comme bain.

Les salles V, VI et VII étaient vraisemblablement voûtées en berceau. Elles sont construites sur hypocaustes (pl. XXXIV) : le sol, qui est formé de trois couches de briques dans la salle V, de deux couches seulement dans les salles VI

(1) Tout comme le dallage qui règne devant l'entrée du château n'est qu'un appendice extérieur du dallage de cette entrée, cf. ci-dessous, p. 225.

(2) Probablement l'époque mamelouke.

(3) Il est difficile de dire si cette réaffectation

fut limitée à la pièce IV, ou étendue à la pièce III, et peut-être même aux pièces V à VII.

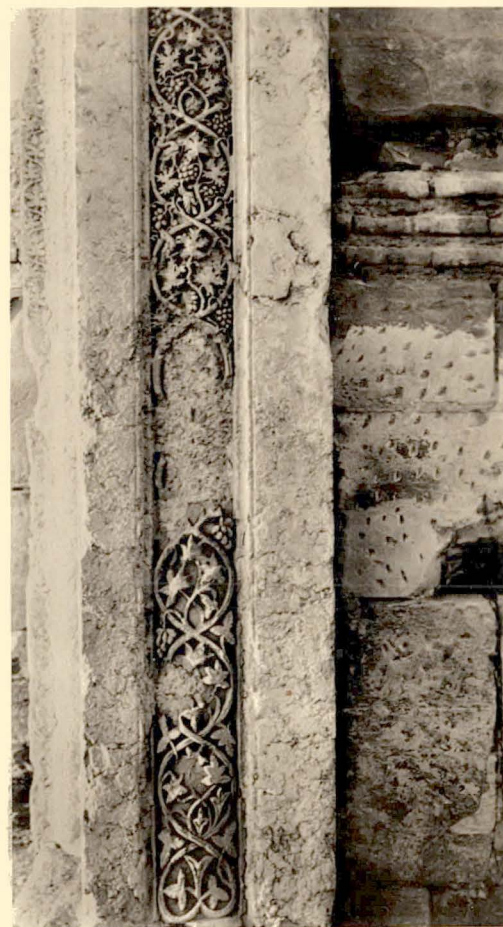
(4) L'une de ces niches se voit sur notre planche XXXIII, 2.



1. Le Bain. Pièces II, III et IV, vues du Nord.



3. Le Bain. Pièces II-VII, vues du Sud-Est.



2. Partie inférieure de l'un des piédroits antiques de l'entrée du château. Dans le bas, les pampres ont été refaits en stuc à l'époque omeyyade.

et VII, est porté sur des piles et sur un muret faisant le tour de la salle. Les piles sont faites d'une superposition de huit à dix disques de brique, alternant avec d'épaisses couches de mortier; elles sont couronnées de trois tuiles rectangulaires, dont les deux supérieures, plus grandes, débordent au-dessus de la tuile inférieure. Dans la pièce VII, les piles supportent le sol non pas directement, mais par l'intermédiaire de plates-bandes disposées dans le grand axe de la pièce, et formées de deux ou trois lits de briques alternant avec des lits de mortier. Les murets, également en brique, s'adosent aux parois de pierre qu'ils recouvrent entièrement. Leur sommet, couronné de petites briques posées obliquement sur du mortier, forme un biseau, interrompu à intervalles réguliers par des consoles faites de deux ou trois petites briques empilées les unes sur les autres. C'est sur ces consoles (pl. XXXIV, 2, au fond) que le sol de la pièce prenait appui, et c'est par les intervalles laissés libres entre elles que s'élevait l'air destiné au chauffage latéral de la pièce.

La communication du foyer avec les hypocaustes se fait par un couloir, voûté d'un berceau de briques et ménagé sous la plate-forme ci-dessus mentionnée de la salle VII. Les hypocaustes des trois salles communiquent entre eux et avec le local X, par des couloirs, voûtés de la même façon. Les bassins des salles VI et VII sont chauffés chacun par deux couloirs ou chambrettes, ménagés sous leur sol.

Les salles n'étaient pas chauffées seulement par-dessous, mais encore latéralement : une mince cloison de briques masquait leurs parois; l'air qui montait des hypocaustes, par les issues déjà décrites, formait, dans l'étroit espace laissé vide entre cette cloison et le mur de pierre, un matelas chauffant. De cette cloison nous n'avons, il est vrai, retrouvé les restes<sup>(1)</sup> que dans un endroit : devant les parois latérales du passage menant de la pièce VI dans la pièce VII. Mais l'on ne peut guère douter qu'elle n'accompagnât partout les hypocaustes.

L'appel d'air était créé dans chaque salle par deux cheminées, faites de tuyaux de poterie, dont les éléments sont imbriqués les uns dans les autres, et encastrés verticalement dans le mur. Une chambrette souterraine X, couverte d'un berceau de briques qui n'est conservé qu'en partie, est placée à l'extrémité Sud de l'enfilade des pièces chauffées, dans une position symétrique

(1) Visibles sur notre planche XXXIII, 2.

à celle du foyer. La faible épaisseur des murs de ce petit local n'autorise pas à penser qu'il ait formé la base d'une cheminée de maçonnerie. Les six cheminées de poterie dont nous venons de parler devaient assurer une ventilation suffisante, et la pièce X ne devait avoir d'autre objet que de permettre l'accès des hypocaustes pour le ramonage; on y pénétrait sans doute par une trappe ménagée dans la voûte.

L'accès à la chambre de chauffe (VIII) se fait par un escalier en pente douce. Le foyer se trouvait en contre-bas; son emplacement se devine entre les restes très ruinés de deux massifs de maçonnerie, sur lesquels les cuves servant de chaudières devaient reposer. Si, comme on peut le supposer, l'installation était semblable à celle des bains médiévaux étudiés à Damas par MM. Ecochard et Le Cœur, l'eau débordant des chaudières devait se muer en vapeur sur un sol établi au-dessus des foyers, et duquel rien ne subsiste. Par une ouverture pratiquée dans la cloison de séparation<sup>(1)</sup>, à une hauteur où celle-ci n'est pas conservée, la vapeur se répandait dans la salle VII et dans les salles suivantes.

L'eau était fournie au bain par une conduite, que nous avons retrouvée, sur la face Est, au point où elle pénétrait dans l'édifice. Nous n'avons pu la suivre vers l'amont, par suite de la présence, dans la région située au Sud-Est du bain, d'énormes accumulations de déblais provenant de la fouille du château. Mais il est évident qu'une alimentation régulière ne pouvait être procurée que par la canalisation de Harbaqa. J'expose ci-dessous, p. 231, de quelle façon nous supposons que cette canalisation se liait au bain. L'eau devait arriver sous pression : en *y*, nous avons retrouvé, encastrée dans la paroi, la base<sup>(2)</sup> de la section verticale de la conduite formant siphon qui l'amenait jusqu'au réservoir IX. De ce réservoir surélevé, l'eau était distribuée, d'une part, au moyen d'une conduite particulière, au bassin de la salle II, et peut-être à la salle IV; d'autre part, aux chaudières, qui alimentaient elles-mêmes en eau chaude les bassins des salles VII et VI. Le système des conduites du bain, que je me borne à mentionner ici, pourra être décrit dans le détail, grâce à une fouille délicate, exécutée par M. Marc Le Berré et dont le mérite lui revient.

<sup>(1)</sup> Voir ci-dessous, p. 222.

<sup>(2)</sup> L'existence d'un second tuyau situé en

avant du tuyau encastré, paraît être due à une réparation.

Les parois de toutes les pièces du bain, à l'exception de la chaufferie, paraissent avoir été revêtues d'enduits : nulle part les moellons ni les briques ne devaient être visibles. La face même des banquettes de la salle II était ainsi recouverte. Ces enduits étaient soit de teinte uniforme (pièces I, III, IV), soit ornés de motifs peints (salles II, VI). Les vestiges misérables de ces motifs permettent d'entrevoir un décor imitant très grossièrement le marbre, à la façon d'une partie du décor du château. Dans l'angle Nord-Ouest de la salle II on aperçoit, sous les restes écaillés d'un tel décor, un enduit plus ancien, où l'on devine plutôt que l'on ne distingue quelques restes de feuillages. Certaines parties des pièces chaudes du bain étaient revêtues de marbre : tel devait être le cas de la banquette de la salle V, devant laquelle des fragments de marbre se sont trouvés encastrés dans le sol ; des bassins des salles VI et VII, au fond desquels des restes du revêtement se sont trouvés en place ; enfin des fontaines de la salle VII, sur les blocs desquelles les trous de scellement des plaques de revêtement se voient encore. Il est probable que le sol des pièces chaudes était recouvert de marbre, mais nous n'avons pas trouvé en place un seul fragment de ce dallage supposé. D'une façon générale, le décor de marbre de l'édifice paraît avoir fait l'objet d'un pillage systématique, peut-être à l'époque de la construction du fortin : il est difficile d'expliquer autrement sa disparition presque complète.

Enfin, nous avons découvert les fragments de deux claires-voies en stuc, tout à fait analogues à celles du château. Ces fragments ont été recueillis aux alentours de l'entrée principale (pièce I) et de l'entrée secondaire (pièce IV), ce qui rend probable que les claires-voies étaient placées au-dessus du linteau de ces portes.

La destination de la plupart des pièces du bain est évidente.

Avec son bassin d'eau froide et ses banquettes surélevées, sous lesquelles les baigneurs pouvaient déposer leurs sandales dans des niches, la salle II ne peut être que le vestiaire, correspondant à l'*apodyterium* des bains antiques. Les vêtements devaient être accrochés aux murs au-dessus des banquettes.

D'autre part, la salle VII, contiguë à la chaufferie dont elle n'est séparée que par une mince cloison de briques, est l'étuve, et nous avons expliqué déjà comment la vapeur y pénétrait. La plate-forme contiguë à la cloison

correspond à la banquette de sudation des bains actuels, et le bassin à la piscine chaude pour immersion debout (*maqsoura el-makhtass*).

Les salles V et VI sont des pièces tièdes <sup>(1)</sup> et équivalent aux deux salles « moyennes <sup>(2)</sup> » des bains de Damas. La banquette qui occupe une partie de la première, les bassins d'eau chaude qui agrémentent la seconde, sont des attributs normaux de ces salles.

Il n'y a quelque hésitation que sur la fonction des pièces III et IV. La pièce III peut n'être qu'un local de transition <sup>(3)</sup> comme il s'en trouve dans d'autres bains. Mais cette explication n'est pas valable pour la pièce IV. La niche qui s'ouvre dans la paroi sud pourrait être un mihrab et c'est pourquoi nous avons cru d'abord avoir découvert une mosquée. Mais la pente du dallage, dans cette pièce, n'est pas moins forte que dans la pièce II; dans l'une et l'autre un orifice situé au point le plus bas permet l'écoulement des eaux usées; enfin il est possible que la pièce IV ait eu, comme la pièce II, sa conduite d'alimentation en eau froide. Ces constatations porteraient plutôt à considérer la pièce IV comme le lieu de quelque ablution, bien que, dans ce cas, l'absence de tout bassin soit un peu surprenante.

Deux remarques de portée générale doivent être faites ici :

1<sup>o</sup> Par les procédés de construction le bain reste très près des modèles antiques : l'hypocauste, la paroi chauffante, la cheminée faite d'un tuyau de poterie encastré dans le mur, la pluralité des cheminées sont des partis romains <sup>(4)</sup>.

<sup>(1)</sup> Les bains antiques possèdent souvent plusieurs salles tièdes; cf. D. KRENCKER et E. KRÜGER, *Kaiserthermen in Trier*, p. 177 a (*Reihentyp*), fig. 234.

<sup>(2)</sup> La « moyenne extérieure » (*wastâni bar-râni*) et la « moyenne intérieure » (*wastâni jouâni*). Dans le chapitre général qui ouvre leur étude, MM. Ecochard et Le Cœur donnent le nom de « salle froide » à la salle « moyenne extérieure ». Comme M. Ecochard veut bien m'en informer verbalement, cette dénomination lui paraît justifiée non seulement par la température relativement basse qui règne dans cette salle, mais surtout par le fait que l'eau chaude n'y est pas amenée et que, dans certains bains récents même, elle ne possède plus d'installation de chauffage. Je préfère néanmoins, dans

le cas présent, éviter cette appellation, qui paraîtrait indiquer, tout à fait au contraire de ce que je pense, que la salle V de notre bain est le successeur du *frigidarium* des bains antiques.

<sup>(3)</sup> La raison d'être d'une niche, dans un tel local, n'est pas claire. Nous nous attendions à ce que cette niche contînt une latrine (qui aurait pu être isolée du passage par quelque écran) : car la position de la pièce III dans le plan, entre le vestiaire et la partie chauffée du bain, répond tout à fait à celle qu'occupent normalement les latrines des bains islamiques. Mais l'orifice que nous avons trouvé au fond de la niche n'a guère l'aspect qu'il faudrait.

<sup>(4)</sup> D. KRENCKER et E. KRÜGER, *Trierer Kaiserthermen*, p. 175-176. Je n'entends pas



1. Le sol de la salle VI, partiellement démoli pour faire voir l'hypocauste.



2. Hypocauste de la salle V, après enlèvement du sol.

2° Par sa disposition le bain s'écarte déjà notablement du bain antique; la salle froide, qui est l'un des éléments essentiels de ce dernier<sup>(1)</sup>, n'existe plus<sup>(2)</sup>.

Or les seuls bains de la même époque<sup>(3)</sup> dont nous ayons une certaine connaissance, ceux de Qoseir el-Amra (fig. 9) et de Hammâm es-Sarakh<sup>(4)</sup> paraissent présenter avec le nôtre de très étroites analogies. Je n'insisterai pas sur la parenté des procédés de construction<sup>(5)</sup>, qui ne pourra être précisée que par une étude plus approfondie de ces monuments. Mais la ressemblance des plans

affirmer qu'il n'y ait plus aucune survivance de ces partis dans l'architecture islamique après l'époque omeyyade. Mais je ne saurais en citer d'exemple, et je dois à M. Ecochard de pouvoir dire, du moins, qu'au XI<sup>e</sup> siècle ces partis ne sont plus appliqués à Damas : l'hypocauste est remplacé par un système de couloirs voûtés, la paroi chauffante a disparu, la cheminée est maçonnée et unique.

<sup>(1)</sup> Même en Orient. Cf. les bains donnés par KRENCKER et KRÜGER, *op. cit.*, p. 283-287; ajouter à ces bains, qui ne sont pas tous suffisamment connus, les quatre bains de Doura fouillés par F. BROWN, *Excavations at Dura-Europos, Sixth Season*, p. 49-63 et 84-104; et les bains d'Antioche fouillés par C. FISHER, *Antioch-on-the-Orontes I, Excav. of 1932* : bain B, p. 8, II<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles; bain C, p. 19, IV<sup>e</sup> siècle (le *frigidarium* du bain A ne peut plus être identifié avec certitude). Le premier bain syrien d'où le *frigidarium* paraît absent est celui de Serdjilla (VOGÜÉ, *Syrie Centrale, Archit.*, pl. 55; H. C. BUTLER, *Princeton Exp. to Syria*, II B, p. 118-123) daté de 473 (Butler). Sur ce très important monument ni le commentaire de Vogüé, ni celui de Butler ne sont entièrement satisfaisants; seule une nouvelle étude, avec fouilles, permettrait de fixer avec certitude la destination des diverses pièces. En attendant, je voudrais indiquer seulement que la succession *tepidarium* (E), *caldarium* (F), *sudatorium* (G), *frigidarium* (H), proposée par Butler, p. 119, est impossible, et suggérer, à titre provisoire, la solution suivante : K (dési-

gnation Butler) étant certainement à considérer, avec Vogüé et Butler, comme l'*apodyterium* (dont l'entrée principale est en M et non en B), H, G, F doivent être des pièces de plus en plus chaudes. Les foyers seraient en E, les chaudières au-dessus. La conduite décrite par Vogüé et Butler amène alors aux pièces F, G, H, non pas l'eau froide, comme ils l'ont cru, mais l'eau chaude. La minuscule pièce H, alimentée en eau chaude, n'a aucune chance d'être le *frigidarium* : c'est un *tepidarium*, comme G; F est le *caldarium*.

<sup>(2)</sup> On pourrait objecter que la pièce IV de notre bain en est peut-être la salle froide. Mais c'est alors une salle froide bien différente du *frigidarium* antique, lequel a pour attribut constant une piscine (de natation, ou au moins d'immersion), et dont la position dans le plan ne peut être comparée à celle de cette pièce excentrique.

<sup>(3)</sup> La date de Qoseir el-Amra est donnée par les fresques, CRESWELL, *Early Muslim Architecture*, I, p. 262, celle de Hammâm es-Sarakh par l'emploi systématique de l'arc brisé, qui ne peut être antérieur au VIII<sup>e</sup> siècle, *ibid.*, p. 276 et 279.

<sup>(4)</sup> En dernier lieu, CRESWELL, *op. cit.*, p. 253 et 273. Ces édifices, qui n'ont pas été fouillés, sont eux-mêmes insuffisamment connus.

<sup>(5)</sup> Hypocaustes dont on voudrait avoir une description; tuyaux encastrés dans les murs et regardés comme des conduites d'eau, mais dont certains pourraient être des cheminées.

est évidente. Comme je l'ai déjà dit, les pièces H de Qoseir el-Amra et P de Hammâm es-Sarakh sont les chambres de chauffe. La *mince paroi de méchante maçonnerie* <sup>(1)</sup> qui isole, à Qoseir el-Amra, la pièce H de la pièce F, et qui avait intrigué M. Creswell, répond exactement à la cloison de briques qui, dans notre bain, sépare les chaudières de l'étuve, et sa minceur s'explique : elle

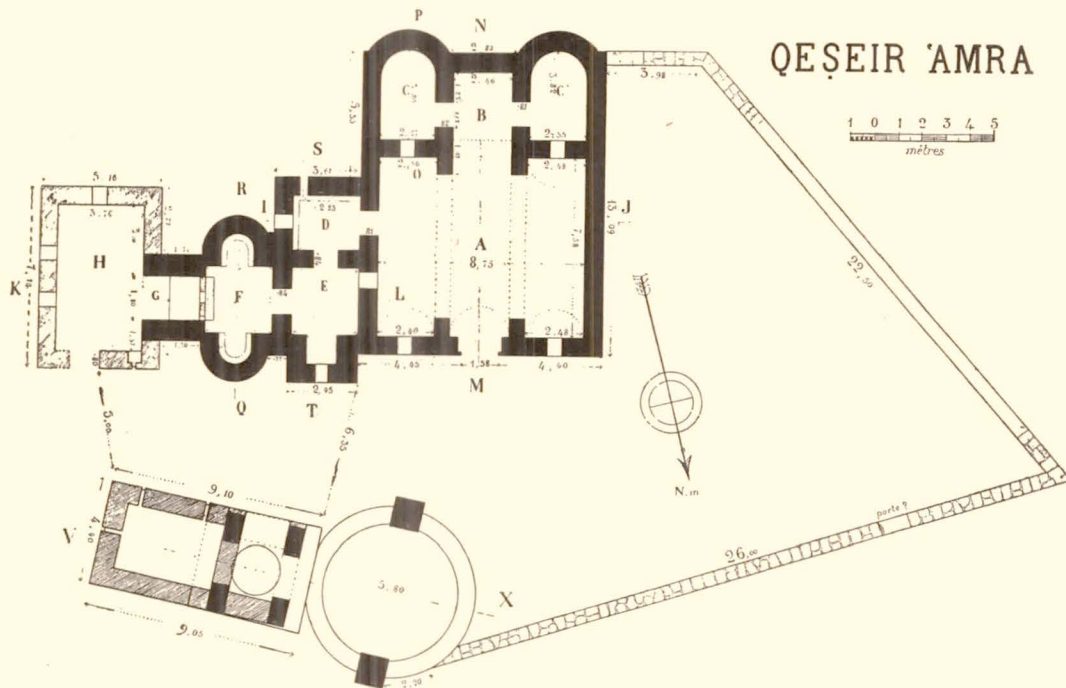


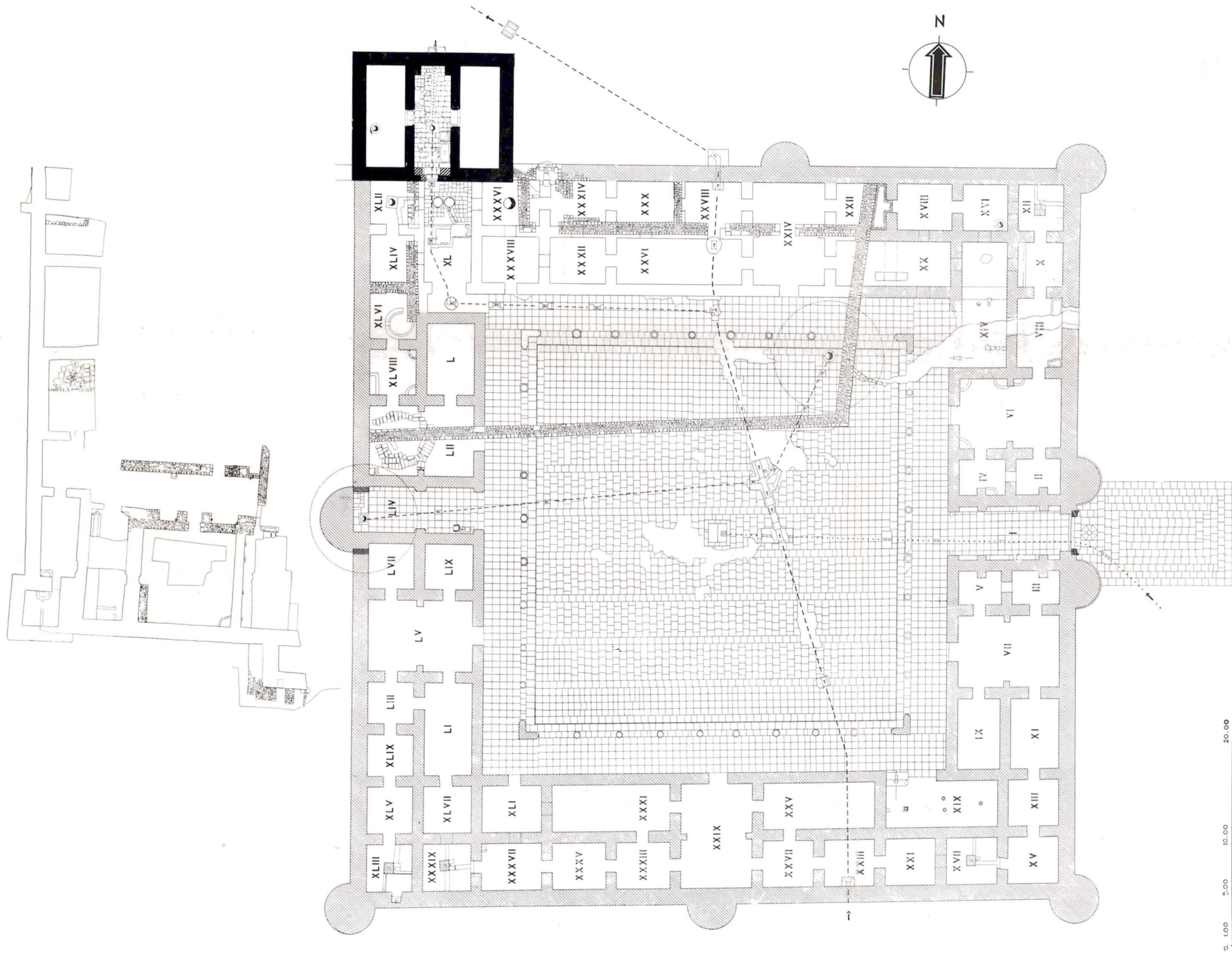
FIG. 9. — Le bain de Qoseir el-Amra, d'après JAUSSEN et SAVIGNAC, *Mission arch. en Arabie*, III.

devait faire le moins possible obstacle à la chaleur. La fenêtre qui s'ouvre dans cette paroi était destinée au passage de la vapeur, et nous avons postulé l'existence d'une ouverture analogue à Qasr el-Heir <sup>(2)</sup>. La banquette placée au pied de la paroi est, comme à Qasr el-Heir, une banquette de sudation. La pièce D de Qoseir el-Amra et la pièce L de Hammâm es-Sarakh doivent

<sup>(1)</sup> *Op. cit.*, p. 258.

<sup>(2)</sup> Voir aussi le hammâm souterrain du château omeyyade de Khirbet el-Mefdjer, *Quarterly Dep. Ant. Palestine*, VI, p. 164. La fouille de ce château n'est pas achevée, et on ne sait

pas encore ce qu'il y a derrière la paroi de brique, percée d'un oculus, qui forme le fond du hammâm (pl. LXI, 1, et LXIII, 1). Il serait tentant d'y chercher la chaufferie.



QASR EL-HEIR. — Plan du château.

être non des vestiaires mais des salles tièdes<sup>(1)</sup>, correspondant à la pièce V de notre bain : car il n'y a pas d'exemple de vestiaires aussi petits<sup>(2)</sup>, et l'*apodyterium* n'est chauffé ni dans les bains antiques, ni dans les bains islamiques. M. E. Pauty<sup>(3)</sup> et M. F. Brown<sup>(4)</sup> ont déjà souligné les objections que soulèvent les identifications traditionnelles, maintenues par M. Creswell. M. Pauty a exprimé des doutes sur la définition donnée jadis de Qoseir el-Amra par van Berchem : un pavillon de chasse doublé d'un bain ; il a indiqué que ce monument, comme aussi Hammâm es-Sarakh, s'expliquait suffisamment comme un simple bain, la grande salle qualifiée de pavillon de chasse (ou de salle du trône) n'étant que l'*apodyterium*. Le parallèle que permet aujourd'hui le bain de Qasr el-Heir est bien fait pour confirmer ces vues : les bains omeyyades semblent le produit d'une civilisation où la technique est encore antique, mais où la façon de vivre ne l'est plus.

## 2. — *Le château*<sup>(5)</sup>.

A. *L'Architecture*. — Je décrirai d'abord les ruines omeyyades, sans tenir compte des vestiges plus récents. Ceux-ci seront examinés ensuite.

Le château est de plan à peu près carré<sup>(6)</sup>. Les bâtiments, adossés à l'en-

<sup>(1)</sup> Hypocaustes, à Qoseir el-Amra, dans cette salle comme dans les deux suivantes, A. MUSIL, *Kuşejr-'Amra*, I, p. 87.

<sup>(2)</sup> Sur le caractère et les dimensions de l'*apodyterium* dans l'antiquité, v. D. KRENCER et E. KRÜGER, *op. cit.*, p. 185-186 : cette pièce n'est pas qu'un vestiaire, mais aussi un salon ; ses dimensions (avec annexes) sont comprises entre le tiers et la moitié de l'aire totale du bain. Ajouter les bains de Doura mentionnés ci-dessus, p. 221, note 1 ; l'*apodyterium* du bain F 3 n'est pas trouvé. Les bains d'Antioche, trop ruinés, ne donnent rien de certain, mais, pour l'époque byzantine, v. le bain de Serdjilla, ci-dessus *ibid.* L'importance similaire de la salle de déshabillage dans les bains médiévaux et modernes de Damas m'est confirmée par M. Ecochard. Bains ottomans, D. KRENCER et E. KRÜGER, *op. cit.*, p. 299-300.

<sup>(3)</sup> *Les hammâms du Caire. Mémoires de l'Inst. fr. du Caire*, LXIV, 1933, p. 17-20.

<sup>(4)</sup> Dans *Excavations at Dura-Europos, Sixth Season*, p. 39. M. Brown observe que les grandes salles des deux édifices considérés n'ont jamais été fouillées et qu'elles pourraient receler des piscines. Ce seraient dans ce cas des salles froides. Mais l'absence d'un *frigidarium* à Serdjilla, et maintenant à Qasr el-Heir, ainsi que dans les bains islamiques ultérieurs, rend bien plus probable la solution que je propose ici, et que M. Brown avait également envisagée.

<sup>(5)</sup> Pl. XXXIII, 3 ; XXXV-XXXIX. Sur l'aspect du château avant la fouille ci-dessus, p. 197, note 3. Après son abandon la construction paraît s'être ruinée sur elle-même, sans aucune intervention humaine.

<sup>(6)</sup> Côté Est : 71 m. 45 ; Nord : 70 m. 45 ;

ceinte, tournaient vers une cour centrale leurs façades masquées par des portiques. La construction est, pour l'essentiel, de terre supportée par des soubassements de pierre; un large usage est fait, en outre, de la brique et du bois.

Le mur d'enceinte, plus épais que les autres murs, est de pierre jusqu'à une hauteur de 2 m., de brique crue dans les parties hautes; entre la pierre et la brique crue règne une zone de briques cuites<sup>(1)</sup>. Les angles, sauf l'angle Nord-Ouest où se trouve la tour byzantine, sont épaulés par des tours rondes. Les côtés sont agrémentés de demi-tours<sup>(2)</sup>, dont deux sur la façade, de part et d'autre de l'entrée, et une sur chacun des trois autres côtés.

L'entrée (I), qui est unique, s'ouvre au milieu du côté Est. L'ensemble qu'elle forme avec les pièces II, IV, III et V se distingue, par des particularités de construction, du reste du château, dont l'architecture présente les caractères suivants : le matériau de tous les murs est la brique crue, renforcée par des madriers formant une sorte d'armature interne, et supportée par une assise d'appareil. Dans le bâtiment de l'entrée, au contraire, et réserve faite des murs de refend qui séparent les pièces II et IV, III et V, le matériau principal est la pierre<sup>(3)</sup>, à laquelle s'ajoutent accessoirement la brique cuite en zones horizontales, et, fait remarquable, le bois lui-même : ces murs de pierre, aux parements appareillés, sont armés de madriers exactement comme

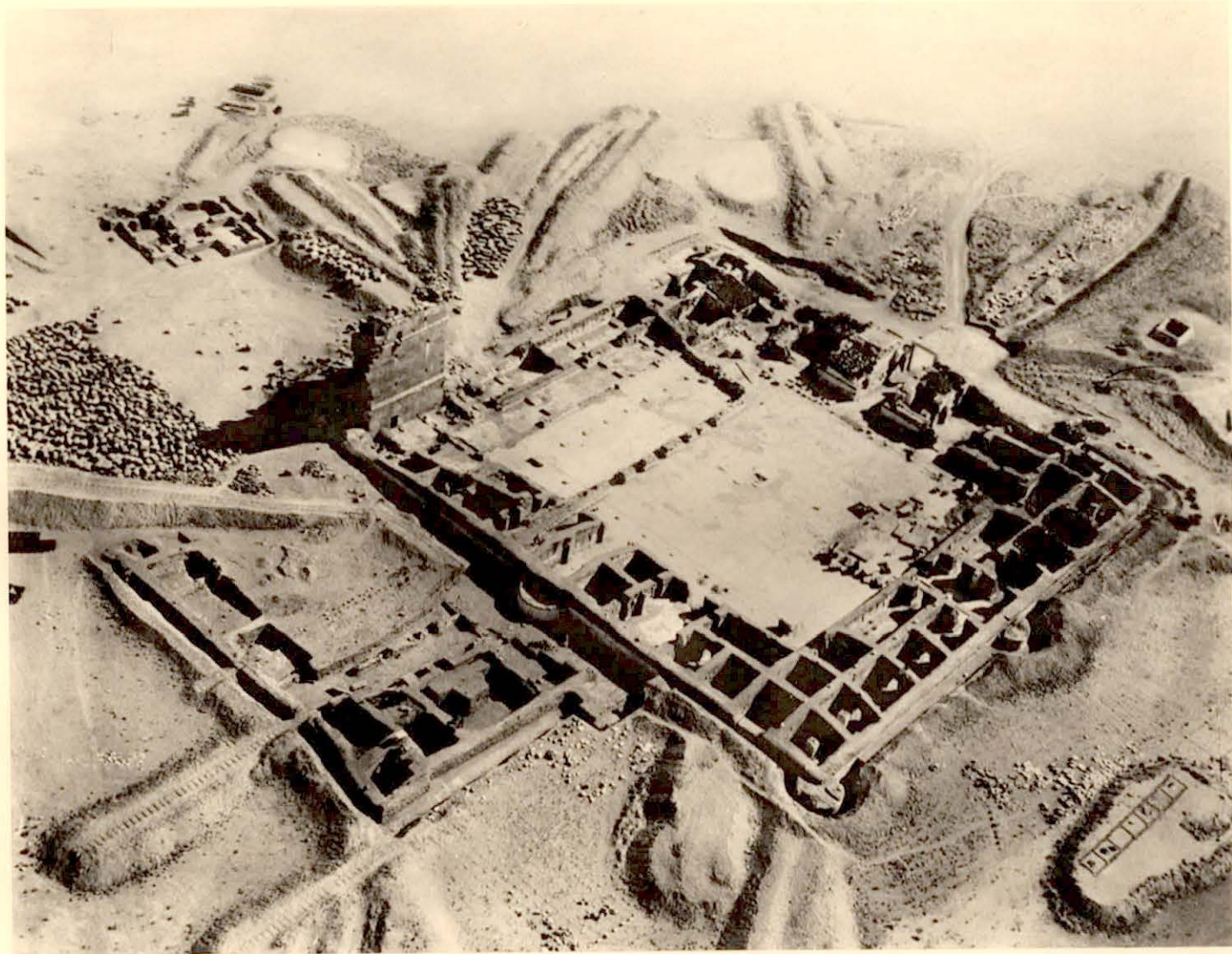
Ouest : 73 m. 05; Sud : 71 m. 05, compte non tenu de la saillie des tours. Sur l'erreur d'implantation, v. ci-dessus, p. 209, note 1.

<sup>(1)</sup> La hauteur totale de l'enceinte ne peut être supputée que de façon très approximative. Notre seul élément d'appréciation nous est fourni par le décor stucqué des demi-tours de la façade. La hauteur de ce décor, dont l'assemblage n'est pas achevé, est au minimum de 10 m. 50, ce qui donne, avec le soubassement et les merlons une hauteur minima de 16 m. pour les demi-tours (voir notre second article, fig. 13). La hauteur réelle était probablement un peu plus grande : on peut encore espérer que les progrès de l'assemblage permettront de la préciser. Les demi-tours n'auront guère été plus élevées que l'enceinte, si du moins l'on en juge par le parallèle de Qasr el-Heir

ech-Charqi, où seule la coupole de brique qui les couvre paraît avoir légèrement dépassé le sommet du mur, cf. CRESWELL, *Early Muslim Archit.*, I, fig. 409 et pl. 54 c.

<sup>(2)</sup> J'adopte les expressions de tour et demi-tour pour leur commodité, bien que ces saillants, qui sont massifs, méritent plutôt les noms de tour-contrefort, et de contrefort hémicylindrique.

<sup>(3)</sup> La grande quantité de blocs que nous avons extraite du bâtiment de l'entrée donne à penser que les parties hautes en étaient construites de la même façon. L'endroit où il était enfoui se distinguait, avant la fouille, par sa nature pierreuse et par sa teinte blanchâtre, laquelle était, surtout pour l'observateur aérien, en contraste marqué avec la couleur plus sombre du reste du tell.



Le château et le bain de Qasr el-Heir.  
Vue prise du Sud-Ouest. Cliché 39<sup>e</sup> Escadre aérienne.

les murs de terre voisins. Il est possible que le bâtiment de l'entrée ait eu une hauteur plus grande que le reste du château.

L'entrée est précédée d'un dallage, qui ne paraît pas avoir été prévu dès l'origine, tout au moins au niveau où il se trouve aujourd'hui, car il masque en partie une jolie moulure qui orne la base des demi-tours encadrantes. (second article, fig. 13). Mais comme aucune trace de pavement ni de sol ne s'est trouvée plus bas, on verra dans cette anomalie l'effet d'un remaniement effectué en cours de construction. Ce remaniement peut s'expliquer par des raisons d'ordre pratique. Le château est situé sur la berge tout à fait plate de l'oued, et nous avons pu constater combien il est exposé à être de temps à autre envahi par les eaux : lors d'une crue assez violente, mais sans doute point exceptionnelle, en octobre 1938, ce désagrément ne nous fut épargné que par quelques petits travaux de barrage que nous fîmes en hâte, mais surtout par nos déblais de fouille, dont la masse formait, devant la façade, comme un rempart protecteur. Il est évident que le danger d'inondation aurait été bien plus grave encore si le dallage s'était trouvé au niveau déprimé où est située la base de la mouluration des tours. Une expérience du genre de la nôtre, faite au cours de la construction, aura sans doute décidé les architectes à placer le sol un peu plus haut.

A l'intérieur du passage d'entrée I le dallage, placé au même niveau qu'à l'extérieur, est d'un seul tenant avec celui des portiques.

La porte, dont les piédroits et le linteau monolithes sont d'origine antique, subsistait intacte (pl. XXXIII, 3). Les piédroits étaient placés sur les extrémités d'un bloc formant seuil, que l'enlèvement de la porte, aujourd'hui transportée à Damas, permit de retourner : cette opération fit apparaître une inscription<sup>(1)</sup>, peinte en rouge sur l'une des faces du bloc, et qui nous apprend que celui-ci, dans sa destination primitive, était le linteau de l'entrée d'un monastère du VI<sup>e</sup> siècle.

Les proportions actuelles de la porte sont plus trapues que celles d'aucune porte romaine que je connaisse en Syrie, et il me paraît certain que les piédroits ont été raccourcis par ceux qui les ont remployés : l'usure à la base<sup>(2)</sup> avait

<sup>(1)</sup> Cette inscription sera publiée dans le deuxième article.

<sup>(2)</sup> L'explication de ce phénomène, tout à SYRIA. — XX.

fait général dans cette région, est fournie par CRESWELL, *Early Muslim Archit.*, I, p. 337.

eu le temps de faire son œuvre, comme le montre aussi l'ornement de l'un des piédroits, dont les décorateurs omeyyades refirent une partie en stuc, tant l'original de pierre était déjà dégradé.

La couverture du passage d'entrée était portée par deux arcs transversaux, qui reposaient sur des pilastres, épaulés au revers de la muraille, dans l'intérieur des pièces II, IV, III, V, par des contreforts. Entre ces pilastres, sur les parois latérales du passage, sont maçonnées des banquettes. La banquette centrale est agrémentée, dans les angles et en son milieu, d'oreillers de pierre.

De l'architecture des portiques, rien <sup>(1)</sup> ne s'est retrouvé que les quatre piles d'angle, conservées à des hauteurs diverses, et les bases des colonnes <sup>(2)</sup>.

Ces dernières sont toutes des remplois antiques, et la plupart sont des bases attiques, aux moulures en tous points semblables à celles des colonnades du second et du troisième siècle à Palmyre; cependant plusieurs bases du portique Est sont faites de chapiteaux d'un style dorique dégénéré, placés la tête en bas. Les bases sont enfoncées dans le dallage, qui masque partiellement leurs profils. L'observation qui vient d'être faite à propos du dallage extérieur s'applique également ici.

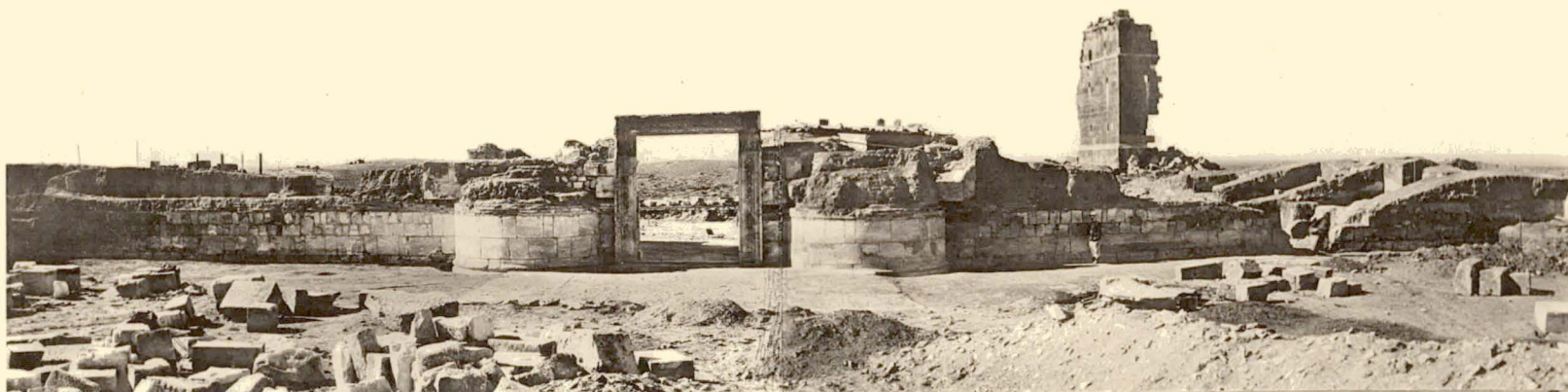
Le dallage des portiques est séparé de celui de la cour par une marche, en avant de laquelle règne un caniveau. Au centre de la cour est un petit bassin.

Le plan des bâtiments est relativement simple. Six pièces indépendantes donnent directement sur les portiques : deux de ces pièces, situées dans deux des angles de la cour, sont de simples chambres (XXXVIII, XLI); deux autres, situées dans les deux autres angles, sont des cages d'escalier (XIV et XIX); les deux dernières, enfin, sont des passages : l'un (XL) mène à la tour byzantine; l'autre (LIV) largement ouvert sur le portique, et dallé comme lui, sert d'accès à une citerne. Si on fait abstraction de ces six pièces, on constate que toutes les chambres du château sont commandées par six salles (VI, VII, XXIV, XXIX, LII, LV) analogues par leurs plans et par leurs proportions. Ces salles

<sup>(1)</sup> Aucun vestige des fûts, qui ne devaient pas être de pierre, sans quoi nous en aurions trouvé au moins des fragments. Aucun reste non plus des parties hautes : nous ne pouvons décider si la colonnade portait un entablement ou des arcades. Mais nous possédons des restes importants d'une ornementation en

stuc, dont il sera traité dans le second article.

<sup>(2)</sup> *In situ*, sauf une seule, qui s'est trouvée remployée dans la maçonnerie mamelouke à proximité immédiate de son emplacement primitif.



1. La façade du château de Qasr el-Heir.



2. La pièce XIV (cage d'escalier). Vue prise de la cour.

occupent un espace égal à la largeur du bâtiment, l'un de leurs petits côtés étant formé par l'enceinte, l'autre par la façade sur cour. Au contraire, les chambres qui en dépendent sont attenantes soit à l'enceinte seulement, soit au mur sur cour seulement. Les pièces contiguës à l'enceinte, et les pièces contiguës au mur sur cour sont séparées par un mur médian<sup>(1)</sup>, qui n'est percé que de portes peu nombreuses et n'est interrompu que par les pièces LIV et XL donnant accès à la citerne et à la tour, et par les six salles qui viennent d'être mentionnées.

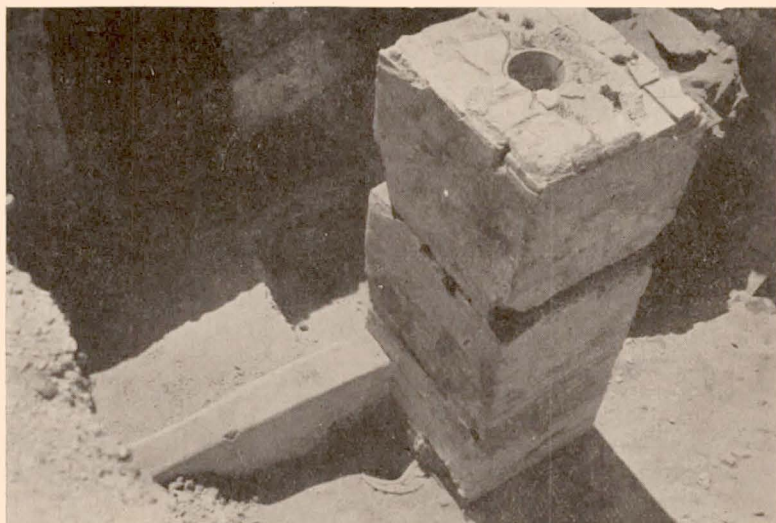


FIG. 10. — Pièce XLIII. Au pied du pilier, cuvette des latrines primitives. Au fond de la niche, à gauche, latrines de la seconde période.

Chacune des salles forme avec les pièces qu'elle commande un appartement clos, sans communication aucune avec les locaux contigus. Chaque appartement est pourvu de latrines, ce qui accentue encore le caractère d'unités fermées, se suffisant à elles-mêmes, de ces habitations.

La salle d'entrée rectangulaire, qui forme le centre de chacune d'elles, est divisée en deux travées par un arc, supporté par des pilastres et contre-buté par le mur médian dont il vient d'être question. Les arcs, dont aucun ne s'est retrouvé intact, sont de pierre appareillée, comme aussi les pilastres. Dans chacune des travées s'ouvrent deux portes latérales, placées l'une en face de

<sup>(1)</sup> Ce mur est bien visible sur notre planche XXXVI.

l'autre<sup>(1)</sup>. Ces portes donnent accès aux chambres proprement dites, qui sont toutes rigoureusement disposées en enfilade : en se plaçant à une extrémité de l'un quelconque des appartements, on peut, dans tous les cas, en apercevoir l'autre extrémité : ainsi de la chambre II on voit jusque dans la chambre XII; de la chambre XVI, à travers six pièces intermédiaires, jusque dans la



FIG. 11. — Pièce XIX. Supports de l'escalier.

chambre XXXVI, etc. Les latrinés sont naturellement toujours placés dans l'une des pièces terminales. Bien que la face Sud de la tour byzantine, à laquelle les parties hautes du château devaient s'appuyer, ne garde aucune trace de son éphémère contact avec elles, l'existence d'un étage peut néanmoins être considérée comme certaine. La preuve en est fournie par :

1° L'existence de deux escaliers.

Ces escaliers qui étaient en bois ont disparu, mais les supports sur lesquels ils s'élevaient, ou la trace de

(1) Comme le fait voir notre plan, cette description ne s'applique sans réserve qu'aux salles VII, XXIX, LV et XXIV. La raison des anomalies que l'on relève dans le plan des appartements commandés par les salles VI

et LII sera donnée dans le second article.

(2) Lorsque la vue a été prise, l'un des chapiteaux, dont l'équilibre était instable, avait déjà été déposé.

(3) Visible sur notre figure 11.

direct avec la paroi Est de la pièce; c'est certainement à cette circonstance qu'est dû le fait que les rosettes peintes décorant ce mur n'ont pu être disposées sur une horizontale<sup>(1)</sup>. Dans les deux escaliers, la colonne du fond devait porter un palier, placé dans la largeur de la cage; les trous d'encastrement du madrier qui supportait ce palier se voient, dans les parois Nord et Sud de la pièce XIX, à hauteur du chapiteau de la colonne;

2° L'existence, dans chacune des latrines du rez-de-chaussée, d'un pilier central, en maçonnerie, contenant un tuyau de descente vertical, qui ne peut être que la conduite de vidange des latrines de l'étage (fig. 10);

3° Des fragments de panneaux de stuc, recueillis par nous sur tout le pourtour de la cour, et dont l'assemblage est suffisamment avancé aujourd'hui pour que l'on puisse assurer qu'ils provenaient du portique de l'étage, entre les colonnes duquel ils formaient, vers la cour, une balustrade continue.

Le plan de l'étage devait répéter, dans les grandes lignes, le plan du rez-de-chaussée. L'identité de plan paraît assurée, du moins, pour deux catégories de pièces :

1° A la salle principale de chacun des appartements du rez-de-chaussée devait correspondre, à l'étage, une salle semblable. Car, chaque fois que nous avons retrouvé, dans les salles du rez-de-chaussée, les fragments du décor stucé<sup>(2)</sup> des portes latérales, nous avons recueilli aussi, mêlés à ces restes, les fragments d'un second arc, qui ne peut être que celui de la porte correspondante de l'étage;

2° A chaque latrine du rez-de-chaussée correspond, nous l'avons vu, une latrine à l'étage.

Les plans n'auront différé que par des détails, tels que la disposition des pièces situées au-dessus de la salle de la citerne LIV, au-dessus du passage menant à la tour (si ce passage n'était pas à ciel ouvert), enfin probablement dans l'aile Est, comme à Qasr el-Kharaneh<sup>(3)</sup>.

Sur la façon dont les pièces étaient éclairées nous sommes réduits aux hypothèses. Il me paraît probable que les pièces attenant au mur extérieur

(1) Pl. XXXVII, 2. On voit clairement, au-dessus des rosettes, interrompant l'enduit, la trace inclinée du contre-limon.

(2) Ce décor (arcs encadrant des claires-voies)

sera décrit dans le second article. Porte avec arcs de stuc encore en place, pl. XXXIX, 2.

(3) JAUSSEN et SAVIGNAC, *Mission archéol. en Arabie*, III, pl. XXIII et XXIV.

recevaient leur lumière par d'étroites ouvertures, haut situées dans ce mur; c'est la disposition adoptée à Qasr el-Kharaneh <sup>(1)</sup>, et elle s'explique suffisamment par la préoccupation d'assurer la sécurité du château contre les maraudeurs. Les pièces contiguës au portique s'éclairaient vraisemblablement par des fenêtres ouvertes sous le portique. Pour les salles centrales des appartements, la lumière donnée par la claire-voie de l'entrée, ainsi qu'accessoirement par les quatre claires-voies des portes latérales, pouvait être suffisante. Néanmoins, il est possible que, même dans les salles XXIX et XXIV <sup>(2)</sup>, *a fortiori* dans les salles VI, VII, LII et LV, il y ait eu un éclairage vers l'extérieur. Une confirmation des conjectures faites ci-dessus peut être trouvée dans l'existence de fenêtres intérieures entre les salles II et IV et les salles III et V : de telles fenêtres ne se sont retrouvées qu'en ce seul point du château, et elles donnent sur les deux seules pièces qu'il était impossible d'éclairer de l'extérieur, par suite de la présence des deux demi-tours qui encadrent l'entrée. Une telle constatation suffit à rendre quasi certain que si aucune des autres pièces attenant à l'enceinte ne reçoit de lumière par de telles fenêtres, c'est parce qu'elles s'éclairaient directement de l'extérieur.

L'alimentation en eau du château était assurée :

- 1° Par une conduite fournissant l'eau de Harbaqa;
- 2° Par la collection des eaux de pluie.

J'ai déjà mentionné la conduite, retrouvée au point où elle se détachait du canal venant de Harbaqa (fig. 1, sondage n° 5), et sur la berge de l'oued (sondage n° 6). Elle pénètre dans le château par une ouverture, pratiquée à la base du mur d'enceinte, et barrée, à son entrée dans la pièce XXIII, par une grille de fer dont nous avons retrouvé les restes en place. La conduite traverse ensuite obliquement la cour du château, où plusieurs sondages nous ont permis de fixer son tracé. La citerne de la cour et celle de la pièce LIV étaient approvisionnées en eau par des canalisations secondaires qui se détachaient simultanément, l'une à droite, l'autre à gauche, de la conduite principale. Une troisième citerne, située dans la tour byzantine, était alimentée par une canalisation,

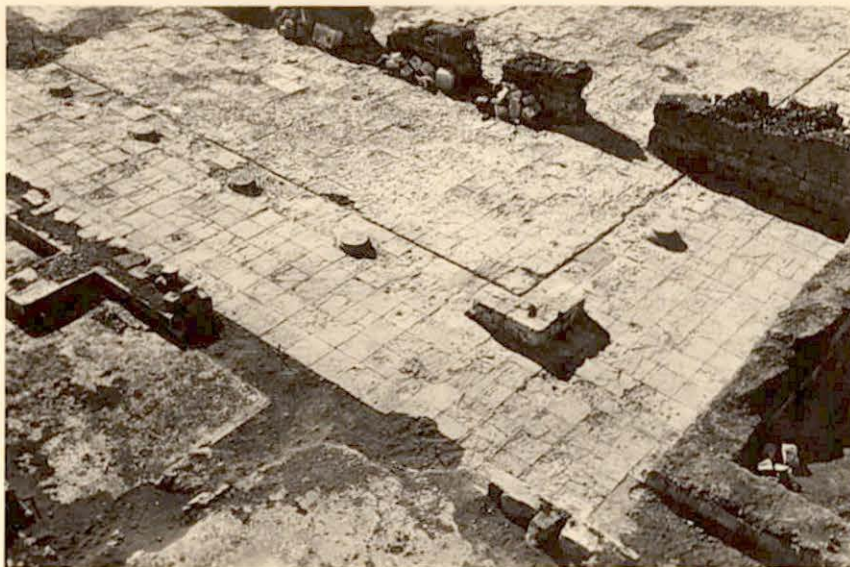
<sup>(1)</sup> *Ibid.*, p. 52, pl. XX et XXV.

<sup>(2)</sup> Cf. Qasr el-Kharaneh, *ibid.*, pl. XXIII, salles 6 et 14, où des soupiraux ont été ména-

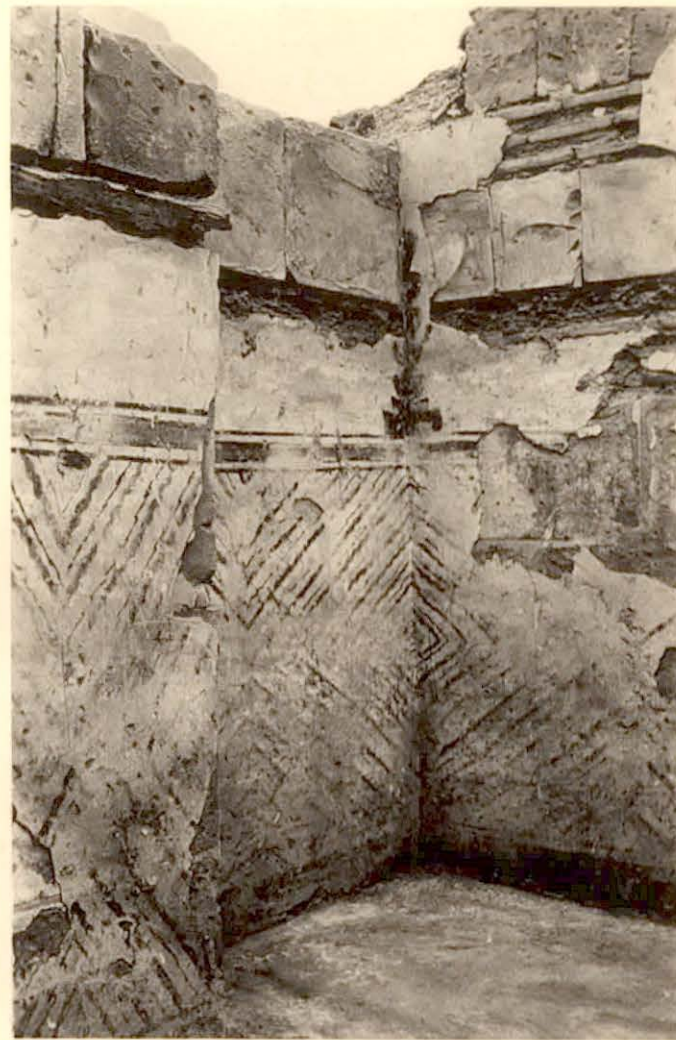
gés, bien que l'existence de demi-tours extérieures laissât très peu de place.



1. Aile Ouest de Qasr el-Heir.



2. Angle Nord-Ouest de la cour.  
Vue prise du mâchicoulis de la tour byzantine.



3. Angle Sud-Ouest de la pièce IV.

dont nous avons également pu préciser par quelques sondages le point de départ, et le trajet, à travers le portique Nord et le passage XL. La conduite sort du château par une ouverture pratiquée à la base du mur d'enceinte dans la pièce XXVIII; aussitôt à l'extérieur elle s'infléchit vers l'Ouest et passe à proximité de l'angle Nord-Est de la tour byzantine, où un dernier sondage nous l'a fait retrouver. Nous ne savons où elle se rendait ensuite: peut-être à quelque réservoir ou citerne d'où pourraient provenir des amas de déblais qui se voient à l'Ouest de la tour. Il est pratiquement certain que la conduite du château était sans relation avec le bain. Ce bâtiment recevait son eau par une canalisation particulière. Il en allait de même du bassin central de la cour: ce nous fut une surprise de constater que le tuyau qui alimentait ce bassin ne se raccordait pas à la conduite principale, mais passait sous elle. Dans l'endroit où il en supportait le poids, et où l'on pouvait craindre qu'il ne fût déformé ou écrasé, il était de plomb; sur le reste de son parcours, de poterie. Il pénétrait dans le château par l'entrée, sous le dallage de laquelle plusieurs sondages nous l'ont fait retrouver. La raison pour laquelle ce tuyau n'était pas directement branché sur la conduite principale est sans doute que l'on tenait à pouvoir faire jaillir l'eau dans le bassin, et qu'une certaine différence de niveaux, ainsi qu'une conduite de faible section, qui amenât l'eau sous pression, étaient donc nécessaires. Mais il n'est guère douteux que ce tuyau, ainsi que la canalisation du bain, dépendaient de la même dérivation que la conduite du château. C'est cette circonstance que nous avons cherché à exprimer dans notre schéma (fig. 1); néanmoins, il convient de remarquer que l'existence du répartiteur B, par lequel l'envoi de l'eau dans les trois conduites aurait été réglé, reste hypothétique: par suite des grandes accumulations de déblais faites, au début de la fouille, dans la région où il devrait se trouver, il ne nous a pas été possible de le rechercher.

Quant aux eaux de pluie provenant des toitures, elles étaient rassemblées sur tout le pourtour de la cour dans un caniveau, qui se déversait d'une part directement dans la citerne de la cour, d'autre part dans le canal par lequel s'alimentait la citerne de la pièce LIV.

Dans l'architecture du château se reconnaissent quelques indices de remaniements ou de repentirs. Les plus intéressants sont ceux qui montrent que



les pièces situées dans l'angle Nord-Est de la cour n'avaient, à tout le moins, pas été projetées telles qu'elles ont été exécutées; dans la pièce XIV, nous avons retrouvé, sous le sol<sup>(1)</sup>, des fondations (en pointillé sur le plan) prolongeant vers l'Est le mur Sud de la pièce XX; dans la pièce XX, un sondage a livré les fondations d'un mur Nord-Sud, situé dans l'alignement du mur qui sépare la pièce XVIII de la pièce XXII. Or, il suffit d'un coup d'œil sur le plan pour s'apercevoir que les premières de ces fondations occupent, dans l'angle Nord-Est du château, une position symétrique à celle du mur séparant les pièces IX et XIX dans l'angle Sud-Est, et que les secondes correspondent au mur séparant les pièces XIX et XXV. A quoi l'on doit ajouter: 1<sup>o</sup> que l'aspect négligé d'une partie du soubassement de pierre du mur Sud de la pièce XX forme un contraste frappant avec les assises soignées qui règnent à la base des autres murs du château; 2<sup>o</sup> que l'assise de soubassement du mur Nord de la salle VI laisse voir les amorces des montants d'une porte qui eût fait communiquer cette salle avec la salle XIV. Toutes ces constatations donnent à penser que le plan de l'angle Nord-Est devait, à l'origine, reproduire exactement celui de l'angle Sud-Est.

Mais les remaniements ne sont pas limités à l'angle Nord-Est du château. Ainsi, nous avons pu relever les indices de deux états successifs des latrines contenues dans la pièce XLIII. Dans l'état (figuré sur notre plan) où nous avons découvert cette pièce, l'orifice des latrines se trouvait à l'intérieur d'une niche pratiquée dans l'enceinte; cette niche était précédée d'une plateforme sur laquelle on montait par deux marches accotées au pilier central. Mais cette niche n'est pas primitive: il n'est que de la regarder pour reconnaître qu'elle a été taillée dans le mur, lequel préexistait, et non point construite en même temps que lui. Dans le premier état de la pièce, l'orifice des latrines était placé, comme dans le reste du château, au pied du pilier central: la démolition des deux marches qui viennent d'être mentionnées nous l'a fait retrouver, encore recouvert (fig. 10) de la cuvette-entonnoir en terre cuite qui fermait normalement ces bouches, et dont nous avons pu observer ailleurs des vestiges.

D'autre part, des portes bouchées se remarquent dans toutes les parties de la construction<sup>(2)</sup>. Le problème se pose de savoir si ces portes ont existé

<sup>(1)</sup> Au cours de l'enlèvement, effectué par M. Pearson, de la fresque qui décorait ce sol.

<sup>(2)</sup> Entre la pièce XX et la cour; entre les pièces X et XIV, XX et XIV, XX et XVIII,



1. Le Portique Est.



2. La porte de la pièce II. Vue prise pendant la fouille.



3. La cour et la tour byzantine. Vue prise du Sud-Est.



4. Décor de la paroi Ouest de la pièce LI. (Cliché à retourner).

alors que les bâtiments étaient terminés et mis en service, et sont donc des témoins d'une première période de la vie du château. On pourrait être tenté de le croire, et de rapporter à cette période le plan primitif ci-dessus mentionné de l'angle Nord-Est ainsi que l'état premier des latrines de la pièce XLIII.

Mais il est malaisé d'imaginer la distribution des pièces dans cette première période. Nous avons pensé d'abord qu'un indice était peut-être fourni, à ce sujet, par la position singulière<sup>(1)</sup> des latrines dans les pièces XVII et XXXIX. En admettant que les portes actuellement existantes entre les pièces XVII et XV, XXXIX et XXXVII ne datent que de la seconde période, et en supposant ouvertes les portes actuellement bouchées entre les pièces XVII et XXI, XXXIX et XLVII — ce qui revient à rattacher la pièce XVII à l'appartement commandé par la salle XXIX (aile Sud), et la pièce XXXIX à l'appartement dépendant de la salle LV (aile Ouest) — on obtient, dans ces deux pièces, une position des latrines beaucoup moins surprenante. Mais, dans ce dernier appartement, deux pièces (XXXIX et XLIII) seraient alors des lieux d'aisances : anomalie qui ne peut guère se résoudre que par l'hypothèse improbable que l'installation de latrines dans la pièce XLIII date seulement de la deuxième période. Et surtout, il faut trouver des latrines à l'appartement dépendant de la salle VII (moitié Sud de l'aile Est), qui en manque, puisque la pièce XVII lui est enlevée. La seule pièce où l'on puisse raisonnablement en chercher les vestiges est la pièce XV, qui est alors la pièce terminale de l'appartement, tout comme la pièce XII l'est dans l'appartement symétrique (moitié Nord de l'aile Est). Nous avons défoncé le sol de la pièce XV sans rien trouver.

D'autre part, il semble difficile de croire que le principe d'appartements strictement isolés les uns des autres, et pourvus chacun de latrines particulières, ne remonte pas au plan originel.

En outre, pas plus que devant l'entrée ou dans la cour, nous n'avons retrouvé, dans les pièces, un sol plus ancien sous le sol actuel. Nos recherches, à cet

XII et XVI, XXXII et XXXVIII, XXXVI et XL, XXXIX et XLVII, XXXVII et XLI, XLI et XXXI, XXI et XVII, et, dans l'assise de soubassement seulement, entre VI et XIV.

<sup>(1)</sup> Comme le montre notre plan, elles sont placées devant le pilier central, si bien qu'elles

sont vues des pièces voisines : celles de la pièce XXXIX est à l'extrémité d'une enfilade de sept pièces ! Une position comme celle des latrines de la pièce XII, derrière un pilier par la masse duquel elles sont complètement cachées, paraît plus normale.

égard, ont porté surtout sur l'angle Nord-Est du château. Le linteau de la porte bouchée située entre les pièces XII et XVI est placé si bas, que, si cette porte était débloquée, un homme de taille moyenne n'y passerait qu'en baissant la tête. Nous avons pratiqué des sondages de part et d'autre de la porte, pour voir s'il existait un sol correspondant à cette hauteur de linteau; nous n'en avons point trouvé. Aucune trace non plus d'un sol qui eût été lié aux fondements de murs découverts dans le sondage de la pièce XX, et sous la fresque décorant le sol de la pièce XIV : le fait que ce dernier sol a été entièrement enlevé permet d'être particulièrement affirmatif pour cette pièce. Il en va de même de la pièce XIX. Des résultats négatifs ont également été obtenus dans les pièces XLVIII et XLVI.

Il est remarquable enfin que les embrasures des nombreuses portes bouchées ne conservent pas de traces d'enduit.

Toutes ces observations m'inclinent à admettre que les modifications de plan constatées dans l'angle Nord-Est, ainsi que les suppressions de portes reconnaissables en tant de points du château, ont été effectuées en cours d'édification. Il est naturel que dans un bâtiment où les communications entre deux pièces contiguës ne sont souvent possibles que par un très long détour on ait conservé, pour la durée de la construction, un certain nombre de passages permettant aux ouvriers d'emprunter des raccourcis. Quant à la modification de plan décelée dans l'angle Nord-Est, elle doit s'être produite très tôt, peut-être avant qu'on eût commencé d'élever les murs, et au moment où les fondations seules étaient faites; elle s'explique sans doute par l'abandon du plan-type<sup>(1)</sup>. Enfin le surhaussement du sol, qui ne fait pas de doute, au moins dans certaines parties du château (pièces XII; LIV et LVII; XLVI et XLVIII) pourrait s'expliquer de la même manière que le relèvement du dallage de l'entrée et de la cour.

La description du château présentée ci-dessus serait donc valable, non pas seulement pour une seconde époque de son existence, mais pour toute la durée de son utilisation comme résidence princière. Au cours de cette période, dont je soulignerais volontiers l'unité, on ne constate aucune transformation affectant l'économie du bâtiment, mais seulement des réfections, des aména-

<sup>(1)</sup> Le problème du plan-type sera discuté dans le second article.

gements secondaires de l'ordre de ceux que nécessite normalement l'entretien de tout édifice. C'est à un aménagement de cette espèce que je réduirais la nouvelle installation, décrite ci-dessus, des latrines de la pièce XLIII; cette petite modification n'a sans doute pas eu d'autre motif que quelque circonstance vulgaire, comme, par exemple, un fonctionnement défectueux de la fosse située sous le pilier central, et la nécessité où l'on aurait été d'organiser un meilleur système de vidange. Je voudrais aussi mentionner ici les traces de réfection qui se laissent reconnaître dans les enduits des murs; dans beaucoup de pièces, on peut observer l'existence de deux couches d'enduit superposées; en quelques endroits, de trois. Sur d'autres points, en particulier dans certains motifs peints imitant grossièrement le marbre, il semble qu'on se soit borné à procéder à des reprises de détail, à boucher des trous: les raccords, souvent effectués sans grand soin dans les motifs ornementaux, aident à déceler ces reprises. J'ajoute qu'on ne peut manquer de s'étonner de trouver enduits tous les murs de pierre du château<sup>(1)</sup>. Il me paraît presque impossible d'admettre qu'on ait adopté cet appareil soigné<sup>(2)</sup>, et d'un si bel effet, si l'on projetait de le masquer; qu'on ait pris la peine de moulurer les têtes de tous les pilastres, si l'on avait, dès le principe, l'intention d'empâter ces moulures comme on a fait. Je croirais plutôt qu'à un moment impossible à préciser de l'histoire du château, les enduits ont été étendus aux murs de pierre: cette opération pourra avoir été effectuée à l'occasion de quelque travail d'entretien, de quelque réfection générale des peintures des appartements.

Les constatations qui viennent d'être faites ont au moins l'intérêt de montrer que le château est resté en usage pendant un certain temps. Sans doute les enduits se fendent et s'écaillent vite: des réfections dont ils portent la trace, il serait imprudent de déduire une longue vie du monument. Mais il ne paraît pas douteux que la période où il a été en service a duré plusieurs années, et peut-être bien une décade ou deux.

Cette période fut suivie d'une autre, dans laquelle des paysans prirent possession du château, que ses maîtres avaient sans doute abandonné. Les traces principales de leur établissement sont: de grossières mangeoires en terre

<sup>(1)</sup> Soit la face intérieure du mur d'enceinte, les murs du bâtiment de l'entrée, et les soubassements de tous les autres murs.

<sup>(2)</sup> En certains points l'enlèvement de l'enduit a révélé de faux joints.

et en moellons, dans les pièces IV, VI, X, XLVIII, XXXVII; deux cuves antiques en pierre, introduites dans la pièce VIII pour y servir de réservoir; un four à pains dans la pièce XLVI; des dalles, grossièrement disposées en cercle, et formant sans doute la plate-forme sur laquelle un animal tournait autour d'un moulin (pièce LII). La durée de cette installation dut être courte, sans quoi on s'expliquerait difficilement l'excellent état où nous sont parvenus les enduits des parois, ainsi que les fresques peintes sur le sol des pièces XIV et XIX.

Pour achever la description du château, il suffira d'observer que le plan de la tour byzantine est différent de celui qu'avait conjecturalement restitué la mission allemande<sup>(1)</sup>, et d'accorder une brève mention aux ruines mises à jour à l'Ouest du château. Construits en terre ou, par endroits, en une maçonnerie très grossière, ces bâtiments sont, au moins en partie, des écuries. Il est malaisé de leur assigner une date. La fouille n'en pas été poursuivie. J'incline cependant à les attribuer au VIII<sup>e</sup> siècle et à y voir soit des communs, édifiés alors que le château servait encore de résidence, soit plutôt une construction contemporaine de l'installation des fellahs dans l'intérieur du château.

Enfin, il importe de donner ici une description sommaire d'une sorte de fortin ou khân<sup>(2)</sup> qui s'est superposé, dans l'angle Nord-Ouest du château, à la construction omeyyade. Les murs de cet ouvrage, qui se distinguent au premier coup d'œil des murs omeyyades, sont faits de brique crue, de galets et de blocs remployés empruntés en partie à la ruine du château, mais surtout, semble-t-il, à celle du bain. Le fortin consistait essentiellement en une enceinte trapézoïdale, enfermant une partie des ailes Ouest et Nord et empiétant sur la cour du château. C'est certainement le désir d'utiliser la tour byzantine, laquelle devait être encore intacte, qui a fixé le choix des constructeurs sur cette région de la ruine. La partie basse, en pierre, de l'enceinte omeyyade, retrouvée par eux, leur fournit deux des côtés de leur enceinte. Ils se bornèrent à les surélever; un fragment de courtine, surbâtissant le mur omeyyade, est encore en place contre le flanc Est de la tour. Les deux autres côtés furent

<sup>(1)</sup> WIEGAND, *Palmyra*, p. 6, fig. 8.

<sup>(2)</sup> Sur la date (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) de cet ouvrage voir notre second article.

construits *a fundamento*. La façon dont le mur Sud coupe la salle LII, et le mur Est les pièces XX et XXII, montre que les constructeurs ignoraient le plan omeyyade. On doit certainement admettre que le château était déjà totalement ruiné, et transformé en un petit tell au-dessus duquel rien n'émergeait : l'aspect du site devait être sensiblement le même que lorsque nous nous y sommes établis. Dans la partie Nord du nouvel ouvrage les constructeurs détruisirent le tell, et avec lui les murs omeyyades de terre qui y étaient enfouis; le soubassement de pierre de ces murs fut seul conservé<sup>(1)</sup>. Au contraire, dans l'angle Sud-Ouest du fortin (pièces XLVI, XLVIII, L et LII), le tell fut respecté : les murs omeyyades en terre, encore recouverts de leurs enduits peints, comme dans le reste du château, y furent mis à jour par notre fouille. Les murs qui limitent actuellement au Nord et à l'Est la pièce XLVI sont à considérer comme des murs de soutènement. La partie Nord du mur Est de l'ouvrage (dans les pièces XX et XXII) avait le même caractère, mais devait former en même temps le soubassement d'un mur, aujourd'hui détruit, dont on ne peut manquer de postuler l'existence; car il est impossible d'admettre que le fortin soit resté dépourvu de défenses en ce point, où le tell constitué par les ruines de l'angle Nord-Est du château, le dominait d'une hauteur d'environ 4 m. La partie Ouest du mur Sud (dans la pièce LII) est à regarder comme la fondation d'un rempart semblable, séparant la partie du tell incluse dans le fortin de la partie laissée à l'extérieur. L'entrée du fortin est à proximité de l'angle Sud-Est de la tour et donne dans une sorte de passage ou vestibule. Elle est située à un niveau supérieur à celui du sol du fortin. La différence des niveaux est rachetée par deux marches. A l'intérieur de l'enceinte étaient trois pièces : l'une<sup>(2)</sup> s'ouvrait sur le passage d'entrée, les deux autres<sup>(3)</sup> sur la cour.

La citerne de la cour était en service. Une brèche pratiquée dans le tell, à travers les pièces VIII et XIV<sup>(4)</sup>, livrait passage aux crues de l'oued. Dans la cour du château l'eau suivait un chenal, pratiqué aux dépens du dallage

<sup>(1)</sup> Le sol du fortin, qui devait être un simple sol de terre battue, et que nous n'avons pas nettement observé, devait être au niveau du sommet de cette assise de soubassement.

<sup>(2)</sup> Qui correspond à la pièce XXX et à une partie de la pièce XXXIV du château.

<sup>(3)</sup> L'une correspond aux pièces XLIV et XLII; l'autre à la pièce XXVIII et à une partie des pièces XXIV et XXII.

<sup>(4)</sup> Cette brèche se voit sur notre planche XXXVII, 2, à droite.

<sup>(5)</sup> Pl. XXXIX, 1, au premier plan.

omeyyade<sup>(5)</sup>; elle pénétrait dans la cour du fortin par une ouverture voûtée ménagée à la base de l'enceinte. La citerne de la tour paraît avoir été en usage elle aussi, car c'est à l'époque du fortin que l'on est tenté d'attribuer une conduite en poterie<sup>(1)</sup> dont l'installation entraîna la réfection d'une partie du dallage.

DANIEL SCHLUMBERGER.

(*A suivre.*)

<sup>(1)</sup> En pointillé sur le plan. Cette conduite devait recueillir l'eau de la terrasse qui couvrait la tour.

# LES FOUILLES DE QASR EL-HEIR EL-GHARBI (1936-1938)

## RAPPORT PRÉLIMINAIRE

(Deuxième article)

PAR

DANIEL SCHLUMBERGER

B. *Le décor.* — Le château était orné de mosaïques, de lambris, d'un décor peint, et d'un décor sculpté en stuc. Il ne subsiste presque rien des mosaïques ni des lambris. Les premières ne sont plus représentées que par quelques restes infimes, encore liés à des fragments de stuc recueillis aux alentours de l'entrée, ainsi que par des cubes détachés, ramassés en grand nombre dans la même région. Les seconds se réduisent à quelques morceaux de bois sculpté sur lesquels se discerne, par places, la trace d'un rehaussement d'azur et d'or; les motifs en sont géométriques et floraux. Ils ont été trouvés exclusivement dans le bâtiment de l'entrée.

Le décor peint et sculpté, au contraire, est conservé dans une large mesure. Le décor peint des parois du rez-de-chaussée ne comporte, en règle générale, pas de représentations figurées. Trois types peuvent y être distingués. Le premier type présente simplement une superposition de larges bandes horizontales monochromes. Les couleurs employées sont le blanc, l'ocre et le lie de vin. Le deuxième type (pl. XXXVIII, 3) se distingue du premier par un haut soubassement à l'imitation grossière d'un revêtement de marbres, ainsi que par des supports élancés, figurés dans les angles, et dont les uns de couleur brun-rouge ressemblent à des colonnettes bouletées, ou à des pieds de meubles en bois tourné, tandis que d'autres<sup>(1)</sup> ont l'aspect de poteaux gris, ornés d'une sorte de quadrillage que je ne saurais expliquer. Le troisième type (pl. XXXIX, 4; et fig. 12) comporte de grandes rosettes de couleurs vives, géométriques ou végétales à l'exception d'une seule (fig. 26) qui représente un animal fabu-

<sup>(1)</sup> Semblables aux supports d'angle de la pièce LIX, fig. 12.

leux. Les rosettes n'apparaissent que dans les six pièces LI, LIII, LVII, LIX, XLVIII et L, où elles s'ajoutent aux zones claires d'un décor semblable à celui du deuxième type, et dans les cages d'escalier (XIV et XIX), où elles sont disposées sur des bandes monochromes verticales (pl. XXXVII, 2). Le décor du deuxième type est de règle dans les salles centrales des appartements, et dans les quatre pièces qui en dépendent immédiatement; il se trouve

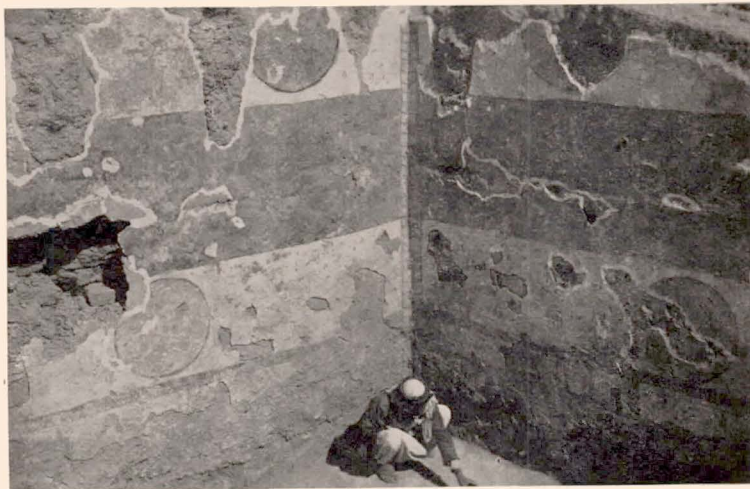


FIG. 12. — Décor peint (troisième type). Angle Nord-Ouest de la pièce LIX.

aussi dans la pièce XLI et dans le passage LIV. Enfin le décor du premier type règne dans toutes les autres pièces.

Le château possédait en outre des peintures figurées. Deux spécimens s'en sont retrouvés presque intacts : ce sont de grandes fresques <sup>(1)</sup> qui ornaient le sol des deux cages d'escalier. D'autre part, l'entrée (I) et les quatre pièces attenantes (II, IV, III, V), ainsi que les deux cages d'escalier (XIV et XIX) ont livré les débris de fresques provenant des parties hautes de l'édifice, et d'ailleurs réduites souvent à une véritable poussière. Quelques échantillons de médiocre dimension ont pu néanmoins être assemblés. On y voit surtout les vestiges d'un brillant décor floral. Mais certains morceaux contiennent aussi les restes de scènes figurées; sur deux ou trois fragments se lisent même quelques lettres grecques, peintes avec soin, et dont je ne tire point de sens.

(1) Elles feront l'objet d'une publication séparée, dans les *Monuments Piot*.

On ne saurait assez déplorer la perte de ces fresques, dont l'une au moins paraît avoir été de caractère historique.

Par la place considérable qu'ils occupent dans le décor du château, aussi bien que par leur variété et par l'importance de leurs parties figurées, les stucs sculptés constituent sans contredit la découverte capitale de la fouille. Réserve faite d'un arc assez complet (entrée de la pièce II, pl. XXXIX, 2), et de petits fragments de deux autres arcs (entrées des pièces LI et LVII), rien n'en a été trouvé en place : cette masse énorme d'ornements avait été entraînée dans la ruine des parties hautes du château, et gisait en morceaux parmi les décombres. Heureusement, à mesure que la fouille se développait, il devenait de plus en plus évident que ces morceaux n'avaient pas subi de déplacement depuis leur chute : il devait donc être possible de reconstituer au moins partiellement les ensembles auxquels ils avaient appartenu, et de décider de la place que ceux-ci avaient occupée dans l'édifice. De ce travail, qui se poursuit, les résultats principaux sont aujourd'hui les suivants.

Les stucs sculptés ont été utilisés aussi bien au décor extérieur qu'au décor intérieur du château. L'ornementation extérieure était appliquée d'une part à la façade extérieure et à la façade sur cour du bâtiment de l'entrée, d'autre part aux portiques.

Le décor de la façade extérieure formait, au-dessus de la porte et sur les demi-tours, un revêtement sans lacune. Le croquis ci-contre (fig. 13), que je dois à l'amitié de M. Ecochard, représente une tentative provisoire de restitution de ce décor. Un doute subsiste sur les points suivants :

1° Le niveau exact de la frise 1. Il paraît certain que cette frise était en contact avec les consoles de la porte; car une surface non sculptée qui se voit à son extrémité doit être celle que masquait la console. Mais ce contact peut être obtenu à un niveau inférieur à celui que nous avons choisi. Le déplacement possible vers le bas est au maximum de 50 cm. Il pourrait s'effectuer sans modification de la position de l'arc ovale. Car, si l'extrémité de cet arc est aujourd'hui assemblée avec un fragment de la bordure du panneau 2<sup>b</sup>, le raccord de ce fragment lui-même avec le reste du panneau n'est pas encore trouvé.

2° La liaison entre le motif 10 et le motif 11. Elle n'est pas réalisée, et il est possible qu'un ou plusieurs motifs supplémentaires s'intercalent en cet endroit.

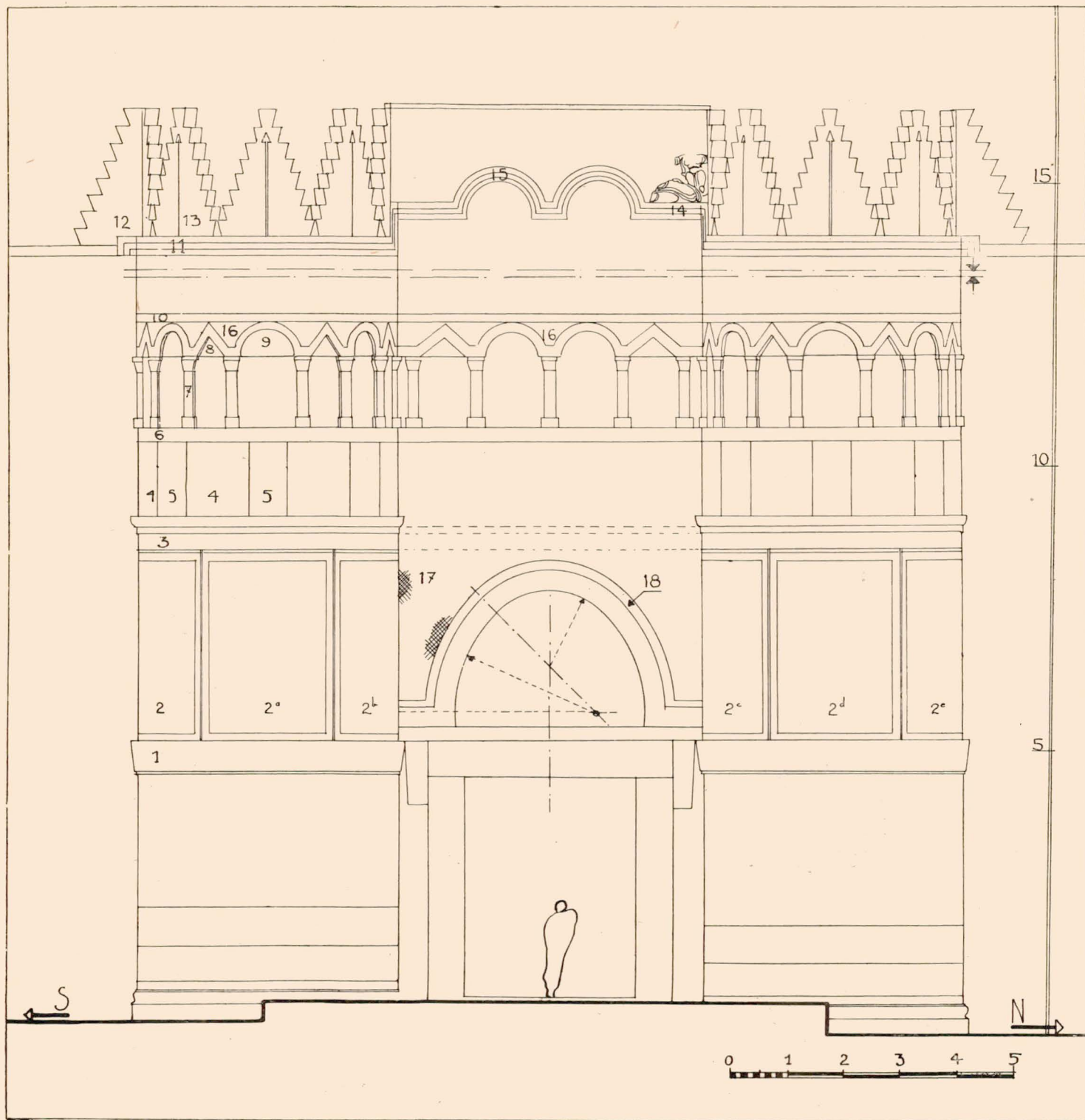


FIG. 13. — La façade du bâtiment de l'entrée. Essai de restitution.

1, frise d'acanthes inclinées par le vent; — 2-2', grands panneaux; — 3, corniche; — 4-5, petits panneaux; — 6, frise de palmettes; — 7, colonnettes encadrant des niches; — 8-9, frontons et arcs; — 10, méandre avec rosettes et

acanthes; — 11, 14-15, bandeau comportant plusieurs ornements; — 12-13, merlons; — 16, bustes; — 17, restes de mosaïque; — 18, archivolte.

3° La restitution de la zone correspondant, dans la partie centrale de la façade, aux panneaux 4 et 5 des tours. Il est probable qu'il faut y placer des conques portées sur des consoles, motif dont nous possédons des fragments.

4° La disposition des niches (sous fronton) et des fenêtres (sous arcades) de la partie centrale. Les vestiges de ces éléments sont si peu nombreux qu'on n'atteindra sans doute pas à une certitude.

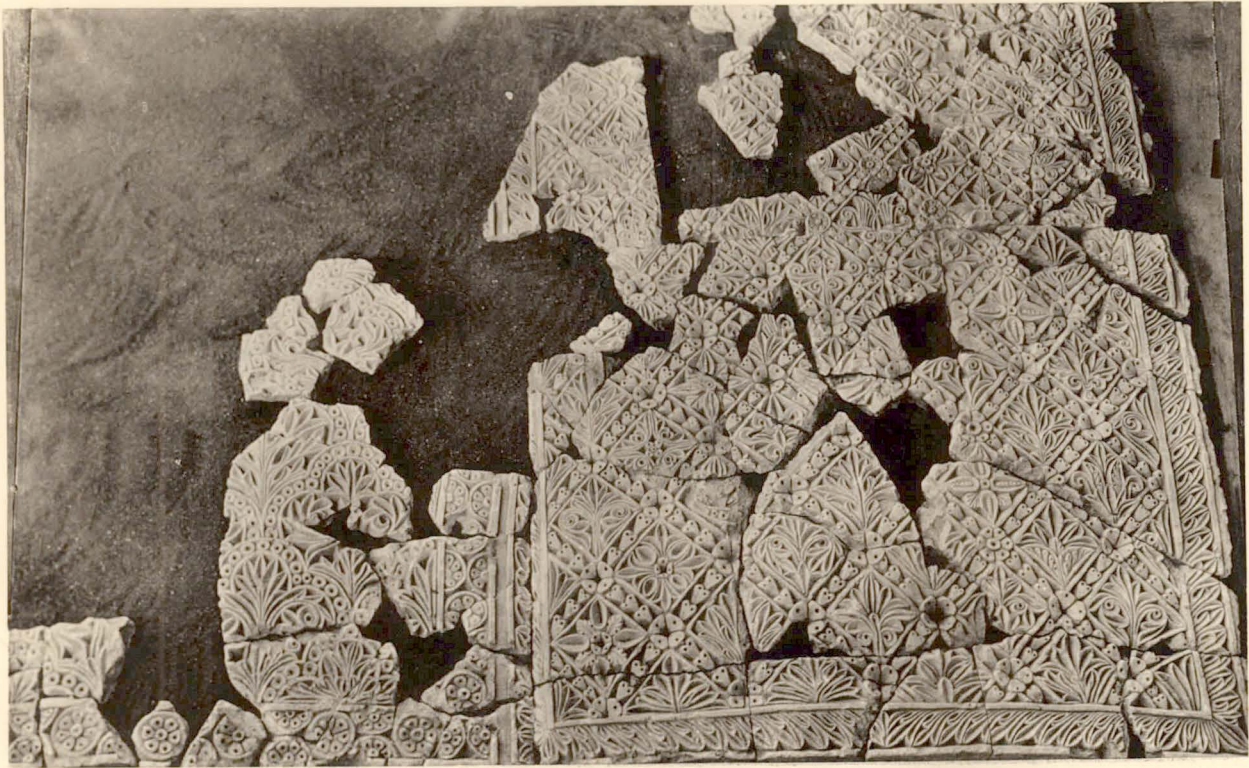
5° La restitution du haut de la partie centrale, tant au-dessous qu'au-dessus du bandeau 14-15.

Ces réserves faites, on voit que la base du revêtement stucqué, formée, sur les demi-tours, d'une puissante frise d'acanthes inclinées par le vent 1, était située à environ 5 m. du sol, approximativement au niveau du linteau de la porte. Cette frise supportait, sur chaque tour, trois grands panneaux rectangulaires 2 (pl. XLIV, 1 ; XLVII, 2 et 4), placés en hauteur ; une corniche 3<sup>(1)</sup> à rosettes et godrons les couronnait. Au-dessus de cette corniche régnaient des panneaux plus petits alternativement rectangulaires et carrés 4 et 5 (pl. XLVI, 4) ; une étroite frise de palmettes 6 ; une rangée de colonnettes 7 encadrant des niches et supportant une alternance de frontons 8 et d'arcs 9, entre lesquels des bustes 16 (fig. 21) venaient bizarrement s'insérer ; enfin une sorte de méandre avec rosettes et acanthes 10 (fig. 20). Le couronnement des tours consistait en une zone de merlons 13 reposant sur un bandeau 11 formé de la superposition de plusieurs motifs. La liaison des motifs 1 à 10, ainsi que celle des merlons avec le bandeau 11 est établie par des raccords tout à fait certains.

La restitution du décor de la partie centrale est jusqu'ici moins bien assurée. Néanmoins la place du grand arc ovale 18 est déterminée à quelques centimètres près. Aux fragments de l'arc adhèrent encore les cubes d'une mosaïque 17 qui devait en remplir les écoinçons. La place de la zone des niches et fenêtres est donnée par sa relation avec la zone correspondante sur les tours, et seul l'agencement interne en reste incertain. Enfin, la place du bandeau 14-15 n'est pas douteuse, car la section verticale par laquelle il se relie au bandeau 11 est conservée sur la tour Sud.

Le décor de la partie centrale comprenait des bas-reliefs figurés. Fort remarquables sont les fragments d'une figure de souverain, approximativement de

(1) Un fragment de cette corniche dans *Comptes rendus Acad.*, 1937, p. 136, fig. 4.



1. Façade extérieure. Panneaux 2<sup>a</sup> et 2<sup>b</sup>.



2. Arc. Entrée de la salle XXIX (rez-de-chaussée ?).

grandeur naturelle, assise de face, les genoux écartés et les pieds joints (pl. XLV, 3). La tête (pl. XLVI, 1), qui est partiellement conservée, porte une couronne, faite, semble-t-il, d'une sorte de calotte plate, bordée à la base d'un cerceau métallique, sur lequel est placée une paire d'ailes flanquant un cabochon central <sup>(1)</sup>. L'absence de toute indication de plis sur la calotte paraît indiquer qu'elle ne consistait pas en une pièce d'étoffe; elle pouvait être de feutre ou de métal. On ne saurait décider si le cerceau, avec les ornements qu'il porte, était attaché à la calotte, ou formait un diadème séparé. Les parties conservées du sommet de la couronne montrent la trace d'une exposition prolongée à la pluie, et il paraît certain qu'aucun élément supplémentaire ne se superposait à ceux qui viennent d'être décrits. Sous la couronne passe la chevelure <sup>(2)</sup>. Elle est coupée en frange de part et d'autre du front, et tombe en lourde masse derrière l'oreille, à laquelle s'accroche une grosse boucle. Le visage <sup>(3)</sup>, mutilé, est encadré d'une barbe en collier. Le nez et l'arcade sourcilière <sup>(4)</sup> se détachent en fort relief. L'œil, au contraire, n'est indiqué que par de la couleur <sup>(5)</sup>.

Le costume consiste en une tunique et un pantalon. La tunique, qui dégage largement le cou, possède des manches, et est ornée de galons de perles dont l'un, placé sur le devant, s'arrêtait probablement à la ceinture, tandis qu'un autre borde le bas du vêtement, lequel forme une sorte de tablier recouvrant le haut du pantalon. Ce dernier, pour autant qu'il est visible, paraît très ample; la couture en est masquée par un galon de perles. Les rosettes qui se voient sur les genoux n'appartiennent sans doute pas au pantalon, mais plutôt à la tunique. Elles ne forment peut-être, avec les galons unis auxquels elles semblent attachées, qu'un ornement du pan de ce vêtement. Mais il se peut aussi que ces galons soient des courroies, et qu'ils aient pour objet de relever la tunique sur les hanches. Il est assez probable que la figure royale occupait le tympan de l'arc ovale.

Un autre morceau très notable montre le reste d'un personnage étendu <sup>(6)</sup>

<sup>(1)</sup> Vestiges de couleur rouge.

<sup>(2)</sup> Vestiges de couleur noire.

<sup>(3)</sup> Vestiges de couleur ocre.

<sup>(4)</sup> Vestige d'une indication du sourcil par de la couleur noire.

<sup>(5)</sup> Noire pour les contours et pour l'iris, blanche pour la cornée.

<sup>(6)</sup> Dans les plis de la draperie traces de couleur rouge.

auprès duquel une femme <sup>(1)</sup> est assise (pl. XLVI, 3). Un assemblage récent est venu prouver que ce morceau reposait directement sur le bandeau 14, et s'adossait à la tour Nord.

Le décor de la façade sur cour du bâtiment de l'entrée était formé, pour l'essentiel, par deux importants bas-reliefs, comprenant chacun plusieurs personnages grandeur nature. Ces bas-reliefs devaient être placés à une assez grande hauteur puisqu'il fallait qu'ils fussent visibles de la cour par dessus la toiture du portique de l'étage. Il est malheureusement douteux qu'ils puissent être reconstitués.

Du décor du portique nous conservons surtout les importants vestiges d'un parapet, qui était formé de panneaux de stuc insérés, trois par trois, dans les entre-colonnements de la galerie de l'étage. Ces panneaux portent une grande diversité de représentations. On y voit quelques animaux, mais surtout des figures humaines : hommes, femmes (fig. 25); personnages d'âge mûr <sup>(2)</sup>, ou jeunes gens imberbes, assis de face, ou debout et en marche, porteurs, pour la plupart, d'objets variés tels que cornes d'abondance, vases, coupes pleines de fleurs, ou même volatiles et quadrupèdes (pl. XLVII, 3).

Quant aux stucs qui rehaussaient l'intérieur du château, ils se trouvaient : au rez-de-chaussée dans les salles centrales des appartements (fig. 24, pl. XLIV, 2 et XLV, 1), dans la chambre XLI (pl. XLV, 2), et vraisemblablement dans la chambre XXXVIII <sup>(3)</sup>; à l'étage dans les pièces correspondantes (pl. XLVI, 2), et en outre, dans les pièces du bâtiment de l'entrée. Si l'on fait abstraction de l'ensemble que formaient ces dernières pièces avec les deux salles adjacentes, ensemble dont le décor, plus riche, n'est restitué jusqu'ici que très incomplètement, l'emploi des stucs paraît limité au décor des baies : dans les salles centrales nous n'avons trouvé, outre les restes de quelques fenêtres rectangulaires <sup>(4)</sup>, que des fragments d'arcs, avec claires-voies.

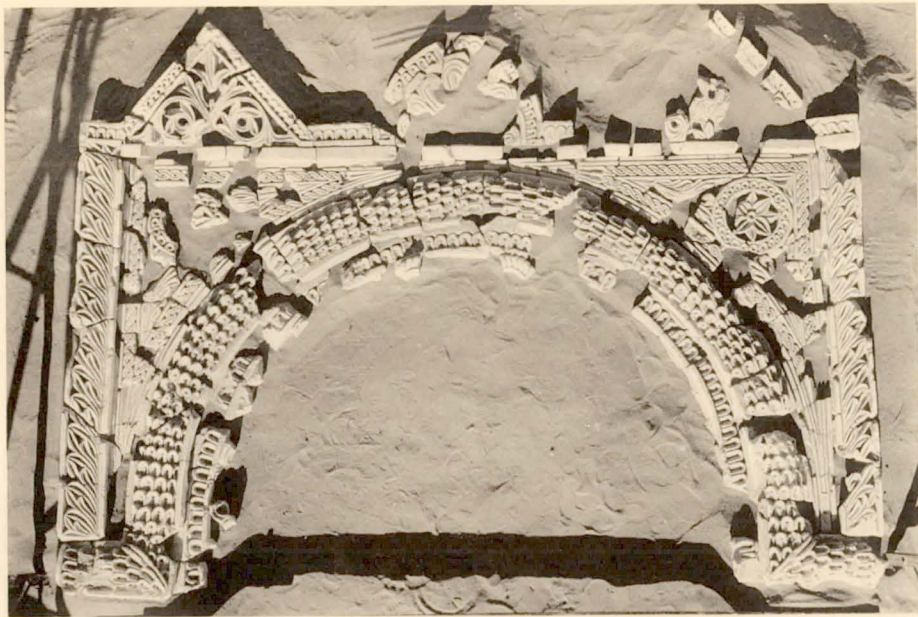
<sup>(1)</sup> Traces de couleur bleue.

<sup>(2)</sup> *Comptes rendus de l'Académie*, 1937, p. 138, fig. 5.

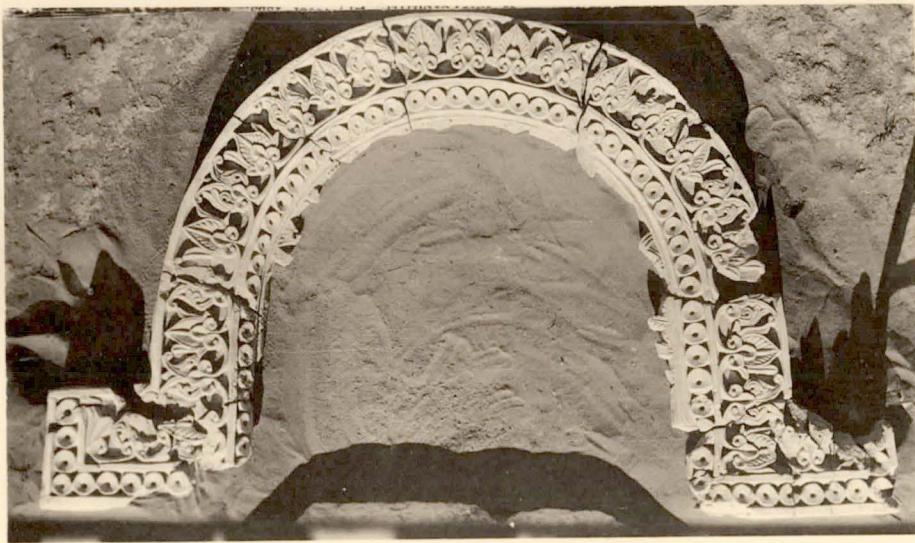
<sup>(3)</sup> Les observations consignées ci-dessous ont été faites dans la partie du château restée en dehors du fortin mamelouk. Dans les pièces détruites lors de la création de ce fortin les stucs ont disparu, et aucune observation n'était plus possible. Dans la pièce LII elle-

même, qui a subsisté (et où l'on n'attendrait d'ailleurs que six arcs), la position des stucs a été bouleversée par l'intrusion de la fondation de l'enceinte mamelouke. Mais il est extrêmement probable que notre description vaut pour l'ensemble du château.

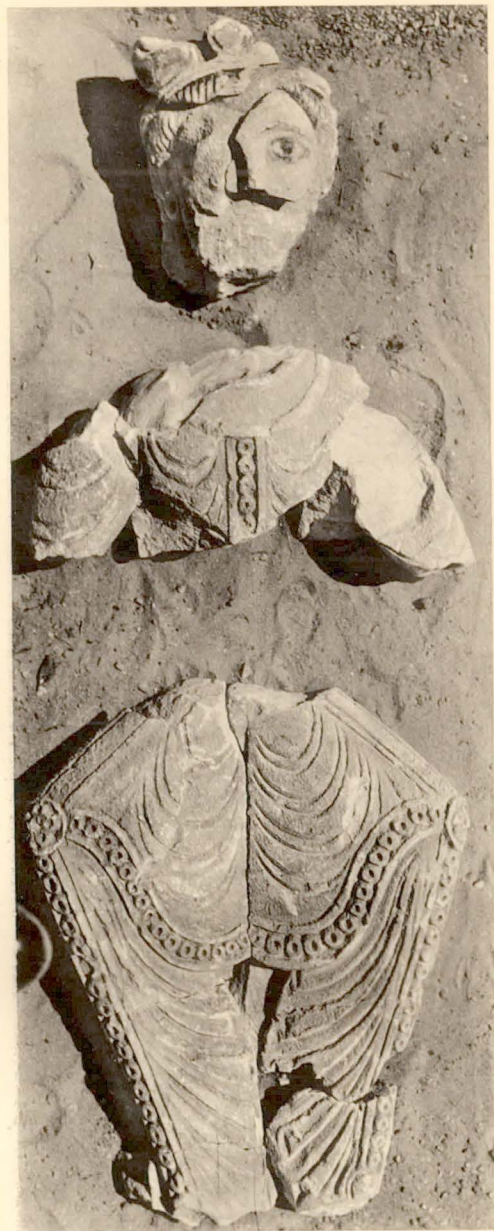
<sup>(4)</sup> Qui doivent sans doute être placés à l'étage, au-dessus du toit des portiques.



1. Arc. Entrée de la salle XXIX (étage?).



2. Arc. Entrée de la pièce XLI (étage?).



3. Calife (?). Façade extérieure.

Ces ornements étaient placés au-dessus des portes : les claires-voies reposaient sur les linteaux, qui étaient de bois, et qui ont disparu, mais dont les encastremements se voient encore en plus d'un endroit ; les arcs habillaient l'arc de brique, comme le montre notre planche XXXIX, 2. Une extrême diversité régnait dans le décor des arcs ; grâce à cette circonstance le tri des fragments, et la reconstitution des arcs ont pu être effectués sans hésitations. Le nombre des arcs recueillis dans chaque salle est de dix. Comme les salles ont chacune cinq portes et qu'au pied de chaque porte se trouvaient les débris de deux arcs, nous sommes assurés que cinq arcs proviennent des portes du rez-de-chaussée, et cinq des portes de l'étage.

De même, dans l'entrée de la pièce XLI se sont trouvés les fragments de deux arcs dont l'un doit être celui du rez-de-chaussée, l'autre celui de l'étage.

La présence de portiques richement décorés sur les quatre façades intérieures devait créer l'apparence d'un équilibre entre les diverses parties du bâtiment, et donner à l'observateur placé dans la cour l'impression d'une égale distribution de l'ornement. Mais, si l'on fait abstraction des portiques, il est impossible de n'être pas frappé par le contraste que forme le décor des ailes Nord, Ouest et Sud, que nous nommerons les ailes secondaires, avec celui de l'aile Est, tout au moins dans la partie centrale de l'étage et dans les escaliers qui y donnent accès. Dans les ailes secondaires, il n'y a pas, ou presque pas, de décor extérieur ; et quant au décor intérieur il reste, même dans les salles principales des appartements et dans les quatre pièces qui en dépendent immédiatement, relativement simple et d'une qualité presque toujours très médiocre. Dans l'aile Est il en va tout différemment : la profusion d'ornements géométriques et floraux, les grands bas-reliefs figurés, les mosaïques qui revêtaient à l'extérieur le bâtiment de l'entrée ; les fresques, les lambris et les stucs qui ornaient les pièces de ce bâtiment ; les stucs des deux salles adjacentes <sup>(1)</sup>, les grands tableaux qui couvraient le sol et les parties hautes des

(1) Celles qui correspondent, à l'étage, aux salles VI et VII. Il ne semble pas que ces salles aient eu des lambris et des fresques. Quant à leur décor stucqué il est le même que celui des salles des autres ailes, en ce qu'il comporte le même nombre d'arcs (compte tenu de la réserve faite ci-dessus pour la salle VI) ; mais

aux arcs s'ajoutent les fragments d'un grand nombre d'autres motifs qu'il n'est pas vraisemblable de regarder comme provenant du bâtiment de l'entrée. C'est là ce qui nous fait classer ces deux salles avec les pièces d'apparat.

des cages d'escalier formaient des ensembles d'une extrême richesse, et pour une part au moins d'une réelle beauté.

Ce contraste reflète certainement une différence de destination, celle qui existe entre pièces d'habitation et pièces de réception. Ces dernières devaient occuper, à l'étage, la partie centrale de l'aile Est, et si les cages d'escalier XIV et XIX possèdent, seules de tous les locaux du rez-de-chaussée, un somptueux décor, c'est qu'elles donnaient accès à ces pièces, c'est qu'elles appartenaient à la partie publique du château. Au contraire, tous les appartements du rez-de-chaussée, ainsi que ceux de l'étage dans les trois ailes secondaires, devaient être des logements privés, comme suffirait à le montrer leur caractère fermé, sur lequel j'ai déjà attiré l'attention <sup>(1)</sup>.

### III. — QASR EL-HEIR, ÉTABLISSEMENT OMEYYADE.

#### 1. — La date de l'installation.

Au début de la fouille la date approximative de la tour, la date précise du khân, étaient seules assurées <sup>(2)</sup>. Dans la description que j'ai donnée ci-dessus du double site de Qasr el-Heir et de Harbaqa, j'ai considéré la date omeyyade du khân comme valable pour toutes les autres ruines de cet ensemble, à l'exception du seul barrage de Harbaqa. Je voudrais exposer maintenant les raisons sur lesquelles je fonde cette opinion.

Examinons d'abord le barrage de Harbaqa. Les voyageurs qui l'ont visité l'ont regardé comme un ouvrage de l'époque romaine, et la maçonnerie ne laisse, en effet, selon moi, aucun doute à cet égard. Les parements sont faits d'un calcaire dur, qui est la matière ordinaire de toutes les ruines antiques de la Palmyrène, tandis que je ne connais pas de monuments des périodes suivantes où cette pierre soit utilisée autrement que comme remploi <sup>(3)</sup>.

<sup>(1)</sup> Ci-dessus, p. 227.

<sup>(2)</sup> Ci-dessus, p. 198.

<sup>(3)</sup> A Qasr el-Heir ech-Charqi, qui offre un parallèle particulièrement intéressant, la maçonnerie de la « grande enceinte » et des constructions que cette enceinte renferme (cf. par exemple la mosquée, CRESWELL, *Early*

*Muslim Archit.*, I, pl. 56 c, d), est, par endroits, truffée de remplois antiques, tous de calcaire dur : blocs moulurés de toutes espèces, et de dimensions souvent considérables, parmi lesquels une architrave inscrite encore inédite, des chapiteaux (ex. *Syria*, XIV, 1933, p. 306 et pl. XXXIV, 2), etc. Il est évident que les

Par les grandes dimensions que peuvent atteindre ses blocs <sup>(1)</sup>, par son aspect général soigné qui n'exclut point de nombreuses irrégularités de détail, par le retrait de chaque assise sur l'assise inférieure, l'appareil du barrage (pl. XXVII, 2) présente l'analogie la plus étroite avec celui d'une importante série de monuments : les tours funéraires de Palmyre <sup>(2)</sup>.

Au barrage de Harbaqa s'opposent trois ouvrages d'un tout autre caractère : le jardin, le barrage du jardin, le château. Ces ouvrages, dans lesquels se voient des remplois antiques et byzantins <sup>(3)</sup>, sont construits dans un calcaire tendre, très blanc lorsqu'il est neuf, et que les Palmyréniens paraissent n'avoir jamais employé, au moins dans les parties apparentes de leurs constructions. L'appareil, très soigné, est beaucoup plus petit que celui de Harbaqa, où le contraste peut commodément être étudié, car la maçonnerie du second type s'y trouve représentée par la tourelle <sup>(4)</sup> ajoutée à la vanne

bâtisseurs omeyyades ont exploité des édifices palmyréniens (SEYRIG, *Antiquités syriennes*, II, p. 8 = *Syria*, XV, 1934, p. 31) qu'ils ont trouvés sur place, et dont le matériel ne venait certainement pas de loin. Mais lorsque ces ruines furent épuisées, ils ne remirent pas en usage les carrières palmyréniennes, et préférèrent, pour le reste de leurs constructions (la plus grande partie de la grande enceinte, et la totalité de la petite), une tout autre pierre : le même calcaire tendre qu'à Qasr el-Heir el-Gharbi. De même dans les constructions des sites byzantins de la bordure du désert, les remplois antiques se distinguent aisément des autres espèces de calcaire qui forment le reste de la maçonnerie. Bien entendu ces observations ne sont valables que pour la Palmyrène et l'Émésène orientale, et ne s'appliquent pas dans certaines régions voisines, par exemple dans les régions volcaniques, où l'on n'a jamais disposé en fait que d'un seul matériau de construction : le basalte.

<sup>(1)</sup> La hauteur des assises est, en moyenne, de 80 cm. à 1 m.; elle atteint parfois 1 m. 10.

<sup>(2)</sup> WIEGAND, *Palmyra*, pl. 29, 33, 35 (les assises, qui sont placées en retrait sur toute la

hauteur du barrage, ne sont disposées ainsi que dans la partie inférieure des tours). Le problème de l'origine de cet appareil n'est pas résolu. M. FISHER décrivant, dans REISNER-FISHER-LYON, *Harvard Excav. at Samaria*, I, p. 126-127, une enceinte de construction analogue, et de date incertaine (assyrienne, néo-babylonienne, ou plus tardive, REISNER, *ibid.*, p. 58) propose d'expliquer ce type de maçonnerie par la transposition en pierre d'une technique babylonienne de la brique crue. La même explication pourrait être valable pour l'appareil des tours de Palmyre, sur l'origine duquel l'étude attendue des tours funéraires de la vallée de l'Euphrate, par M. Toll, va peut-être projeter la lumière. Voir provisoirement M. ROSTOVITZEFF, *Dura-Europos and its Art*, p. 56 et pl. X, 2 (tours de Doura, avec soubassements à retraits, comme à Palmyre).

<sup>(3)</sup> Château: ci-dessus p. 197, note 4, et p. 199, note 1. Barrage du jardin : bustes palmyréniens, ci-dessus p. 197. Jardin : les piédroits de l'entrée principale paraissent byzantins par leurs moulures, et par leur matière (calcaire coquillier, comme la tour).

<sup>(4)</sup> Ci-dessus, p. 201, fig. 2.

antique. Or cette maçonnerie est semblable en tous points à celle du khân, daté, comme nous l'avons dit, de 727, et à celle de la « grande enceinte » de Qasr el-Heir ech-Charqi datée de 728 <sup>(1)</sup>. Les analogies avec ce dernier monument sont particulièrement frappantes, non seulement dans le caractère général de l'appareil, mais aussi dans des détails, tels que l'aspect des piquetages destinés à accrocher les enduits. La constatation de ces analogies, l'indice que fournissait le style des stucs <sup>(2)</sup> parurent, dès les premières semaines de la fouille, de fortes raisons de dater nos trois ouvrages, et la tourelle, du début du VIII<sup>e</sup> siècle. Cette datation reçut ensuite de la fouille du château des confirmations décisives. La trouvaille d'une inscription, sur un bloc remployé <sup>(3)</sup>, vint montrer que le château était postérieur au milieu du VI<sup>e</sup> siècle, date de l'édification du bâtiment monastique dont ce bloc avait fait partie. Mais l'origine islamique du château fut prouvée surtout, de façon irréfutable, par la découverte de plusieurs inscriptions arabes. Ces textes sont de trois espèces. Les uns, peints sur de petites plaques de marbre, dont les fragments gisaient dans plusieurs pièces du château, paraissent avoir appartenu à des archives <sup>(4)</sup> ; parmi eux se trouvent quelques mots d'une lettre du calife Hichâm <sup>(5)</sup>. D'autres textes sont gravés sur des blocs de la construction ; l'un de ces blocs s'est trouvé en place, sous le dallage de la cour, dans la paroi de l'une des canalisations. Enfin, quelques noms <sup>(6)</sup> étaient peints en rouge sur les murs du château. Certains d'entre eux ont été tracés sur la

<sup>(1)</sup> *Répert. chronol. d'épigr. ar.*, I, p. 23, n° 28. CRESWELL, *op. cit.*, p. 342.

<sup>(2)</sup> Non seulement pour le château, mais aussi pour le barrage du jardin, ci-dessus, p. 208. Les stucs furent déclarés omeyyades par M. Sauvaget aussitôt qu'il en vit les premiers échantillons.

<sup>(3)</sup> Ci-dessus, p. 225 ; ci-après, p. 366.

<sup>(4)</sup> Des fragments tout à fait similaires, dont l'un contient le reste d'une lettre adressée au calife Hichâm, viennent d'être découverts à Khirbet el-Mefdjer, cf. BARAMKI, *Quarterly Dep. Ant. Palestine*, VIII, pl. XXXIV, 2. Dans ces fragments nous devons probablement reconnaître des *likhâf*, pierres sur lesquelles on écrivait, et dont selon B. MORITZ

(*Encycl. Islam*, I, p. 390, art. Arabie) aucun exemplaire n'était connu jusqu'ici.

<sup>(5)</sup> Ci-dessous, en appendice. Ce fragment (fig. 29) est sans doute un reste de la copie conservée par la chancellerie, plutôt que de l'original de la lettre du calife. On peut imaginer que les archives suivirent le calife lorsqu'il cessa de résider à Qasr el-Heir, et que les pièces qui sont venues jusqu'à nous ont été seules laissées sur place, parce qu'elles étaient brisées ou périmées.

<sup>(6)</sup> Analogues, par l'aspect, aux noms peints sur quelques blocs de Khirbet el-Mefdjer ; cf. BARAMKI, *Quarterly Dep. Ant. Palestine*, V, pl. LXXX et LXXXI, 1.

paroi de brique crue, avant qu'elle ne fût revêtue de l'enduit sous lequel un heureux hasard nous l'a fait retrouver <sup>(1)</sup>.

Restent à dater le bain, et les ouvrages hydrauliques : canaux, réservoir et moulin.

La maçonnerie du bain <sup>(2)</sup> est très différente de celle dont il vient d'être question. La provenance des moellons de calcaire dur qui en constituent la majeure partie pose un problème : ces moellons peuvent assurément avoir été extraits de la carrière, mais il me paraît plus probable qu'ils proviennent soit de la retaille de blocs monumentaux, soit de la démolition de constructions antiques ou byzantines de caractère rustique. La présence, dans la maçonnerie, de nombreux blocs antiques de grand appareil, parfois moulurés, employés tels quels, montre en tout cas que le bain est postérieur à l'époque romaine. La date omeyyade en est assurée, à mes yeux, par la découverte, déjà mentionnée, des fragments de deux claires-voies de stuc <sup>(3)</sup>, qui ne diffèrent en rien de celles du château.

Pour la date des ouvrages hydrauliques nous n'avons d'autre élément d'appréciation que l'aspect de la construction. Dans le réservoir et dans le moulin la maçonnerie est, pour l'essentiel, entièrement semblable à celle du bain : les moellons sont de même matière, et de mêmes dimensions approximatives. Mais une différence s'observe dans l'absence de blocs monumentaux antiques réutilisés, et une autre dans l'emploi systématique, sur certains points ou pour certaines parties de la construction, du calcaire tendre blanc qui forme le matériau ordinaire des ouvrages attribués ci-dessus à l'époque omeyyade <sup>(4)</sup>.

<sup>(1)</sup> L'attribution du château à l'époque omeyyade, que je défendis dès sa découverte (*Comptes rendus de l'Académie*, 1936, p. 216, où IX<sup>e</sup> siècle est une faute d'impression pour VIII<sup>e</sup>) ne fut pas sans rencontrer quelques résistances. L'abondance des figures dans le décor paraissait incompatible avec une datation islamique. On m'objecta que des textes inscrits sur des objets mobiliers, ou même gravés sur des blocs de la construction, n'étaient pas nécessairement contemporains du monument. Mais comment croire qu'un palais antéislamique presque entièrement fait de *brique crue* ait pu se conserver dans un état

suffisant pour être réoccupé un siècle après l'hégire ? Les inscriptions islamiques *in situ* sur les parois de terre furent trouvées par la suite, fournissant, s'il en était besoin, une confirmation de mon point de vue.

<sup>(2)</sup> Ci-dessus, p. 214. Voir pl. XXXIII, 1, 3.

<sup>(3)</sup> Ci-dessus, p. 219.

<sup>(4)</sup> Ces observations s'appliquent même au premier état du moulin; il ne faut pas voir dans le remaniement dont il a été l'objet (ci-dessus, p. 204) une réfection omeyyade d'une installation antique, comparable, par exemple, à la réfection de la vanne du barrage de Harbaqa. Les deux états du moulin

De l'absence de remplois antiques on ne peut tirer aucune conclusion positive. En revanche nos autres observations sur la maçonnerie me paraissent fournir un argument de poids en faveur de la date omeyyade du réservoir et du moulin, et cette induction trouve une confirmation dans l'aspect de la grande canalisation de Harbaqa, laquelle est sûrement omeyyade en deux points de son parcours : à son arrivée au réservoir, et à son entrée au jardin. Dans ces deux endroits le canal, très bien conservé, est entièrement construit en calcaire tendre; au point d'arrivée dans le jardin la maçonnerie du canal et celle de l'enceinte ne forment qu'un bloc, et il est évident que l'on est là en présence d'un ensemble construit d'un seul jet. En d'autres régions situées à l'amont, les observations donnent des résultats moins décisifs, et seule une étude minutieuse, qui reste à faire, permettra de décider si ces sections du canal datent de l'époque romaine, et ont été seulement remises en état par les califes, ou si elles sont entièrement leur œuvre.

## 2. — L'art de Qasr el-Heir.

La date du château étant assurée, il convient maintenant d'examiner comment les particularités de ce monument s'accordent avec ce que nous savons du milieu omeyyade. Un tel examen montrera : que l'architecture du château s'apparente étroitement <sup>(1)</sup> à celle d'un groupe d'édifices contemporains de destination semblable; que le décor du château tire la majeure partie de ses motifs d'arts antéislamiques, et qu'il ressemble par là au décor de diverses catégories de monuments contemporains; que d'une façon générale, le monument présente des caractères que l'on avait déjà proposé de regarder comme spécifiques du premier art islamique, art dont nos trouvailles permettent d'ailleurs, sur plus d'un point, de préciser la connaissance.

### A. — *Qasr el-Heir et les châteaux omeyyades.*

Qasr el-Heir appartient au groupe des châteaux extra-urbains, le plus souvent situés au désert, des Omeyyades. Ces *badiyas* ont été étudiées naguère

doivent appartenir à deux moments successifs de l'époque omeyyade.

<sup>(1)</sup> Comme celle du bain, cf. ci-dessus, p. 221.

par le R. P. Lammens <sup>(1)</sup> et par M. Herzfeld <sup>(2)</sup>, qui se sont efforcés d'en dresser la liste. Depuis lors, par suite d'explorations ou de fouilles, cette liste s'est allongée de quelques unités. Les moins mal connus de ces châteaux sont aujourd'hui ceux de Qasr el-Heir ech-Charqi <sup>(3)</sup> en Palmyrène, de Khirbet el-Minyé <sup>(4)</sup> et de Khirbet el-Mefdjer <sup>(5)</sup> en Palestine, de Qasr el-Kharaneh <sup>(6)</sup>, de Qasr et-Tuba, et de Mchatta <sup>(7)</sup> en Transjordanie. La date omeyyade de tous ces monuments ne fait aucun doute selon moi <sup>(8)</sup> ; néanmoins notre connaissance de la première architecture islamique est encore si insuffisante que, pour plusieurs d'entr'eux, il s'en faut que cette date soit unanimement admise. L'intérêt de notre nouvelle *badiya* n'est donc pas seulement dans les faits qu'elle enseigne, mais aussi dans la contribution qu'elle fournit à la solution de la principale difficulté que la définition de l'art omeyyade ait rencontrée jusqu'ici, celle de savoir quels sont les monuments qui relèvent certainement de lui.

<sup>(1)</sup> La « Bâdia » et la « Hîra » sous les Omeyyades, dans *Mél. Fac. Or. Beyr.*, IV, 1910, republié dans *Etudes sur le Siècle des Omeyyades*, Beyrouth, 1930.

<sup>(2)</sup> *Mschatta, Hîra und Bâdiya*, dans *Jahrb. d. Preuss. Kunstsamml.*, XLII, 1921.

<sup>(3)</sup> GABRIEL, *Syria*, VIII, 1927, p. 302-309; en dernier lieu CRESWELL, *Early Muslim Architecture*, I, p. 333. Seul le *petit château* est à considérer ici; le *grand château* n'est pas un palais, mais une ville, comme suffit à le montrer une visite à ses ruines, et comme l'indique expressément l'inscription dont Rousseau nous a conservé le texte, *Répertoire chronol. d'Épigr. arabe*, I, n° 28. Cf. ci-dessous, p. 364, note 2.

<sup>(4)</sup> A. SCHNEIDER et O. PUTTRICH-REIGNARD, *Ein frühislamischer Bau am See Genezareth*, Cologne, 1937; O. PUTTRICH-REIGNARD, *Berliner Museen*, 1938, p. 80-84.

<sup>(5)</sup> D. BARAMKI, dans *Quarterly Dep. Ant. Palestine*, V, p. 132; VI, p. 157; VIII, p. 51; *Ill. London News*, 1938, p. 407 (3 sept.).

<sup>(6)</sup> JAUSSEN et SAVIGNAC, *Mission arch. en Arabie*, III, p. 51; CRESWELL, *op. cit.*, p. 284.

<sup>(7)</sup> Le problème de la date de Mchatta et de Qasr et-Tuba a été soumis à un examen

approfondi par CRESWELL, *op. cit.*, p. 390-405, qui résume toutes les discussions antérieures. Pour Mchatta, ajouter E. DIEZ, *Encycl. Isl.*, III, p. 653-655, et J. STRZYGOWSKI, *l'ancien Art chrét. de Syrie*, Paris, 1936.

<sup>(8)</sup> Sur d'autres châteaux mentionnés par le P. LAMMENS et par M. HERZFELD l'insuffisance de notre documentation interdit provisoirement une opinion assurée. Cependant je tiens à dire ici que j'incline à suivre ces deux savants dans presque tous les cas, en particulier pour Muwaqqar (HERZFELD, *Der Islam*, I, 1910, p. 128-130) ainsi que pour Qasr el-Abiad dans la Rouhbé (voir maintenant POIDEBARD, *Trace de Rome*, pl. LIII) et pour le « castellum » du Djebel Seis (HERZFELD, *Jahrb. der preuss. Kunstsamml.*, XLII, 1921, p. 130; POIDEBARD, *Trace de Rome*, pl. LVI-LVII), sur lesquels les informations que je dois à MM. Ecochard et Sauvaget ont affermi mon sentiment. Parmi les châteaux omeyyades probables, je mentionnerai encore Qastal, cf. BRÜNNOW et v. DOMASZEWSKI, *Provincia Arabia*, II, p. 95-103, où la destination attribuée à ce château (camp d'une cohorte *quingenaria peditata*) est de fantaisie.

Par leurs plans, les châteaux ci-dessus mentionnés présentent avec celui de Qasr el-Heir certaines analogies générales. Tous sont, comme lui, des maisons de type « injonctif »<sup>(1)</sup>. Tous offrent l'aspect d'un quadrilatère à cour centrale<sup>(2)</sup>, et à entrée unique, entouré d'une enceinte, aux angles et sur les côtés de laquelle sont régulièrement disposées des tours et des demi-tours, habituellement rondes<sup>(3)</sup>.

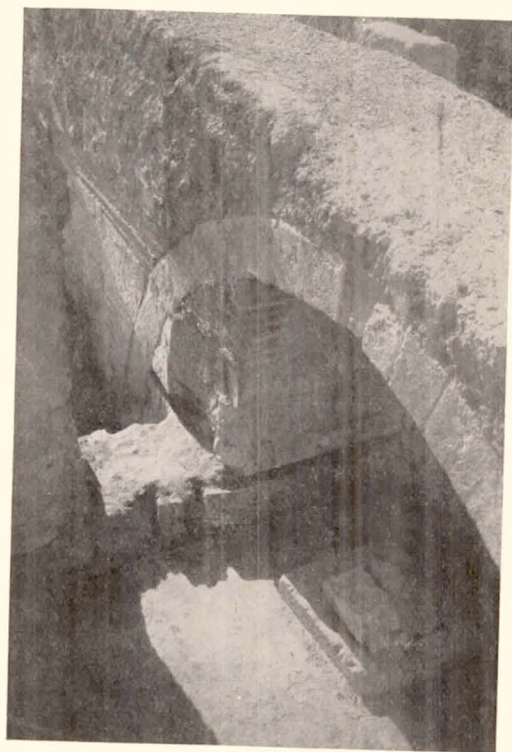


FIG. 14. — Arc et citerne. Le départ de l'arc, dans la pièce LVII, est visible par une brèche pratiquée au travers du mur Sud de la pièce LIV.

Mais il existe, entre le plan de notre château et celui des *badiyahs* déjà connues, des analogies plus particulières. Avant de les examiner il importe d'observer que le plan de Qasr el-Heir résulte certainement de l'adaptation maladroite d'un plan-type à des accidents locaux. D'une part, en effet, le goût des compositions symétriques s'y exprime clairement : deux appartements dans l'aile Est font face à deux appartements dans l'aile Ouest, tandis que les ailes Nord et Sud sont occupées chacune

par un seul grand appartement. Les entrées des appartements de l'aile Est sont placées chacune dans l'axe du deuxième entrecolonnement du portique de cette aile; les entrées des appartements de l'aile Ouest, bien que placées

(1) Selon la définition de KOLDEWEY, *Die Tempel von Babylon u. Borsippa*, p. 14; cf. G. BELL, *Ukhaidir*, p. 88. La maison injonctive, dont l'élément premier est une enceinte qui l'enferme, la défend, l'isole des regards extérieurs, s'oppose à la maison hellénique (conjonctive) et italique (disjonctive).

(2) Ceci est vrai même de Qasr et-Tuba, qui est un château double (fig. 16).

(3) Le dernier plan publié de Khirbet

el-Mefdjer (*Quarterly Dep. Ant. Palestine*, VIII, p. 51, fig. 1) montre seulement une tour ronde (à l'angle Sud-Est) et une tour rectangulaire au milieu du côté Sud. Mais la dernière campagne de fouilles (*Ill. London News*, 1938, p. 407, 3 sept.) a révélé des tours rondes aux trois autres angles, des demi-tours au milieu des côtés Ouest et Nord, des tours carrées encadrant l'entrée.

différemment, ne sont pas disposées moins symétriquement : les piédroits extrêmes en sont alignés sur la seconde colonne du portique Ouest. L'entrée de l'appartement Sud est placée dans l'axe de l'entrecolonnement central du portique Sud. D'autre part le plan du château présente certaines irrégularités, dont les plus frappantes sont la position du couloir LIV, désaxé aussi bien par rapport à la demi-tour Ouest que par rapport à l'entrée du château, et la position de la salle XXIV, désaxée par rapport à la salle XXIX et au bassin central. Or ces irrégularités paraissent dues à la préexistence, sur le terrain où fut élevé le nouvel édifice, de deux éléments qui y furent intégrés : la tour byzantine, et l'arc surmontant la citerne de la pièce LIV<sup>(1)</sup>. Les perturbations introduites par la présence de la tour byzantine sont les suivantes : suppression de la tour ronde que l'on eût attendue à l'angle Nord-Ouest; insertion du passage XL donnant accès à la tour byzantine, et léger déplacement vers l'Ouest des murs Est des pièces XLII et XLIV, de façon à dégager complètement l'entrée de la tour; déplacement vers l'Est de la demi-tour Nord, de façon à l'établir à égale distance de la tour byzantine et de la tour de l'angle Nord-Est; déplacement consécutif de la salle XXIV; enfin, probablement, modification du plan de l'angle Nord-Est du château, entraînant le changement d'orientation de la cage d'escalier XIV. Voici d'autre part les perturbations que l'on peut regarder comme dues à l'existence de l'arc et de la citerne : suppression de deux pièces latérales dépendant de la salle LII, pour faire place au couloir LIV donnant accès à la citerne; augmentation de volume, et léger décalage vers

(1) Il est compréhensible que les constructeurs du château aient pu trouver utile de conserver la tour du monastère. Il est plus surprenant qu'ils aient respecté l'arc. C'est néanmoins ce qu'ils ont fait : l'antériorité de l'arc, auquel les murs du château sont simplement accolés (fig. 14) ne peut faire aucun doute (remarquer en particulier la façon dont le mur Nord de la pièce LVII a été inséré sous l'arc). On pourrait être tenté de voir dans l'arc un vestige du monastère du VI<sup>e</sup> siècle. Mais il est légèrement brisé. Or l'emploi de l'arc brisé n'est pas attesté avant le VIII<sup>e</sup> siècle (sur le problème capital des origines de l'arc brisé cf. HERZFELD, *Der Islam*, p. 111, et CRESWELL,

*Early Musl. Archit.*, I, p. 279; sur le prétendu arc brisé du VI<sup>e</sup> siècle à Qasr ibn-Wardân, je suivrai HERZFELD, *Jahrb. d. preuss. Kunsts.*, XLII, 1921, p. 123). On admettra donc plutôt que les Omeyyades n'ont décidé la construction du château qu'après avoir occupé le site pendant un certain temps, et y avoir exécuté certains travaux. Les premiers de ces travaux durent être la remise en état des citernes du monastère, et l'arc, destiné à faciliter le puisement de l'eau par une poulie accrochée à sa clef, dut être édifié à cette occasion. Je placerais volontiers la construction du bain parmi les travaux de cette première période.

le Nord de la demi-tour Ouest de façon à bloquer le passage que l'arc eût ouvert sur l'extérieur.

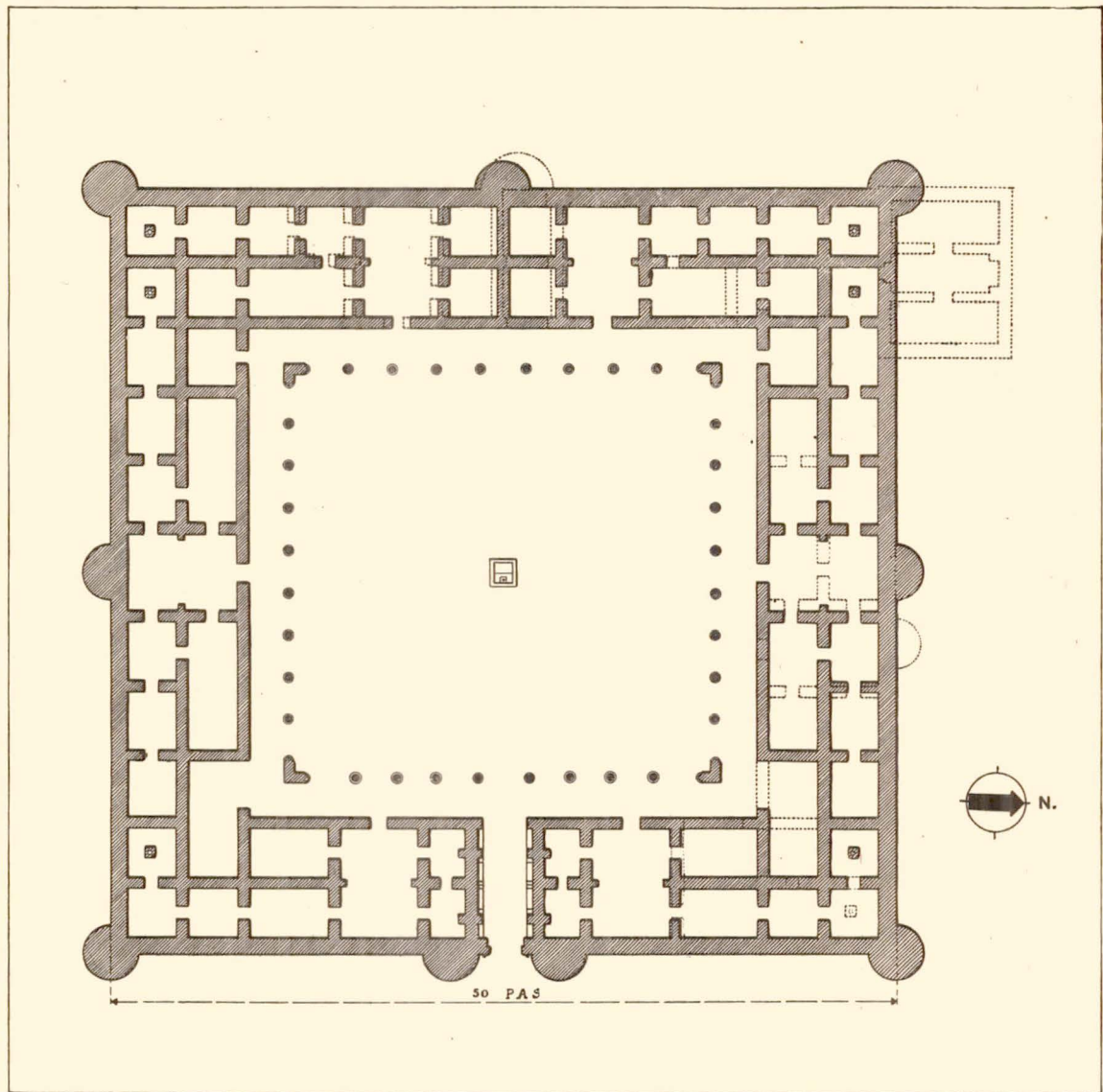
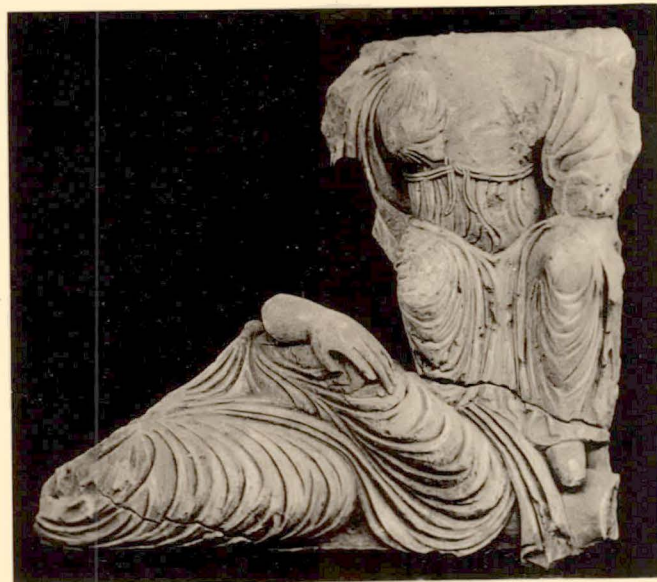


FIG. 15. — Qasr el-Heir, plan idéal. En pointillé les particularités les plus notables par lesquelles en diffère le plan réel.

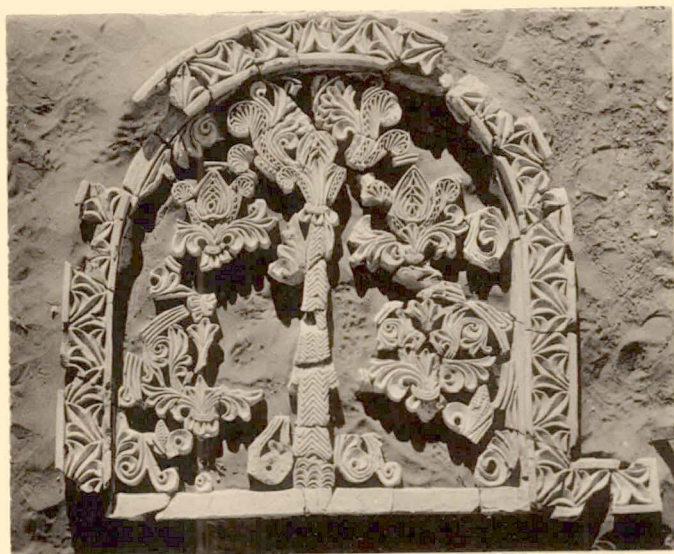
L'explication qui vient d'être donnée des irrégularités qui s'observent dans le plan du château me paraît si probable que j'ai cru légitime de présen-



1. Tête du calife. Détail.



2. Groupe (façade extérieure).



3. Arc et claire-voie d'une porte latérale,  
Salle LV (étage ?).



4. Façade extérieure. Motifs 4 et 5.

ter ici le plan idéal (fig. 15) dont le plan réalisé n'est, selon moi, qu'une déformation; dans les comparaisons qui vont suivre je serais porté à tenir compte de ce plan-type autant que du plan existant. On y voit dans l'aile Est deux appartements entièrement symétriques, séparés par l'entrée du château; dans l'aile Ouest deux appartements symétriques contigus; dans chacune des ailes Nord et Sud un appartement symétrique de l'autre. Deux cages d'escalier de même plan se répondent dans les angles Nord-Est et Sud-Est; deux pièces indépendantes se font face dans les angles Nord-Ouest et Sud-Ouest.

La particularité la plus remarquable du plan du château consiste, sans contredit, dans les six appartements rigoureusement isolés les uns des autres où il se subdivise. M. Creswell a réuni et discuté naguère les exemples d'habitation analogues (*bayt*) fournis par les châteaux alors connus, et y a distingué deux types : l'un iraquien, d'origine sassanide, l'autre syrien <sup>(1)</sup>. Aux exemples syriens qu'il a étudiés <sup>(2)</sup> s'ajoutent aujourd'hui non seulement ceux de Qasr el-Heir, mais aussi un *bayt* à Khirbet el-Minyé <sup>(3)</sup>, et un *bayt* à Khirbet el-Mefdjer <sup>(4)</sup>. L'élément constant de tous ces logements est un groupe de cinq pièces, dont une grande pièce centrale divisée en deux travées par un arc médian, et quatre petites pièces latérales; le logement est souvent limité à cet élément <sup>(5)</sup>, mais souvent aussi il s'augmente, comme à Qasr el-Heir, d'un nombre variable de pièces, accessibles par l'intermédiaire des pièces latérales <sup>(6)</sup>;

<sup>(1)</sup> *Early Musl. Archit.*, I, p. 386. Le *bayt* iraquien a pour centre un *iwân*, le *bayt* syrien une salle. Je regarde cette distinction comme valable, et ne doute pas qu'elle ne soit antérieure à l'Islam, quelle que soit d'ailleurs l'origine lointaine des deux types, que M. SAUVAGET, *Rev. Ét. Isl.*, 1938, p. 117-120, croit unique, et rapporte à la maison hellénistique. Parmi les exemples syriens antéislamiques réunis par M. SAUVAGET, il n'en est pas qui comporte un *iwân*. Quant aux deux exemples d'*iwân* d'époque omeyyade qu'il allègue en Syrie (p. 120, note 1 : Khirbet el-Minyé, sans doute l'aile Ouest; Qasr el-Heir ech-Charqi), même s'ils sont incontestables (pour le second seule une fouille le montrera), on préférera, dans le milieu omeyyade tout pénétré d'influences iraniennes, les expliquer par une telle

influence, plutôt que de les dériver directement de la maison hellénistique.

<sup>(2)</sup> Mchatta, Qasr et-Tuba, Qasr el-Kharaneh, Qastal. Ces deux derniers châteaux sont regardés par M. Creswell comme antéislamiques.

<sup>(3)</sup> Dans l'aile Sud, cf. PUTTRICH-REIGNARD, dans *Berliner Museen*, 1938, p. 81, fig. 1.

<sup>(4)</sup> Dans l'aile Ouest, cf. BARAMKI, *Quart. Dep. Ant. Pal.*, VI, p. 157, fig. 1. La dénomination de *salle du trône* (*Ill. Lond. News*, 1938, p. 407) pour la salle centrale de ce *bayt*, me paraît malheureuse.

<sup>(5)</sup> Par exemple à Mchatta, à Khirbet el-Minyé; à Khirbet el-Mefdjer, à Qastal (appartements c3 et c4), à Qasr el-Kharaneh (étage, appartements 29 et 59).

<sup>(6)</sup> Par exemple à Qastal (appartement c2)

parfois même les *bayt* possèdent leurs cours particulières <sup>(1)</sup>; l'isolement rigoureux des appartements de Qasr el-Heir, commandés chacun par une entrée unique, ne trouve, à vrai dire, de parallèle qu'à Qasr et-Tuba, et dans deux des *bayt* de Mchatta (fig. 17, n<sup>1</sup> et n<sup>2</sup>). Dans les autres châteaux les *bayt* ont des entrées secondaires. Mais ces entrées ne font que doubler l'entrée principale, en permettant de pénétrer directement dans les pièces latérales <sup>(2)</sup>; ou bien

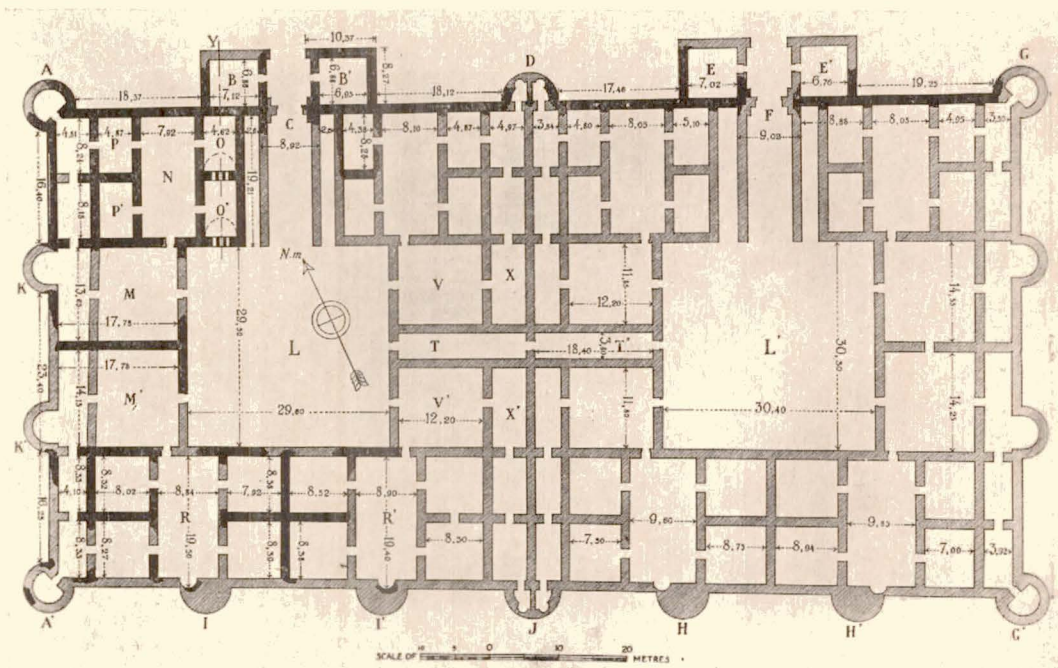


FIG. 16. — Qasr et-Tuba. Plan d'après JAUSSEN et SAVIGNAC, avec légères modifications par CRESWELL (*Early Musl. Archit.*, I, p. 377, fig. 461).

elles s'expliquent comme des accès aux latrines. Il convient en effet d'observer que seuls les *bayt* de Qasr el-Heir et de Qasr et-Tuba <sup>(3)</sup> possèdent

à Qasr et-Tuba (fig. 16), à Qasr el-Kharaneh (appartements 7, 14, 21, 37, 44, 51). A Qasr el-Heir il est remarquable que ces pièces supplémentaires ne possèdent qu'un décor très simple (ci-dessus, p. 325) qui les distingue au premier coup d'œil, et dans tous les cas, des cinq pièces centrales.

<sup>(1)</sup> A Mchatta (fig. 17) les cours k1 et k2

servent chacune à deux appartements. A Qasr et-Tuba chaque appartement a sa cour (M, M', V, V').

<sup>(2)</sup> A Khirbet el-Minyé, à Khirbet el-Mefdjer.

<sup>(3)</sup> L'hypothèse de M. CRESWELL, *Early Musl. Archit.*, I, p. 378 est des plus vraisemblables. Elle munit de latrines (en D et en J) quatre appartements. Celles des quatre autres

des latrines particulières. Ailleurs les latrines devaient être extérieures aux appartements. C'est le cas à Mchatta (fig. 17) où les latrines des tours N et P ne servaient pas seulement aux appartements  $g^1$  et  $g^2$ , mais certainement aussi aux appartements  $n^1$ , et  $n^2$ , les pièces  $h^1$  et  $h^2$  n'étant pas des pièces d'habita-

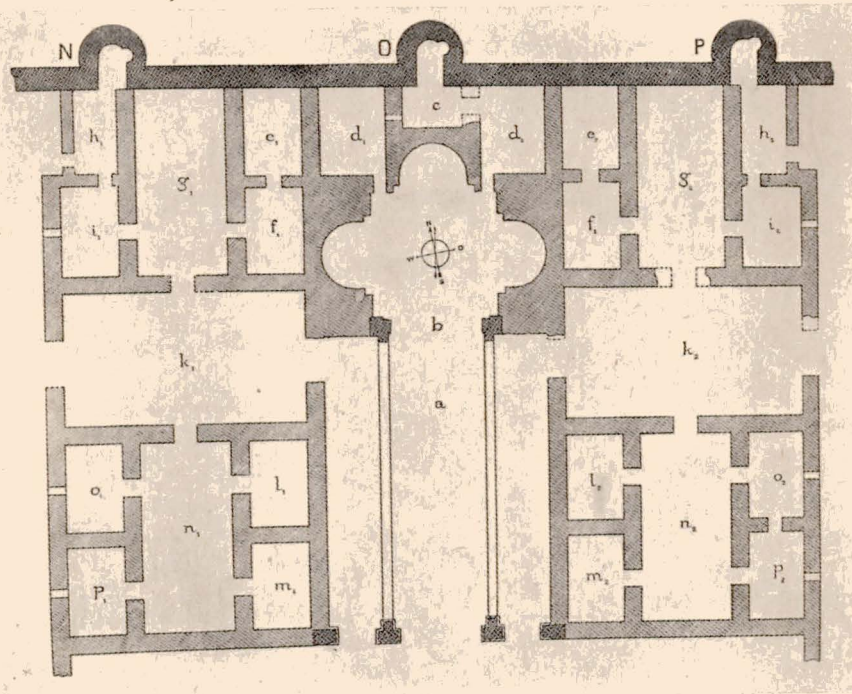


FIG. 17. — Mchatta. Le triconque et quatre bayt d'après BRÜNNOW et v. DOMASZEWSKI, *Provincia Arabia*, II, p. 119, fig. 706.

tion, mais seulement des couloirs d'accès aux latrines, avec entrées latérales séparées à l'usage des occupants des deux appartements les plus éloignés ( $n^1$  et  $n^2$ ). A Khirbet el-Minyé, à Qastal, les latrines ne sont pas trouvées, mais il me paraît très probable qu'elles étaient dans les angles du château <sup>(1)</sup>, ce

seront dans les tours d'angle (A, A', G, G'); des portes symétriques à celles qui permettent une communication directe entre les tours A, D, G et les salles centrales des appartements correspondants, n'ont pas été partout restituées par les R. R. P. P. Jaussen et Savignac, mais doivent certainement l'être.

<sup>(1)</sup> A Khirbet el-Minyé dans l'angle Sudi Ouest. A Qastal en r 1-6 ; l'appartement c 5 posséderait ses latrines particulières ; en revanche on ne voit pas où seraient celles de l'appartement c2. Il importe, au reste, de rappeler combien incertain reste dans le détail le plan donné par Brünnow et v. Domaszewsk

qui expliquerait l'issue directe des appartements vers les locaux placés dans ces angles. Qasr el-Kharaneh est le seul de nos châteaux où les appartements communiquent directement entre eux; mais là même on doit observer qu'il suffisait, dans chacun d'eux, de fermer une porte pour les isoler, l'accès séparé aux latrines restant possible par la cour, ou, à l'étage, par les galeries. Ainsi les appartements de Qasr el-Heir n'apparaissent que comme des exemples nouveaux, et particulièrement nets de ces *bayt* que nous retrouvons dans tous les châteaux omeyyades, et que rien ne doit détourner de regarder comme des logements séparés et se suffisant à eux-mêmes (Creswell : *self-contained units*).

Les analogies de plan entre Qasr el-Heir et les châteaux-frères sont parfois plus étroites que celles qui ne résultent que du parallélisme de la disposition interne des *bayt*. A Qasr el-Kharaneh <sup>(1)</sup>, à Qasr et-Tuba <sup>(2)</sup>, mais surtout à Qastal la comparaison peut s'étendre à la distribution même des appartements dans le plan. Les grandes lignes de cette distribution sont, dans le dernier de ces châteaux, exactement les mêmes qu'à Qasr el-Heir : six logements, dont deux placés symétriquement dans l'aile Est et dans l'aile Ouest, et un dans chacune des ailes Nord et Sud. Et certaines similitudes de détail sont particulièrement frappantes, par exemple, celle du plan de l'aile Ouest avec le plan idéal (fig. 15) de la même aile à Qasr el-Heir.

La position des escaliers dans les angles de la cour à Khirbet el-Minyé, à Khirbet el-Mefdjer, à Qasr el-Kharaneh; la présence d'un portique à Khirbet el-Mefdjer <sup>(3)</sup>; les piliers d'angle en L <sup>(4)</sup> de ce portique; les banquettes latérales, avec chevets de pierre, dans l'entrée du même édifice <sup>(5)</sup>, constituent autant de ressemblances supplémentaires du plan de ces châteaux avec celui de Qasr el-Heir.

de cet édifice profondément enfoui, et dont le dégagement serait si désirable.

<sup>(1)</sup> Cf. le plan de l'aile Est (étage).

<sup>(2)</sup> Cf. particulièrement le plan de l'aile opposé à l'entrée, avec ses deux *bayt* séparés par une paroi placée dans l'axe de l'entrée, comme à Qastal, et comme dans notre plan idéal.

<sup>(3)</sup> L'existence, au moins projetée, d'un portique à Qasr el-Kharaneh est démontrée par JAUSSEN et SAVIGNAC, *Mission arch. en*

*Arabie*, III, p. 56 et 77. Elle est probable dans tous les autres châteaux.

<sup>(4)</sup> De tels piliers se retrouvent à Damas (portique de la grande mosquée, angles Nord-Ouest et Sud-Ouest; CRESWELL, *op. cit.*, p. 104, fig. 57), à Qasr el-Heir ech-Charqi (mosquée, *ibid.*, p. 338, fig. 411), à Qasr el-Heir el-Gharbi même (khân, ci-dessus, p. 210, fig. 6).

<sup>(5)</sup> *Quarterly Dep. Ant. Palestine*, VI, pl. XLIII, XLVII, XLVIII, L.

Enfin un dernier point mérite d'attirer l'attention : les dimensions de ces châteaux sont entre elles dans un rapport simple. Le plus grand d'entre eux est Mchatta, qui forme un quadrilatère de 147 m. de côté (dimensions extérieures). Viennent ensuite le *petit château* de Qasr el-Heir ech-Charqi, les deux châteaux accolés de Qasr et-Tuba, les châteaux de Khirbet el-Minyé, de Khirbet el-Mefdjer, de Qasr el-Heir el-Gharbi, dont les côtés mesurent de 72 à 75 m.; enfin Qasr el-Kharaneh, dont les côtés mesurent de 35 m. 50 à 36 m. 50, et le *castellum* du Djebel Seis, dont le côté aurait 34 m. 20<sup>(1)</sup>. Sans doute on m'objectera que ce rapport reste approximatif; que pour Qasr el-Heir ech-Charqi, Khirbet el-Minyé, Khirbet el-Mefdjer, dont le plan s'éloigne le plus du carré, j'ai adopté les longueurs qui convenaient le mieux à ma théorie<sup>(2)</sup>; que Qastal ne s'y accorde qu'avec difficulté<sup>(3)</sup>; et qu'enfin il paraît impossible d'y inclure Qasr el-Abiad<sup>(4)</sup>. Mais nous avons assez de preuves de l'extrême négligence des architectes des Omeyyades, qui n'ont jamais pris la peine de faire un édifice vraiment carré<sup>(5)</sup>, pour ne pas nous étonner de divergences de cet ordre. Une relation comme celle que j'ai signalée peut à peine être l'effet du hasard, et doit être due à ce que les constructeurs usaient de dimensions traditionnelles d'origine antéislamique. Or, précisément cinquante pas romains (ou doubles pas attiques) équivalent à 73 m. 90<sup>(6)</sup>. Les châteaux de la taille la plus habituelle, celle de Qasr el-Heir, seraient ainsi des châteaux de cinquante pas de côté; on aurait en outre des châtelets de vingt-cinq pas,

(1) VOGÜÉ, *Syrie centrale*, p. 71.

(2) A Qasr el-Heir ech-Charqi le côté Nord le plus long (74 m. 30); le côté Sud qui est le plus court, ne mesure que 67 m. 70. A Khirbet el-Minyé les côtés Est (73 m.) et Ouest (72 m. 30); les côtés Nord et Sud ont respectivement 66 m. 40 et 67 m., A. M. SCHNEIDER et O. PUTTRICH-REIGNARD, *Ein frühislamischer Bau*, p. 7. A Khirbet el-Mefdjer les côtés longs (75 m.); les côtés courts n'ont que 67 m. (*Ill. London News*, 1938, p. 606, données provisoires).

(3) Longueur du côté 67 m. d'après BRÜNOW et v. DOMASZEWSKI, *Provincia Arabia*, II, p. 311, note 2.

(4) Longueur du côté : 61 m. VOGÜÉ, *Syrie centrale*. Le *grand château* de Qasr el-Heir

ech-Charqi ne s'insère pas dans cette liste; mais ce n'est pas un château, c'est une ville, cf. ci-dessus, p. 337, note 3. En revanche on peut observer que les côtés Nord et Sud du Khân rectangulaire de Qasr el-Heir el-Gharbi mesurent, avec les avant-corps, environ 75 m.

(5) On peut se demander si Khirbet el-Mefdjer et Khirbet el-Minyé n'ont pas été conçus comme des bâtiments rectangulaires. Mais pour tous les autres châteaux il est évident qu'il n'en est rien et qu'ils ne s'écartent du carré que par suite d'une exécution défectueuse.

(6) A. SEGRÉ, *Metrologia et circolazione monetaria degli Antichi*. Bologne, 1927, p. 139-141.

comme ceux de Qasr el-Kharaneh et du Djebel Seis, et un château géant de cent pas, Mchatta, phénomène isolé. Je me hâte d'ajouter que l'hypothèse proposée ici doit attendre sa confirmation d'un examen comparatif approfondi du plus grand nombre possible de châteaux, lequel n'a pu être entrepris <sup>(1)</sup>. Si elle est valable elle peut aider à expliquer l'extraordinaire maladresse avec laquelle le plan idéal de notre château a été transposé dans la réalité. Une adaptation plus habile, dans laquelle, par exemple, la position désaxée de la pièce LIV eût été évitée, pouvait très aisément être obtenue, soit par l'abandon de la forme carrée du château pour une forme délibérément rectangulaire, soit au prix d'une modification de la longueur de la façade. Ces solutions si simples n'ont pas été adoptées : c'est apparemment que l'on tenait à un château carré de cinquante pas de côté.

Pour ce qui est du parallélisme des élévations je me bornerai à observer que l'éclairage des pièces par des tympans ouverts au-dessus des portes est appliqué à Qasr el-Kharaneh <sup>(2)</sup>, à Qasr et-Tuba <sup>(3)</sup>, à Mchatta <sup>(4)</sup>, probablement à Khirbet el-Minyé <sup>(5)</sup>, et semble par excellence un parti omeyyade <sup>(6)</sup>. Enfin Qasr el-Heir doit être comparé aux châteaux-frères du point de vue de la technique de la construction. La variété qui s'observe dans ce domaine, par contraste avec l'uniformité d'aspect des plans, est un fait remarquable <sup>(7)</sup>. Certains édifices paraissent suivre sans réserve la tradition syrienne de la construction d'appareil : tels sont Qastal, Khirbet el-Mefdjer, Khirbet el-Minyé, Qoseir el-Amra. D'autres ont pour caractéristique essentielle l'alliance de la construction de pierre de taille à la construction de briques de type

<sup>(1)</sup> Non seulement parce qu'il sortirait du cadre d'un rapport préliminaire, mais surtout parce que la documentation encore si lacuneuse dont nous disposons aujourd'hui ne fournit pas une base suffisante à un tel travail. L'étude devrait porter non seulement sur les dimensions générales, mais sur toutes les mesures de détail (épaisseur des murs, largeur des portes, etc.). Cf. déjà BRÜNNOW et v. DOMASZEWSKI comparant Mchatta et Qastal, *Provincia Arabia*, II, p. 311, note 1.

<sup>(2)</sup> JAUSSEN et SAVIGNAC, *op. cit.*, pl. XXI et XXII.

<sup>(3)</sup> CRESWELL, *op. cit.*, p. 79 c, et fig. 463 (d'après JAUSSEN et SAVIGNAC).

<sup>(4)</sup> CRESWELL, *op. cit.*, pl. LXI b.

<sup>(5)</sup> Fragments de claires-voies en stuc tout à fait semblables aux claires-voies des tympans de Qasr el-Heir, A. M. SCHNEIDER et O. PUTTRICH-REIGNARD, *Ein frühislamischer Bau*, p. 23, fig. 14.

<sup>(6)</sup> Sur l'origine sassanide de ce parti v. HERZFELD, *Genesis* dans *Der Islam*, I, 1910, p. 111.

<sup>(7)</sup> Cf. ci-dessous, p. 359, comment il s'explique.

iraqien : tels sont Mchatta, Qasr et-Tuba, Qasr el-Heir ech-Charqi. Qasr el-Kharaneh enfin est une bâtisse en blocage, dans la tradition sassanide, que continuera Ukhaidir.

C'est au second de ces genres de construction que s'apparente Qasr el-Heir, qui est essentiellement un monument d'architecture mixte, comme Mchatta <sup>(1)</sup>. Il l'est apparemment même plus puisque à la pierre <sup>(2)</sup> et à la brique cuite nous voyons s'ajouter la brique crue et le bois <sup>(3)</sup>. Mais nous ne savons, il est vrai, comment Mchatta eût été terminé, et il n'est pas invraisemblable qu'il l'eût été dans les mêmes matériaux <sup>(3)</sup>.

#### B. — *Les parentés et le style du décor de Qasr el-Heir.*

Il y a sans doute quelque imprudence à tenter dès aujourd'hui un commentaire du décor de Qasr el-Heir. Une telle entreprise devrait être fondée sur une analyse approfondie, historique et stylistique, de chacun des motifs qui composent ce décor, analyse à laquelle l'état présent du monument ne permet pas encore de se livrer. La discussion ne peut porter actuellement que sur des éléments le plus souvent fragmentaires, et dont beaucoup n'ont pas encore leur place assurée dans l'élévation du bâtiment. On ne s'étonnera donc

(1) HERZFELD, *ibid.*, p. 109, *ein Mischbau*.

(2) L'analogie de l'appareil de Mchatta avec celui de Qasr el-Heir ech-Charqi a été signalée par M. CRESWELL, *Early Musl. Archit.*, I, p. 403; elle n'est pas moins grande avec l'appareil de Qasr el-Heir el-Gharbi.

(3) Il n'est pas facile d'expliquer l'usage que les architectes de Qasr el-Heir ont fait d'armatures de bois non seulement dans les murs de terre, mais même dans les murs de pierre. Des murs d'appareil avec insertions de bois se trouvent sporadiquement, en Syrie, à des époques diverses : par ex. à Ras Shamra (où l'on admettra, avec M. SCHAEFFER que ce mode de construction doit être d'origine égéenne ou mycénienne, *Ugaritica*, I, p. 94); à Pétra, cf. KOHL, *Kasr Firaun*, p. 3. M. Kohl explique ces insertions de bois par l'influence sur la construction de pierre de

procédés de la construction en brique crue. Je suis très porté à adopter cette explication, et à voir dans cette influence un orientalisme. *Bei antiken Steinbauten Syriens* (entendez : dans les édifices syriens d'époque romaine et byzantine) *sind sie (diese Holzeinlagen) nicht üblich*, observe avec raison M. Kohl. Il est remarquable en effet que ce procédé se trouve dans un monument de la fin de l'époque hellénistique (si j'ai raison de dater ainsi le « Kasr Firaun »), soit à une époque où l'art grec de ces contrées est certainement plus orientalisé qu'aux époques suivantes, puis disparaît complètement, pour ne reparaître qu'à l'époque omeyyade, soit à la deuxième période d'orientalisation de cet art, et dans une construction où tant d'autres particularités paraissent d'origine iraquienne.

pas si je me borne à l'examen historique d'un très petit nombre de motifs, choisis parmi ceux dont l'origine, les parentés me paraissent le moins discuta-



FIG. 18. — Fragment du décor intérieur du bâtiment de l'entrée (étage). La position (oves tournés vers le haut) est assurée par des assemblages.

dériver de la première source, il en est dont on ne saurait définir l'origine avec plus de précision.

On se contentera, par exemple, de reconnaître que le second type de décor peint décrit ci-dessus, p. 324, nous apporte le reflet lointain d'un décor gréco-romain dans lequel une architecture simulée paraissait porter le plafond, ou de constater que le grand rôle joué par l'acanthé dans nos stucs

s'explique par le large usage qu'en avait fait, à toutes les époques, l'architecture hellénistique de Syrie <sup>(1)</sup>.

<sup>(1)</sup> Telle est, pour un monument situé en Syrie, l'exégèse la plus simple et la plus pro-

table, et si je limite mon analyse stylistique à une appréciation plus sommaire encore. Peut-être éviterai-je ainsi les jugements prématurés.

C'est avec les arts hellénistiques antéislamiques que le décor de Qasr el-Heir présente les analogies les plus frappantes. Il a manifestement deux grandes sources : l'une est l'hellénisme méditerranéen sous ses divers aspects ; l'autre est ce rejeton tardif de l'hellénisme iranien qu'est l'art sassanide.

Parmi les éléments que l'on peut

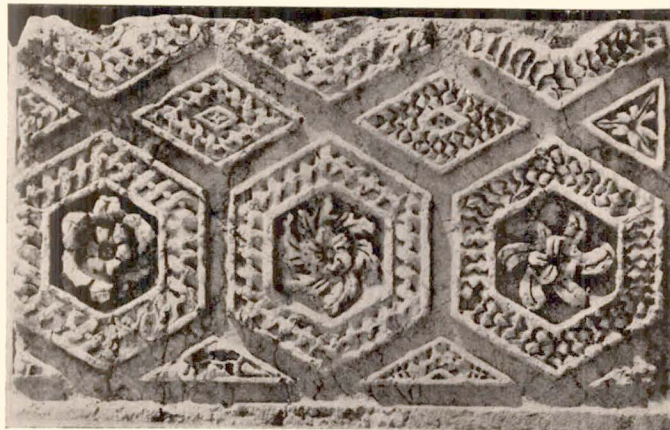


FIG. 19. — Fragment d'un plafond de Baalbek (autel monumental de Jupiter héliopolitain).

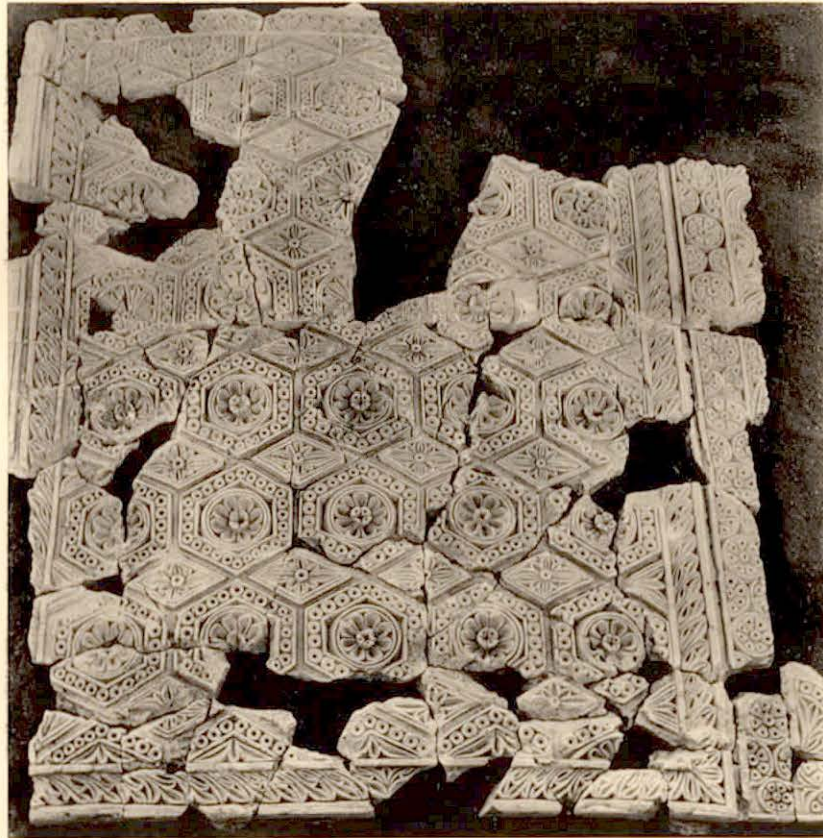
bable. Encore convient-il d'observer que pour des éléments à ce point communs dans



1. Rinceaux. Bâtiment de l'entrée, décor intérieur.



3. Parapet du portique (étage). Fragment.



2. Façade extérieure. Panneau 2.



4. Façade extérieure. Panneau 2<sup>b</sup>. Détail.

Néanmoins, il semble que nous soyons souvent en mesure de préciser davantage, et de distinguer, parmi les motifs classés sous la rubrique générale de



FIG. 20. — Bandeau imité d'une corniche avec consoles d'acanthes et rosettes (façade, motif 10).

l'hellénisme méditerranéen, des motifs tirés de l'art provincial romain, de l'art palmyrénien, et de l'art chrétien de Syrie.

Les motifs empruntés au répertoire de la sculpture, architecturale ou figurée, d'époque romaine sont très nombreux : qu'il me suffise de citer ici des rangs d'oves d'un très bon style (fig. 18); des frises de godrons (fig. 22, 23)<sup>(1)</sup>; une corniche à consoles formant archivolt (façade, motif 18), reproduction fidèle de la corniche antique en calcaire qui surmontait la porte; un motif de caissons (pl. XLVII, 2), évidemment imité de certains plafonds dont les débris du grand autel de Baalbeck, récemment retrouvés, fournissent un bon exemple (fig. 19); enfin une femme aux seins nus, coiffée d'un calathos godronné, et probablement inspirée de quelque Atargatis à la colombe (fig. 21).



FIG. 21. — Buste (façade, motif 16).

Au nombre des éléments où je crois apercevoir l'influence de la sculpture funéraire palmyrénienne, et dont les modèles ont pu se trouver à Qasr el-Heir même, dans la nécropole antique,

le monde hellénistique tout entier, l'imitation de monuments de l'hellénisme iranien n'est théoriquement pas inconcevable.

<sup>(1)</sup> Cf. aussi *Comptes rendus de l'Acad.*, 1937, p. 136, fig. 4.

je mentionnerai des bustes en médaillons très analogues à ceux qui ornent certains sarcophages de Palmyre<sup>(1)</sup>; de jeunes porteurs d'animaux (pl. XLVII,3)<sup>(2)</sup>, qui copient sans doute quelque figure semblable à celle du jeune criophore de la collection Sarre<sup>(3)</sup>; enfin le groupe où se voit un personnage étendu auprès duquel une femme est assise (pl. XLVI,3). L'inspiration proprement palmyrénienne de ce dernier morceau me paraît hors de discussion. Le thème du banquet funèbre n'a été nulle part autant en faveur qu'à Palmyre, où il a revêtu une forme stéréotypée, qui nous est conservée par un très grand nombre de bas-reliefs<sup>(4)</sup>; le défunt s'y voit sur un lit, accoudé plutôt qu'étendu, une main posée sur le genou, une jambe infléchie sous l'autre; sa femme est assise auprès de lui. Un coup



FIG. 22. — Frise d'acanthes (façade, motif 1).

d'œil sur le bas-relief de Qasr el-Heir suffit à y faire reconnaître une nouvelle version de ce thème, conforme dans la disposition générale comme dans la plupart des détails<sup>(5)</sup> aux exemplaires palmyréniens.

L'art de l'époque chrétienne reste, en Syrie, si proche de celui de l'âge précédent, que les emprunts que peuvent lui avoir faits les décorateurs de Qasr el-Heir ne sont pas faciles à discerner. Cependant il serait paradoxal que de tels emprunts ne se fussent pas produits; ils sont probables pour un grand nombre de motifs<sup>(6)</sup>, et démontrés pour quelques-uns. Je mentionnerai seu-

(1) CHABOT, *Choix d'inscriptions de Palmyre*, pl. XVIII; XX, 4; XXX, 8.

(2) Celui que je reproduis ici est de profil, mais plusieurs autres sont de face, comme leurs prototypes palmyréniens.

(3) Publié par son possesseur dans *Studien zur Kunst des Ostens (Festschrift Strzygowski)*, pl. III, 2.

(4) Exemples : CHABOT, *Choix*, pl. XXVII, 10-13, XXXII, 12 et 13; INGHOULT, *Berytus II*, pl. XXVI, XXVIII, XXXI, etc.

(5) Deux de ces détails sont omis : le lit, toujours représenté à Palmyre, et dont un assemblage récent vient de prouver l'absence,

ci-dessus, p. 330; le rameau ou la fleur que la main du défunt tient habituellement. Sur ces omissions, voir ci-dessous, p. 358, note 4.

(6) Exemple : les acanthes animées par le vent. Ce type d'acanthes est extrêmement courant dans l'architecture chrétienne de Syrie; mais il remonte à une époque plus ancienne, R. KAUTZSCH, *Kapitellstudien*, p. 140. Autre exemple : certains rangs d'oves d'une forme très évoluée (fig. 23), profondément différents de ceux qui viennent d'être cités (fig. 18); le prototype n'en est certainement pas antérieur à la fin du III<sup>e</sup> siècle, et a de grandes chances d'être plus tardif. Sur l'év

lement : des balustres copiés de balustres de chancels <sup>(1)</sup>; un ornement imitant la vannerie, et qui se trouve aussi bien sur des chapiteaux que sur des arcs (fig. 24) <sup>(2)</sup>; l'une des grandes fresques que je publierai sous peu, et dont la parenté avec les mosaïques antiochéniennes du iv<sup>e</sup> et du v<sup>e</sup> siècle est indéniable.

L'intérêt majeur du décor de Qasr el-Heir est assurément dans l'illustration saisissante qu'il nous fournit de l'envahissement du milieu hellénistique



FIG. 23. — Fragment du motif 14-15 (façade).

syrien par des éléments iraniens, dès l'époque omeyyade. Vouloir donner des exemples de ces iranismes c'est se mettre dans l'embarras du choix. Ils s'aperçoivent partout : dans les encadrements et les bordures, où le galon de perles (pl. XLIV, 1; XLVI, 4; XLVII, 2; fig 26) <sup>(3)</sup>, et ce motif particulier qui semble fait de chapelets d'ailes de papillon (pl. XLVII, 4) <sup>(4)</sup>,

lution du rang d'oves dans l'architecture syrienne de l'époque impériale, cf. E. WEIGAND, *Jahrb. des deutschen arch. Inst.*, XXIX, 1914, p. 70, et *Jahrb. für Kunstwissenschaft.* 1924, p. 174.

<sup>(1)</sup> Ces balustres sont pareils à ceux de Khirbet el-Mefdjer, pour lesquels le rapprochement a déjà été fait par M. BARAMKI, *Ill. Lond. News*, 1938, p. 408, fig. 6.

<sup>(2)</sup> Je ne sais si cet ornement a jamais été appliqué à des arcs dans l'art chrétien de Syrie. Mais il se trouve sur des chapiteaux, lesquels sont peut-être imités de modèles proprement byzantins. En dernier lieu, R. KAUTZSCH, *Kapitellstudien*, p. 268, s. v.

Korbkapitelle, et en particulier p. 227 (pour Jérusalem). Ajouter pour la Syrie : Saint-Siméon le Thaumastorite, rapport du R. P. MERICIAN, *Comptes rendus Acad.*, 1935, p. 196. Les origines de ce type de chapiteau remonteraient à l'époque romaine, cf. KAUTZSCH, *op. cit.*, p. 164. Mais la vannerie sculptée de Qasr el-Heir a certainement pris ses modèles dans les chapiteaux chrétiens de Syrie, avec lesquels elle a la plus étroite analogie.

<sup>(3)</sup> Sur le galon de perles comme motif spécifiquement iranien dès le début de notre ère, H. SEYRIG, *Antiquités syriennes*, II, p. 60 = *Syria*, XVIII, 1937, p. 18.

<sup>(4)</sup> Exemples de ce motif — que M. HERZ-

sont de l'usage le plus général; dans la plupart des grandes rosettes décoratives, peintes ou sculptées en stuc et par exemple dans celles qui représentent des dragons-paons (fig 26) <sup>(1)</sup>; dans certaines claires-voies décorées d'arbres fortement stylisés (pl. XLVI, 2) <sup>(2)</sup>; dans les fleurons de certains rinceaux (pl. XLVII, 1); enfin dans les figures humaines.

L'une de celles-ci est la grande figure de prince, déjà décrite; l'attitude

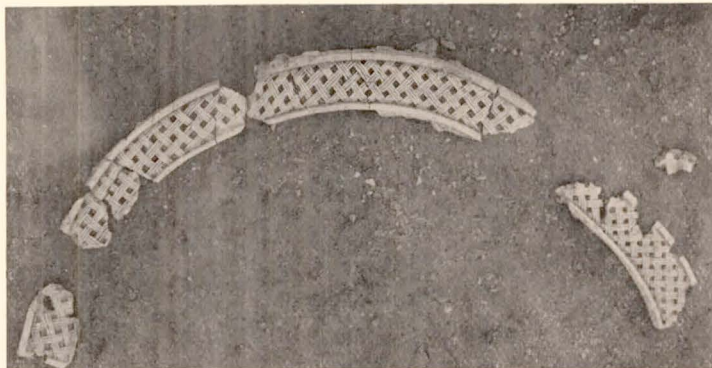


FIG. 24. — Fragments d'un arc (pièce VII).

de cette figure (pl. XLV, 3; XLVI, 1) est celle même où plusieurs monuments représentent le souverain sassanide <sup>(3)</sup>; le costume, avec ses amples pantalons, sa tunique si particulière <sup>(4)</sup>, ses galons de perles, copie un costume

FELD, *Tor von Asien*, p. 128, regarde comme dérivés de la couronne de lauriers hellénistique — dans les tissus figurés au Taq-i-Bustan, *ibid.*, fig. 37 et 38; dans l'argenterie iranienne, sassanide ou post-sassanide, SARRE, *Kunst des alten Persien*, pl. 108 (sur le carquois), 116, 118, 121 (à g.); SMIRNOFF, *Argenterie orientale*, 88, 90, etc. Tissu du Sancta Sanctorum, HERZFELD, *Tor von Asien*, pl. LXII.

<sup>(4)</sup> Bibliographie de ce motif sûrement sassanide dans G. MENDEL, *Musées impériaux ottomans, Catal. des sculpt. grecques, rom. et byzant.*, II, p. 580.

<sup>(2)</sup> Prototypes de ces arbres sur des chapiteaux sassanides : au Taq-i-Bustan, HERZFELD, *Tor von Asien*, pl. LVII et LIX; à Ispahan HERZFELD, *Arch. Mitt. Ir.*, IX, pl. X.

<sup>(3)</sup> Coupe de Saint-Denis, DIEULAFOY, *Art antique de la Perse*, pl. XXII = HERZFELD, *Arch. Mitt. aus Iran*, IX, p. 126, n° 18, fig. 12 (Chosroès I). Plat d'argent du Musée de l'Ermitage, ORBELI et TREVER, *Orfèvrerie sassanide*, pl. XIII = HERZFELD, *ibid.*, n° 17 (Chosroès I). Relief de Bichâpour, SARRE et HERZFELD, *Iranische Felsreliefs*, p. 213, fig. 101 (d'après Flandin) et pl. XL à droite = HERZFELD, *Rev. des Arts asiatiques*, V, 1928, pl. XL, fig. 11. Relief de Nakch-i-Bahram, HERZFELD, *ibid.*, pl. XLI, fig. 14. Le glaive, qui ne manque dans aucun de ces exemples, était peut-être en bronze à Qasr el-Heir.

<sup>(4)</sup> La tunique « en tablier » est étroitement parente de celle que portent une série de rois sassanides. M. HERZFELD (*Rev. Arts asiat.*, V,

sassanide; le visage rappelle celui de Chosroès II <sup>(1)</sup> par des détails tels que la barbe en collier, et la frange de cheveux sur le front; la couronne enfin est sassanide par ses éléments. Me souvenant que nous possédons, dans la célèbre fresque des « ennemis de l'Islam » <sup>(2)</sup> au moins une représentation omeyyade d'un souverain sassanide, je me suis demandé d'abord si notre personnage pouvait avoir fait partie d'un ensemble figurant quelque thème analogue. Mais son attitude trônante n'est guère favorable à une telle hypothèse; et surtout sa couronne n'est la reproduction d'aucune couronne sassanide connue <sup>(3)</sup>; en revanche, elle est identique à une couronne que nous conserve un graffite de Mchatta <sup>(4)</sup>. Cette couronne doit être le *tadj* califien, que l'on tenait jusqu'ici pour une innovation des Abbasides <sup>(5)</sup>, aucun exemple antérieur à cette dynastie n'en étant connu; et le personnage qui le porte ne peut être que quelque Omeyyade, vraisemblablement Hichâm lui-même. Que l'apparence extérieure d'un calife syrien ait pu se modeler à ce point sur celle des rois sassanides ne doit pas surprendre: Masoudi nous a conservé le souvenir d'un manuscrit <sup>(6)</sup>, qui contenait la série complète des portraits de tous

1928, p. 139) voit dans ce type de tunique le « costume normal de la deuxième période sassanide (iv<sup>e</sup> et v<sup>e</sup> siècles), qui se distinguerait de celui des Chosroès (*Tor von Asien*, p. 64). La tunique de Chosroès I sur la coupe de Saint-Denis paraît en effet assez différente, mais celle du même roi sur le plat d'argent du Musée de l'Ermitage (cf. la note précédente) est du type qui nous intéresse, lequel persistait donc au vi<sup>e</sup> siècle. Il se trouve peut-être, en Asie Centrale, à une époque plus tardive encore, SEYRIG, *Antiquités syriennes*, II, p. 56, avec la réserve de la note 5 (= *Syria*, XVIII, 1937, p. 14).

<sup>(1)</sup> *Arch. Mitt. aus Iran*, IX, p. 141, fig. 21. Boucles d'oreilles: tous les souverains sassanides en portent, comme d'ailleurs beaucoup d'autres dynastes orientaux.

<sup>(2)</sup> A Qoseir el-Amra, cf. en dernier lieu CRESWELL, *Early Musl. Archit*, I, p. 263.

<sup>(3)</sup> Sur les couronnes sassanides cf. maintenant HERZFELD, *Arch. Mitt. aus Iran*, IX, p. 102.

<sup>(4)</sup> CRESWELL, *op. cit.*, p. 353, fig. 434 b, d'après SCHULZ et STRZYGOWSKI. Cette couronne a été rapprochée de celle des Chosroès. Ce rapprochement était certainement le plus juste qu'on pût faire tant que le parallèle de Qasr el-Heir n'était pas connu. Aujourd'hui il convient au contraire de souligner les différences entre les couronnes figurées par les deux monuments syriens, et les couronnes sassanides. La couronne du Chosroès de Qoseir el-Amra, avec ses éléments authentiques (croissant au sommet d'une tige), montre que, dans la Syrie musulmane du début du viii<sup>e</sup> siècle on gardait une notion précise des couronnes nationales des Perses. Cf. ci-après, note 6.

<sup>(5)</sup> Sous l'influence des idées de NÖLDEKE, cf. BJÖRKMAN, *Encycl. Isl.*, IV, 626, col. 2, s. v. *tadj*.

<sup>(6)</sup> Identifié par INOSTRANCEV avec le « Livre de la Couronne » connu par Ibn Qotaïba. Cf. en dernier lieu H. H. SCHAEDELER, dans K. ERDMANN, *Sassanidische Jagdschalen*, *Jahrb. d. preuss. Kunstsamml.*, LVII, 1936,

ces rois, et qui avait été copié et traduit du perse en arabe, précisément pour Hichâm. Parmi les figures du parapet du portique il en est également dont l'origine iranienne ne paraît pas douteuse : telles sont plusieurs femmes, nues jusqu'à la ceinture (ex. fig. 25) et complètement étrangères, par leur attitude, par leur coiffure, par leur costume, à la tradition gréco-romaine, mais

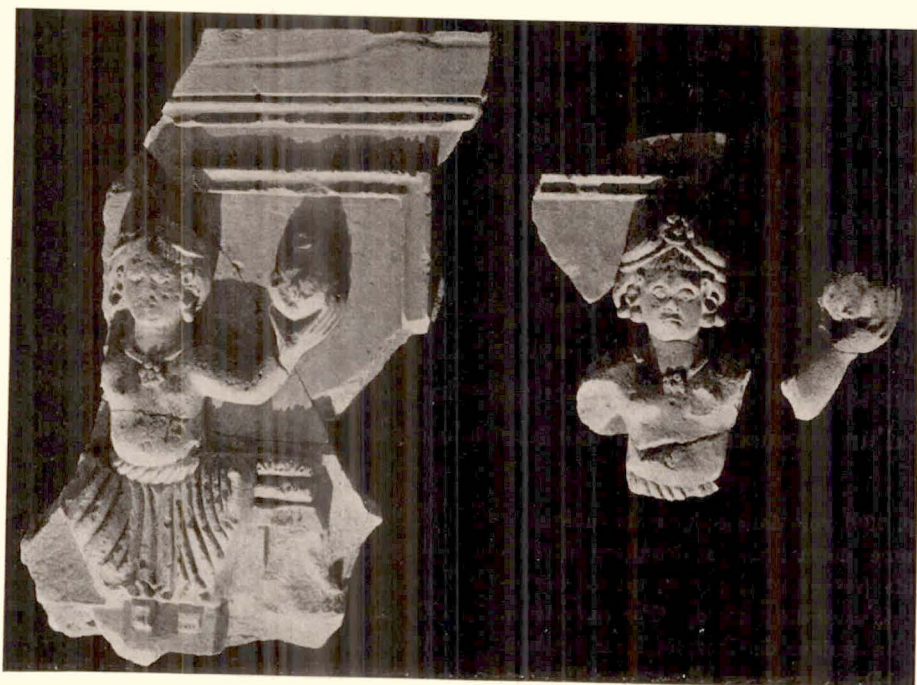


FIG. 25. — Femmes tenant des grenades. Parapet du portique (étage).

semblables en revanche à des figures de l'argenterie iranienne, sassanide ou post-sassanide <sup>(1)</sup>. Enfin, il est indispensable de mentionner, parmi les œuvres d'inspiration iranienne trouvées à Qasr el-Heir, et comme la plus notable d'entr'elles, l'une des deux grandes fresques auxquelles j'ai déjà fait allusion.

Sur les parentés de motifs entre le décor de Qasr el-Heir et le décor des

p. 231, où le passage de Masoudi est traduit en allemand.

(1) Sur un plat, SARRE, *Kunst des alten Persien*, pl. 117. Sur des vases, SMIRNOFF, *Argenterie orient.*, 80, 81; ORBELI et TREVER, *Orfèvrerie sassanide*, pl. 46-47. A Qasr el-Heir et

dans l'argenterie iranienne les femmes tiennent, le plus souvent dans chaque main, des objets divers, dont la comparaison sera d'un grand intérêt. Rapprocher la grenade tenue par la femme reproduite fig. 25 avec ORBELI et TREVER, pl. 47, à gauche en haut.

monuments contemporains je serai très bref. Celles qui tiennent au milieu hellénistique syrien, dans lequel l'art omeyyade a ses racines locales, sont assez naturelles pour qu'il soit inutile de s'y étendre. Je voudrais seulement attirer l'attention sur la présence, dans le décor de ces monuments, parmi les motifs dont le caractère iranien est reconnu depuis longtemps, de quelques-uns des motifs mêmes que j'ai signalés à Qasr el-Heir. Ainsi un griffon ailé, à queue semblable à une grappe, en d'autres termes une forme de dragon-paon, existe à Mchatta, et on connaît d'autres survivances de ce motif à l'époque islamique <sup>(1)</sup>. Des arbres stylisés, semblables à ceux de Qasr el-Heir par les enroulements que dessinent leurs ramures, par l'énorme fleuron où s'épanouit leur sommet, se voient à Jérusalem dans les mosaïques de la Mosquée du Rocher <sup>(2)</sup>. Des rosettes de stuc, presque identiques à certaines de nos rosettes peintes, ornent les parois de quelques pièces de Qasr el-Kharaneh <sup>(3)</sup>. Enfin les stucs de Khirbet el-Mefdjer, avec leurs encadrements de perles, leurs fleurons et leurs palmettes, et même leurs personnages, sont à tel point les frères de ceux de Qasr el-Heir qu'ils pourraient, me semble-t-il, être l'œuvre de la même équipe d'artistes <sup>(4)</sup>.



FIG. 26. — Rosette peinte sur une paroi de la pièce XLVIII. Photographie d'un calque.

<sup>(1)</sup> CRESWELL, *Early Musl. Archit.*, I, pl. LXVI, et p. 404.

<sup>(2)</sup> *Ibid.*, pl. V-VIII et p. 206.

<sup>(3)</sup> JAUSSEN et SAVIGNAC, *Mission arch. en Arabie*, III, pl. XXX-XXXII, XXXIV, 3 et 4. On ne jugera bien de ces analogies que lorsque la série complète des rosettes relevées à Qasr el-Heir sera publiée. En attendant, comparer *op. cit.*, p. 69, fig. 12, avec notre pl. XXXIX, 4.

<sup>(4)</sup> Ici encore une appréciation ne sera vraiment possible que lorsque tous les ornements

stucés, tant de Qasr el-Heir que de Khirbet el-Mefdjer seront publiés. Comparer provisoirement entre eux les grands panneaux de revêtement des deux châteaux (nos pl. XLIV, XLV avec *Quart. Dép. Ant. Pal.*, VI, pl. XLVIII; XLIX, 1; L), et les figures de femmes iraniantes (notre fig. 14 avec *Ill. Lond. News*, 1938, p. 408, fig. 7; l'origine sassanide de cette dernière est manifeste, cf. les monuments cités ci-dessus, p. 354, note 1, et p. ex., pour la fleur qu'elle tient, ORBELI et TREVER, pl. XLVII en haut, à dr.). Je mets l'accent sur les éléments

J'en viens enfin au problème le plus délicat, celui du style. Le décor de Qasr el-Heir a-t-il son style particulier ? Presque tous les motifs que nous y rencontrons sont des motifs hérités : a-t-on tout dit lorsqu'on a reconnu leur origine ? Ne doit-on voir, dans ces motifs, rien de plus qu'un vocabulaire, tiré, avec un bonheur inégal, d'arts étrangers, par un peuple qui ne possédait pas encore d'art qui lui fût propre ? Ou doit-on, au contraire, s'attacher à ce par quoi ces formes diffèrent de leurs modèles ; trouver à ces différences d'autres raisons que l'habileté variable des artistes ; estimer que tous ces éléments empruntés ont déjà subi les modifications systématiques d'où naît un langage, un style nouveau ?

La réponse à de telles questions est difficile. Comparons entre eux les deux bas-reliefs figurés provenant de la façade (pl. XLV, 3 et XLVI, 3). Le fort relief du groupe au personnage couché s'oppose au relief beaucoup plus plat de la figure du calife. Dans le premier morceau chacun des membres des personnages, chacun des plis de leur draperie possède son volume propre. Il en va autrement du second : les deux parties symétriques du bas de cette figure sont établies chacune dans un seul plan, sur lequel le jeu de la draperie n'est qu'accident superficiel ; le traitement des plis de la tunique, par simples incisions concentriques, est particulièrement caractéristique à cet égard. Comme on le verra, d'autre part, lorsque je publierai nos deux grandes fresques, l'une d'elles est si proche encore de modèles iraniens que l'on peut affirmer à coup sûr que, si jamais elle avait été de provenance incertaine, aucun connaisseur n'eût imaginé qu'elle sortait du sol syrien. De tels exemples, que l'on pourrait multiplier, montrent que le décor de Qasr el-Heir est disparate non point par les seuls motifs, mais par le style même.

Mais comparons maintenant les bas-reliefs palmyréniens décrits ci-dessus à leurs modèles palmyréniens : il est évident que, malgré l'analogie foncière des motifs, et bien qu'il soit malaisé de définir les différences, aucun œil averti ne pourra les prendre pour des œuvres palmyréniennes. De même les motifs imités d'ornements architecturaux d'époque romaine ne seront crus romains par personne ; c'est qu'ils ont subi dans leur emploi, et même dans leur forme, certaines transformations dont on verra ci-après quelques exemples.

iranisants, mais les analogies s'étendent aux motifs de toute provenance. Et ce qui est plus

intéressant encore que les analogies de motifs c'est l'incontestable analogie du style.

Ainsi le décor de Qasr el-Heir, si éloigné qu'il reste d'une véritable unité de style, ne nous offre cependant des styles du passé qu'un reflet altéré. Il n'y a pas encore à Qasr el-Heir de style formé. Mais si l'on considère l'évolution dont ces altérations marquent le début, on trouvera légitime de parler d'un style en formation.

C. — *Qasr el-Heir et les caractères généraux du premier art islamique.*

Il y a trente ans, M. Herzfeld entreprit de retracer la genèse de l'art musulman <sup>(1)</sup>. Bien qu'une telle étude ne pût alors être fondée que sur un très petit nombre de monuments, connus de façon bien plus insuffisante encore qu'aujourd'hui, il réussit à donner du premier art islamique une définition qui semble rester juste sur tous les points importants <sup>(2)</sup>.

Parmi les résultats les plus notables, et les mieux confirmés à Qasr el-Heir, de l'étude de M. Herzfeld, je relèverai les suivants. L'art islamique en formation est, d'un point de vue général :

1<sup>o</sup> Un art d'adaptations;

2<sup>o</sup> Un art de juxtapositions.

Du point de vue particulier du décor cet art suit en outre deux principes :

1<sup>o</sup> Celui de la variation (sur des formes ou dans des cadres donnés);

2<sup>o</sup> Celui de l'occupation intégrale (de surfaces données).

Le premier art islamique est un art d'adaptations : il utilise de façon nouvelle, des formes anciennes; il transpose des formes d'une matière dans une autre, ou d'un domaine artistique dans un autre. Le château de Qasr el-Heir illustre, par son architecture et par son décor, ces propositions <sup>(3)</sup>. Il a l'as-

<sup>(1)</sup> Dans un travail auquel je me suis déjà référé plusieurs fois : *Die Genesis der islamischen Kunst und das Mshatta-Problem*, dans *Der Islam*, I, cf. surtout p. 32.

<sup>(2)</sup> Il est un point sur lequel je ne puis le suivre. L'architecture islamique n'est pas, en Syrie, la première qui ait fait usage de remplois. Cf. déjà la réserve de CRESWELL, *Early Musl. Archit.*, I, p. 404, 6. Nombre de monuments de l'époque chrétienne en compo-

tent. Qu'il me suffise de citer, au « Sérail » de Kanaouât plusieurs encadrements de porte empruntés à des édifices antiques divers, H. C. BUTLER, *Amer. Arch. Exp. to Syria*, II, pp. 402 et 408.

<sup>(3)</sup> Pour l'architecture M. HERZFELD cite comme exemple la mosquée dite d'Omar, laquelle se présente comme un *martyrion* privé d'abside, et au centre duquel n'est pas une tombe, mais un roc sacré, *op. cit.*, p. 29.

pect d'un castellum, mais n'est, comme Mchatta ou Qasr el-Abiad, qu'un palais dépourvu de caractère militaire <sup>(1)</sup>. Il abonde en applications nouvelles d'ornements traditionnels. Une corniche avec consoles d'acanthes encadrant des rosettes est transformée en une sorte de frise (façade, motif 10, fig. 20) : consoles et rosettes, disposées verticalement, se développent sur un seul plan. Des caissonnages (pl. XLVII, 2), copiés sur ceux de plafonds antiques (fig. 19), sont utilisés à des revêtements verticaux. Des rangs d'oves se trouvent dans leur position classique; mais d'autres (fig. 18) sont placés la pointe en haut <sup>(2)</sup>. Enfin les figures imitées des arts antéislamiques sont détournées de leur signification. L'exégèse de ces figures est difficile. Ne faut-il reconnaître en elles que de purs ornements ? On ne peut le prouver, bien que, pour nombre d'entre elles, et par exemple pour celle du parapet du portique <sup>(3)</sup>, cela soit très vraisemblable. Mais quelle que soit la façon dont il faut les interpréter, il est certain qu'elles ne pouvaient, au VIII<sup>e</sup> siècle, conserver leur sens ancien. Nous ne savons ce que le groupe au personnage couché et à la femme assise représentait aux yeux des hommes de ce temps, mais nous sommes assurés qu'ils n'y voyaient pas un défunt, banquetant en présence de son épouse <sup>(4)</sup>. Quant aux transpositions de motifs d'une matière dans une autre, il suffit de renvoyer à ce qui vient d'être dit des origines du décor, et de rappeler que nos stucs imitent l'architecture ou la sculpture de pierre, antique ou contemporaine; qu'il s'y trouve, ainsi que dans les enduits peints, des motifs empruntés aux arts du tissu, ou à l'orfèvrerie des Sassanides; qu'enfin l'une de nos grandes fresques de sol copie certainement une mosaïque.

<sup>(1)</sup> HERZFELD, *Jahrb. der preuss. Kunstsamml.*, XLII, 1921, p. 130. BRÜNNOW avait déjà insisté à plusieurs reprises (p. ex. *Provincia Arabia*, II, p. 311) sur le caractère pseudo-militaire de Qasr el-Abiad et de Mchatta, qu'il qualifie de *Scheinkastelle*. Le degré de l'évolution n'est pas partout le même. Des châteaux comme Qasr el-Heir ech-Charqi ou Qasr el-Kharaneh restent, dans une large mesure, des ouvrages militaires. En revanche Khirbet el-Mefdjer, avec ses portiques extérieurs, s'éloigne plus encore du type traditionnel du *castellum* que les châteaux ci-dessus mentionnés.

<sup>(2)</sup> Rang d'oves dans cette position à la Porte

Dorée de Jérusalem, WATZINGER, *Denkmäler Palästinas*, II, p. 145. Un tel détail constitue, à lui seul, un argument de poids pour la datation omeyyade de ce monument, datation en faveur de laquelle M. WATZINGER allègue encore d'autres bonnes raisons.

<sup>(3)</sup> Je les comparerai aux figures exclusivement décoratives de la voûte de la pièce D à Qoseir el-Amra, JAUSSEN et SAVIGNAC, *Mission*, III, pl. XLVIII et L = CRESWELL, *Early Musl. Archit.*, I, pl. 49.

<sup>(4)</sup> L'omission du lit et du rameau (ci-dessus, p. 350, note 5), qui n'étaient plus compris, sont caractéristiques à cet égard.

Le premier art islamique utilise concurremment, juxtapose dans les mêmes constructions des formes architecturales, des procédés techniques, des motifs décoratifs d'origines diverses. De cet éclectisme, partout visible à Qasr el-Heir<sup>(1)</sup>, l'explication est connue : c'est la pratique de la liturgie, de la corvée d'état.

Du principe de la variation sur une forme donnée le décor de Qasr el-Heir offre des exemples frappants : sur une trentaine de claires-voies dont le dessin est aujourd'hui reconstitué, il est exceptionnel d'en trouver deux dont les motifs soient identiques. Parmi les colonnettes (motif 7) de la façade, il est dix espèces différentes : les unes ont des cannelures droites, d'autres des cannelures torsées, certaines paraissent imiter le tronc de palmier, d'autres sont ornées de palmettes superposées, d'autres encore portent un motif d'entrelacs. Et j'ai mentionné déjà l'extrême variété du décor figuré du parapet du portique<sup>(2)</sup>.

Enfin, le principe de l'ornementation sans lacunes de surfaces données est appliqué dans la façade de Qasr el-Heir avec autant de rigueur que dans celle de Mchatta<sup>(3)</sup>, dans l'entrée de Khirbet el-Mefdjer, dans le décor intérieur de la Mosquée du Rocher, ou dans les plafonds décoratifs de Qoseir el-Amra.

A ces constatations, à cette confirmation, par la fouille de Qasr el-Heir, des vues de M. Herzfeld sur l'art omeyyade, je n'ajouterai qu'une remarque.

(1) Je n'ajouterai à ce qui a été dit ci-dessus qu'un exemple : celui que fournissent les divers arcs de Qasr el-Heir. L'arc traditionnel en plein cintre est le plus employé : c'est celui des portes de toutes les pièces. Mais on trouve en outre, dans l'une des fresques, comme encadrements de deux personnages, des arcs outrepassés, empruntés à l'art chrétien de Syrie, où cette forme n'est pas rare ; dans la façade (fig. 13), un arc ovale, forme dérivée de l'art sassanide, HERZFELD, *Der Islam*, I, p. 111, peut-être par l'intermédiaire de l'art chrétien de Syrie, où elle se trouve sporadiquement ; au-dessus de la citerne (fig. 14), un arc brisé. Sur l'arc brisé, création de l'âge omeyyade, ci-dessus, p. 339, note 1. La brisure, peu visible sur notre photographie, est certaine, comme le montre un relevé de l'arc, et ne peut être due à des tassements.

(2) Semblable variété dans les panneaux du parapet de Khirbet el-Mefdjer.

(3) Telle qu'elle est, et sur une échelle sans doute encore plus vaste, telle qu'elle eût été terminée. Je crois M. HERZFELD dans l'erreur lorsqu'il compare le décor de Mchatta à un décor d'orthostates (*Der Islam*, I, p. 131) et suivrai bien plutôt M. DIEZ, *Encycl. Isl.*, III, 655, qui est d'avis que « la frise décorative doit être considérée... comme la base d'une grande façade ornementée restée inachevée ». La découverte de Qasr el-Heir confirme la probabilité de ce point de vue. Si le château devait être achevé en brique crue, les parties hautes de la façade étaient peut-être prévues en stuc. L'entrée de Khirbet el-Mefdjer nous montre que les architectes des Omeyyades ne craignaient pas de combiner étroitement la sculpture de pierre et la sculpture de stuc.

M. Herzfeld ne paraît voir, aux origines de l'art omeyyade, que des traditions vivantes, anciennes sans doute, mais ininterrompues. Nous reconnaissons aujourd'hui que certains motifs de cet art ont été copiés sur des monuments restés jusqu'alors sans descendance. C'est l'évidence pour les motifs tirés de l'art palmyrénien. Mais cela me paraît probable pour beaucoup d'autres : par exemple, les caissonnages que j'ai rapprochés de ceux de Baalbek sont, à mes yeux, la traduction directe, dans une langue déjà nouvelle, d'un motif du II<sup>e</sup> siècle de notre ère, et il me paraît vain de chercher à l'époque chrétienne le stade intermédiaire, plus rapproché de l'art omeyyade, dont notre motif aurait été tiré. De même les oves de style ancien (fig. 18) déjà mentionnés copient directement quelque monument du I<sup>er</sup> siècle. Ainsi l'art omeyyade ne se borne pas à continuer les arts antéislamiques, à se rattacher au dernier stade qu'aient atteint ces arts. Il lui arrive de rouvrir une source perdue. Lorsqu'il reprend, en en modifiant d'ailleurs radicalement le contenu, certains thèmes de l'art funéraire antique que le triomphe du christianisme avait fait tomber en désuétude, ce retour au passé apparaît comme une sorte de renaissance paradoxale : l'art syrien du VIII<sup>e</sup> siècle se rapproche de l'art antique par des emprunts dans le moment même où la gestation d'un style nouveau va l'en éloigner définitivement.

#### IV. — CONCLUSION. — HISTOIRE DU SITE.

La naissance d'un établissement humain à Qasr el-Heir s'explique par des raisons historiques; mais elle a eu pour conditions trois circonstances géographiques favorables, dont deux tiennent aux communications, et dont la troisième est d'ordre agricole.

Des deux premières, l'une est de caractère général. Qasr el-Heir est situé au point de croisement de deux grandes voies : celle de Damas à Palmyre par Nazala (Qariateïne) <sup>(1)</sup>, route commerciale certainement aussi ancienne que l'existence même de Palmyre comme ville; et celle d'Émèse au Djôf, voie sans âge, comme tous les itinéraires de transhumance, qui ne peut, dans la steppe, se définir avec précision, mais que fixe, dans la traversée du Djebel

<sup>(1)</sup> R. DUSSAUD, *Topogr. hist. de la Syrie*, p. 263.

Rawâq, la passe de Harbaqa-Bassiri, avec ses deux points d'eau permanents<sup>(1)</sup>. A celui qui a vécu quelques mois à Qasr el-Heir, en observant le mouvement des tribus, et même celui des animaux migrateurs, l'importance de cette passe dans le rythme saisonnier de la vie du désert ne peut échapper<sup>(2)</sup>.

Les circonstances locales qui ont commandé le choix du site ne sont pas moins claires. En amont du château, l'oued est resserré entre de hautes berges; en aval il s'étale et se ramifie sur les alluvions qu'il accumule. Lors des crues, il est difficilement franchissable : en amont, par suite de la profondeur et de la rapidité qu'il doit à son encaissement; en aval, par suite de sa largeur croissante, et des marécages qu'il tend à créer. Le château est placé au point privilégié où l'oued, n'étant plus très profond et pas encore très large, est le plus facilement guéable. La route de Damas à Palmyre a toujours dû passer là : les ruines le prouvent pour les époques romaine, byzantine, omeyyade, ayyoubide et mamelouke; les voyageurs l'indiquent pour le XIX<sup>e</sup> siècle; et c'est encore ce gué qu'emprunte aujourd'hui la piste automobile<sup>(3)</sup>.

Mais Qasr el-Heir n'a pas été qu'un poste routier. A l'aval du château, le lit élargi de l'oued, avec ses terres meubles, est, dans les hivers favorables, un lieu d'élection pour la culture. A Qasr el-Heir, comme ailleurs au désert, sur les terrains de cette espèce, on voit, à la fin de l'automne, les paysans du village le plus proche (Qariateïne) venir labourer et semer : si l'hiver est pluvieux ils auront une récolte. A plus forte raison ces terres sont-elles exploitables avec le secours de l'irrigation. Or, nous l'avons vu, les Anciens avaient su l'y amener.

La position de Qasr el-Heir, avec son château placé sur la route, au sommet du cône alluvial, et ses cultures établies en aval, sur le cône même, au milieu des ramifications de l'oued, est admirablement illustrée par la vue générale du site que je dois au R. P. Poidebard (pl. XXIX).

<sup>(1)</sup> A. POIDEBARD, *Trace de Rome*, pp. 101, 187, et la carte.

<sup>(2)</sup> Elle est tenue aujourd'hui par la tribu chamelière des Rouallahs, dont le chef s'est construit une maison à Aïn el-Bardé. Par la surveillance qu'il exerce sur le puits, les petits nomades, chevriers et moutonniers, tombent dans sa dépendance.

<sup>(3)</sup> Il y a une dizaine d'années les autorités militaires firent jalonner une piste plus courte, qui passait à quelques kilomètres au Nord de Qasr el-Heir; la carte au 200.000<sup>e</sup> la note (*piste d'été*) concurremment avec la piste Sud (*piste d'hiver*). Mais elle fut rapidement abandonnée : les risques d'embourbement y étaient trop grands.

La trace la plus ancienne que l'on ait d'une installation sédentaire à Qasr el-Heir n'est pas antérieure à l'époque romaine : circonstance conforme à ce qui s'observe dans tous les autres sites de la Palmyrène. Il est difficile de préciser davantage la date de sa création. Néanmoins la parenté de l'appareil du barrage de Harbaqa avec celui des tours funéraires de Palmyre <sup>(1)</sup>, ainsi que la présence, parmi les fragments architecturaux employés dans le château, de chapiteaux toscans <sup>(2)</sup>, me porterait à la placer assez haut, sans doute au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère.

Quels sont les facteurs économiques qui permirent, et justifèrent alors les travaux considérables dont le barrage de Harbaqa reste pour nous le témoin? La réponse à cette question ne me paraît pas douteuse : ces travaux sont fonction de l'apparition, dans cette partie du désert, d'un grand centre urbain. C'est de Palmyre, où l'argent abondait, que durent venir les capitaux qui s'investirent dans cette entreprise; et ce sont les besoins de cette agglomération en denrées agricoles qui rendirent l'œuvre rémunératrice <sup>(3)</sup>. La prospérité de Qasr el-Heir dut être liée à celle de la métropole, et c'est pourquoi il me paraît très peu probable que les installations hydrauliques aient continué d'être entretenues, et l'oasis de subsister, après la chute de Palmyre <sup>(4)</sup>.

L'installation byzantine dut vivre de l'eau de citernes et de puits <sup>(5)</sup>.

<sup>(1)</sup> Ci-dessus, p. 333. Date des tours, C. WATZINGER, dans WIEGAND, *Palmyra*, p. 77 (à n'utiliser qu'avec précaution). La plupart des tours datées, et celles qui se comparent le mieux au barrage, sont du 1<sup>er</sup> siècle.

<sup>(2)</sup> Si l'on fait abstraction de Doura (déjà mésopotamienne), de tels chapiteaux sont très rares en Syrie. Cf. ceux de Qalaat Faqra (D. KRENCKER et W. ZSCHIEZSCHMANN, *Röm. Tempel in Syrien*, p. 43, fig. 62 et 63) et de Qasr Nimroud (*op. cit.*, pl. 73), probablement du 1<sup>er</sup> siècle (sur la date de Qalaat Faqra, *op. cit.*, p. 273; sur celle de Qasr Nimroud, et sur les constructions dorisantes de Syrie en général, p. 275). A Palmyre l'ordre corinthien règne sans partage dès le premier siècle de notre ère.

<sup>(3)</sup> Denrées tirées par Palmyre des villages (de son territoire), *CISem*, II, 3910, palm. 1.

112-113, gr. 1. 189-191. Au 1<sup>er</sup> siècle, et sans doute auparavant, la limite du territoire palmyrénien passe à Qasr el-Heir; l'oasis même fait probablement partie de la Palmyrène (borne-frontière de Palmyre et d'Émèse remployée dans la maçonnerie omeyyade du château, *Syria*, XX, 1939, pp. 63, 70).

<sup>(4)</sup> Le nom antique de la localité est probablement conservé par la Table de Peutinger (Heliaramia), DUSSAUD, *Topogr. hist. de la Syrie*, p. 264. Ci-dessous, p. 363, note 1.

<sup>(5)</sup> Nous n'avons pas retrouvé le puits signalé par le R. P. POIDEBARD, *Trace de Rome*, pl. XXXV, mais seulement des déblais, qui, à vrai dire, pourraient être ceux d'un puits qui nous aurait échappé. Mais il existe un puits, dans le lit de l'oued, à une faible distance en amont du grand réservoir carré (birket).

Encore l'existence même d'un établissement, qu'on se représentera comme un poste routier, avec une petite garnison, reste-t-elle conjecturale pour le IV<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> siècle. C'est au VI<sup>e</sup> siècle seulement, sous le phylarque ghassanide Harith, fils de Djabala, que fut élevé à Qasr el-Heir un monastère <sup>(1)</sup>, dont les restes préservés sont la tour <sup>(2)</sup>, le linteau publié ci-après, et probablement les trois citernes du château <sup>(3)</sup>.

La condition de la restauration de l'oasis à l'époque omeyyade fut le rétablissement du lac artificiel de Harbaqa <sup>(4)</sup>, et du canal qui amenait l'eau de ce lac à Qasr el-Heir. J'attribuerais volontiers ce travail à une première période de réoccupation du site <sup>(5)</sup>, à laquelle remonteraient également la remise en état des citernes du monastère ruiné et la construction du bain. Les travaux hydrauliques complémentaires, la construction du khân, du jardin, et surtout du château dateraient d'une seconde période, laquelle se placerait sous Hichâm (nous en sommes assurés pour le khân), tandis qu'il n'est pas impossible que la première soit antérieure au règne de ce calife.

<sup>(1)</sup> Sur le développement de la vie monastique au VI<sup>e</sup> siècle dans l'église monophysite dépendant des phylarques ghassanides, cf. F. NAU, *Arabes chrét. de Mésop. et de Syrie*, p. 62. Parmi les signataires d'une lettre contre les trithéistes, sorte de manifeste monophysite adressé, après 569 (mention du phylarque Munder; sur la date de son accession cf. NÖLDEKE, *Ghass. Fürsten*, p. 23), à Jacques Baradée et à ses évêques, figure un certain *Sergius presbyter et archimandrita monasterii Haliurim* (*Corpus Scriptor. Christ. Or., Syri*, II, vol. XXXVII, p. 219; je cite la traduction latine du texte syriaque par l'abbé J.-B. CHABOT). M. HONIGMANN, *Topogr. v. Nordsyrien*, dans *Zeitschr. d. deutsch. Palästinavereins*, 1924, n° 203, avait déjà rapproché le nom de ce monastère, qu'il vocalise Heljoram, du toponyme Heliaramia dans la Table de Peutinger. Maintenant que nous savons qu'il a effectivement existé à Qasr el-Heir un monastère, dont l'archimandrite portait, sous le prédécesseur de Munder, le nom de Serge, les identifications de Heljoram avec Heliaramia, et de Heliaramia avec Qasr el-Heir, acquièrent un

haut degré de probabilité. En revanche le fait que le nom de Heliaramia se conservait encore au VI<sup>e</sup> siècle semble contraindre à rejeter l'identification de Qasr el-Heir avec Rene de la *Notitia Dignitatum* (DUSSAUD, *Topogr. hist. de la Syrie*, p. 272).

Sur la vocalisation du nom de HLWRM le R. P. Paul MOUTERDE veut bien m'écrire que des formes telles que Helioram, Haliuram, etc., sont préférables à Haliurim, adoptée par l'abbé CHABOT, la finale hébraïque ou phénicienne *im* n'étant guère probable dans un milieu araméen ou arabe.

<sup>(2)</sup> Les tours sont communes dans les monastères syriens. Qu'il suffise de citer celles de Qasr el-Benât, H. C. BUTLER, *Princeton Arch. Exp. to Syria*, II, B., p. 220, et de Sama (*op. cit.*, II, A, p. 83). Voir aussi C. WATZINGER, *Denkmäler Palästinas*, II, p. 156.

<sup>(3)</sup> Cf. pl. XXXV: la citerne de la pièce LIV, de la cour, et de la tour elle-même.

<sup>(4)</sup> Réfection omeyyade du barrage, ci-dessus, p. 334.

<sup>(5)</sup> Ci-dessus, p. 339, note 1.

Le R. P. Lammens et M. Herzfeld ont distingué naguère, parmi les résidences désertiques des Omeyyades dont ils ont dressé la liste, plusieurs types, dont le plus simple n'est qu'un camp de tentes, le plus évolué, en revanche, un palais avec bain et mosquée <sup>(1)</sup>. M. Herzfeld a justement observé que la construction du bain et de la mosquée semblait avoir formé souvent la préface de celle du château, ce qui, pour le bain tout au moins, se comprend fort bien : on pouvait confortablement séjourner sous des tentes, mais les plaisirs de l'étuve exigeaient une construction. Le type développé de la *badiya*, ayant pour élément essentiel une demeure seigneuriale dont l'exemple le plus brillant reste le palais de Mchatta, aurait été parfois précédé par un type intermédiaire, dont Qoseir el-Amra est le meilleur représentant. Les deux stades que j'ai proposé de reconnaître dans le développement de Qasr el-Heir omeyyade correspondraient à la succession, sur un seul site, de ces deux types.

Dans sa forme dernière Qasr el-Heir el-Gharbi offre sans doute l'exemple le plus achevé d'une *badiya* omeyyade que l'on connaisse aujourd'hui. A la résidence proprement dite s'ajoute l'exploitation agricole. C'est que la *badiya* n'était pas toujours qu'un lieu de plaisance, qu'un rendez-vous de chasse. Ce pouvait être aussi une demeure liée à des terres cultivables; en Occident, nous dirions un manoir. Des exemples de l'alliance d'une résidence avec un domaine agricole peuvent être cités ailleurs : ainsi à Khirbet el-Mefdjer où l'enceinte des jardins, qui n'a pas encore été fouillée, est, par endroits, visible à la surface du sol; et à Qasr el-Heir ech-Charqi <sup>(2)</sup>. Il est bien probable qu'on

<sup>(1)</sup> Nous sommes loin de connaître un bain et une mosquée dans chacun des châteaux des Omeyyades. Mais il faut se souvenir que presque aucun de ces châteaux n'a été fouillé, et que les alentours n'en ont pas fait l'objet d'un examen approfondi. Khirbet el-Mefdjer possède un bain (dans le château) et une mosquée; à Khirbet el-Minyé la mosquée est trouvée, le bain ne l'est pas : il le sera sans doute, si jamais l'on explore et fouille les alentours du château. Bain au Djebel Seis.

<sup>(2)</sup> Cette dernière installation est remarquable par ses vastes dimensions : le grand château a 160 m. de côté, le *heir* près de 7 km. de long. Celles-ci se comprennent bien si

l'on admet la conjecture de M. SAUVAGET, *Bullet. d'Etudes orient.*, V, 1935, p. 137, pour qui ces ruines seraient celles de la Resâfa de Hichâm, localité toujours identifiée jusqu'ici (et déjà par les géographes médiévaux) avec Resâfa-Sergiopolis. Le « petit château » serait le palais de Hichâm, le « grand château », qualifié de *medineh* par l'inscription, la ville proprement dite. Le grand intérêt de cette conjecture est qu'elle explique à la fois qu'aucun vestige d'édifices islamiques ne s'aperçoive à Sergiopolis, et qu'un ensemble aussi considérable que celui de Qasr el-Heir ech-Charqi, dont l'une des plus importantes constructions est épigraphiquement attribuée à Hichâm, puisse

en découvrirait d'autres par un examen attentif des châteaux de Transjordanie <sup>(1)</sup>.

Il est intéressant de constater que la dénomination actuelle de notre site, laquelle remonte au moins au xiv<sup>e</sup> siècle, est tirée, comme celle de Qasr el-Heir ech-Charqi, de l'exploitation agricole. Car le *heir* <sup>(2)</sup>, dans l'un et l'autre endroit, c'est l'enceinte des jardins. Nos fouilles ont ainsi expliqué un toponyme dont le sens ne paraît plus compris de personne dans la région. Le nom omeyyade dont il a pris la place est peut-être celui d'ez-Zeytouna, mentionné par Baladhuri <sup>(3)</sup> comme le nom de l'endroit où Hichâm résidait, avant qu'il n'eût construit Resâfa.

L'abandon du château par ses maîtres est vraisemblablement à mettre en relation avec la chute de la dynastie omeyyade, en 750, ce qui conduit à dater des années suivantes son occupation par des fellahs.

Le fortin est plus tardif. Nous avons trois moyens de le dater : une inscription, un texte d'auteur, une céramique. L'inscription nous apprend que la porte de la tour byzantine fut faite en muharram 583 (mars-avril 1187) <sup>(4)</sup>. Le

être complètement passé sous silence par les sources littéraires relatives à ce calife. Si cette conjecture est valable, on aurait là plus qu'une *badiya*, même du type le plus développé : une véritable capitale extra-urbaine, comme précisément les sources littéraires montrent que Resâfa le fut pour Hichâm. Peut-être est-il permis de rappeler ici que les Carolingiens ont eu, eux aussi, des capitales extérieures aux vieilles cités romaines, et essentiellement différentes d'elles. Aix-la-Chapelle, par exemple, est une agglomération double, faite d'un *palais*, qui n'est qu'une *villa* royale particulièrement importante, et d'un *bourg*, où résident des fonctionnaires. Même le *paradis* ne manque pas au parallèle : Charlemagne possède à Aix un *breuil* rempli d'animaux sauvages (KLEINCLAUSZ, *Charlemagne*, p. 293-294).

<sup>(4)</sup> Les deux « réservoirs » découverts à l'extrémité Nord du Ouadi Sirhân par un officier-aviateur britannique (*Antiquity*, III, 1929, p. 89), pourraient bien être des *heir* omeyyades.

<sup>(2)</sup> Depuis qu'il est prouvé (H. SEYRIG, *Antiquités syriennes*, II, p. 1-9 = *Syria*, XV, 1934, p. 24-32) que l'enceinte de Qasr el-Heir ech-Charqi n'enfermait pas un lac, mais un jardin, il n'est plus nécessaire d'admettre (R. DUSSAUD, *Syria*, X, 1929, p. 58) que le mot *heir*, dont M. DUSSAUD lui-même souligne le sens habituel d'*enclos*, *jardin* peut prendre aussi l'acception de *réservoir*. Cf. HERZFELD, *Encycl. Islam* s. v. Hair. Les textes cités par M. CRESWELL (*Syria*, XVIII, 1937, p. 232) confirment que les parcs servant de réserve de chasse étaient désignés par ce mot; mais ils ne prouvent pas que tous les *heir* étaient de tels parcs. Celui de notre Qasr el-Heir, de dimensions modestes si on le compare à son homonyme, et dont la surface est divisée en parcelles irrigables très petites, a dû être un simple verger, peut-être une olivette, comme l'indiquerait le nom d'ez-Zeytouna.

<sup>(3)</sup> Futûh al-Buldân, 180. Trad. Hitti, I, p. 280.

<sup>(4)</sup> Ci-dessous, p. 373. En réalité cette porte

texte se trouve dans le *Tarij* d'El-Omari <sup>(1)</sup> (première moitié du xiv<sup>e</sup> siècle) : il mentionne el-Heir comme l'une des stations du télégraphe mamelouk par signaux de feu, entre (Aïn) el-Beïda et Qariateïne; la signalisation devait se faire du sommet de la tour, car Aïn el-Beïda n'est pas visible du sol. Quant à la céramique, dont aucun tesson n'a été trouvé en dehors du fortin, c'est celle dite des *gourdes de pèlerins* <sup>(2)</sup>; par leur matière, par leur forme et par leur décor les gourdes dont nous possédons les fragments s'apparentent étroitement à celles de Baalbek <sup>(3)</sup>, de Hama <sup>(4)</sup>, de Damas <sup>(5)</sup>. La réoccupation du site aurait donc duré environ un siècle et demi.

#### APPENDICE

I. Linteau de calcaire dur, long de 3 m. 99, haut de 43 cm. remployé comme seuil de l'entrée du château (ci-dessus p. 225). Le bloc était brisé par le milieu; au cours de l'enlèvement les deux moitiés se fractionnèrent chacune en plusieurs morceaux. Tous les morceaux sont aujourd'hui au musée de Damas.

Le milieu du linteau était occupé par un médaillon. Bien que le motif qui s'y trouvait ait été martelé, il reste reconnaissable : c'était une croix, peinte en noir sur fond rouge. De la peinture noire il ne subsiste de traces que dans la branche inférieure de la croix, et c'est plutôt grâce aux vestiges de peinture rouge dont elle est cantonnée que celle-ci se discerne encore.

Les textes (fig. 27 et 28), tracés à la peinture rouge, sont disposés en cinq panneaux, dont deux sont situés à gauche (pour le spectateur), et trois à droite du médaillon; je les numérote de 1 à 5, en commençant par la gauche. Les

est sans aucun doute contemporaine de l'édification de la tour, et nous avons là un cas d'usurpation épigraphique, comme on pourrait en citer bien d'autres : cf. par exemple, les inscriptions zenguides de Hatra, ANDRAE, *Hatra*, II, p. 165.

<sup>(1)</sup> R. HARTMANN, *Zeitschr. der deutschen Morgenländ. Gesellsch.*, 70 (1916), p. 505, Information reproduite par Qalqachandi, cf. GAUDERFOY-DEMOMBYNES, *La Syrie à l'époque des Mamelouks*, p. 259.

<sup>(2)</sup> Dénomination de fantaisie, que je conserve par commodité. Cf. SAUVAGET, *Poteries syro-mésopotamiennes (Documents d'Et. Orient.*, I, 1932), p. 2.

<sup>(3)</sup> F. SARRE, dans WIEGAND, *Baalbek*, III, p. 119-123.

<sup>(4)</sup> H. INGHOLT, *Rapport prélim. sur la première campagne des fouilles de Hama*, Copenhague, 1934, p. 30-33.

<sup>(5)</sup> SAUVAGET, *op. cit.*

panneaux 2, 3, 4 sont à peu près intacts; seules ont un peu souffert la dernière ligne du panneau 2, la première et la dernière ligne du panneau 3, la première ligne du panneau 4. Les panneaux 1 et 5 sont moins bien conservés. Dans la partie gauche du panneau 1 une lacune affecte le début des lignes; en outre

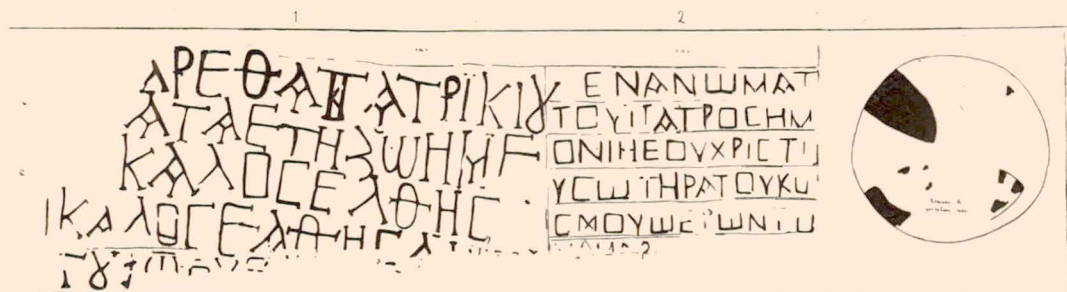


FIG. 27. — Qasr el-Heir. Linteau provenant de la porte du monastère. Moitié gauche.

la fin des deux dernières lignes est perdue. Le panneau 5 est encore plus dégradé : la plupart des lettres ont pâli au point de n'être plus lisibles qu'avec difficulté; la première ligne a disparu; une lacune, particulièrement étendue dans le bas du panneau, a dévoré la fin des autres lignes. Les cinq panneaux occupent dans leur état actuel, avec le médaillon central, une longueur de

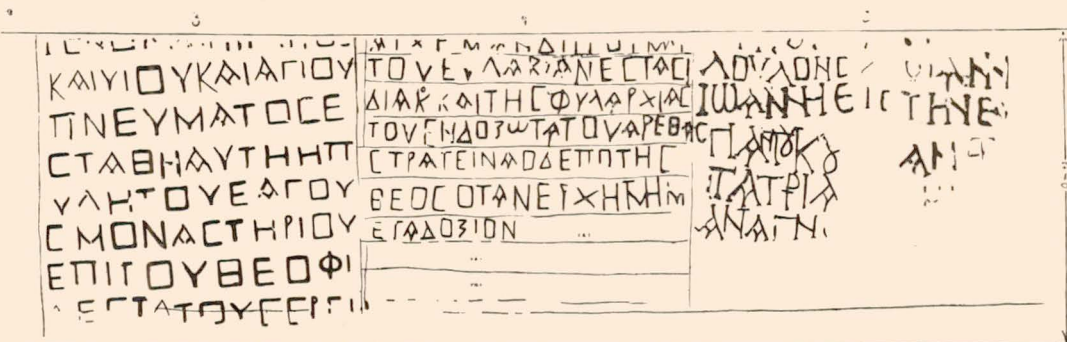


FIG. 28. — Qasr el-Heir. Linteau provenant de la porte du monastère. Moitié droite.

2 m. 96. Le panneau 1 est séparé de l'extrémité gauche du linteau par 56 cm. (distance mesurée à partir de la première lettre conservée de la ligne 4); le panneau 5 est séparé de l'extrémité droite du linteau par 47 cm. (distance mesurée à partir de la dernière lettre conservée de la ligne 2).

Pour le déchiffrement j'ai bénéficié de l'aide précieuse du R. P. René

Mouterde, qui a bien voulu étudier un calque exécuté lors de la découverte de l'inscription. Plus tard M. Henri Grégoire m'est également venu en aide. Je leur dois, à tous deux, la lecture de plusieurs mots ou passages difficiles, et nombre de suggestions utiles. Je leur en exprime ici ma reconnaissance la plus vive. Le calque que je publie est une copie révisée de mon premier calque; il a été dessiné devant l'original, avec lequel les hypothèses du P. Mouterde ont été confrontées.

Un coup d'œil sur le linteau suffit à montrer que les cinq panneaux ne constituent pas un texte unique. Mais on constate du moins que le panneau 4 est la suite du panneau 3, et que l'ensemble formé par ces deux panneaux nous conserve le texte complet d'une dédicace, que j'appellerai l'inscription A.

Pour les trois panneaux restants les observations suivantes peuvent être faites. Le panneau 2 n'est pas la suite du panneau 1 : car ses premières lignes contiennent, comme celles du panneau 3, la formule initiale d'une dédicace. D'autre part, la dernière ligne du panneau 1 paraît inclure une date, sur laquelle s'achevaient sans doute les acclamations qu'il contient. Enfin la lacune qui occupe la fin de la dernière ligne du panneau 2 est manifestement trop courte pour qu'on puisse y restituer la fin de la proposition dont le texte conservé dans ce panneau forme le début. La suite doit donc en être cherchée ailleurs, et ne peut se trouver que dans le panneau 5. C'est pourquoi je regarderai les panneaux 2 et 5 comme formant un seul texte, l'inscription B. Je nommerai inscription C le texte contenu dans le panneau 1.

*Inscription A.*

† Ἐν ὄν[όμα]τι [Πα]τρὸς	ἀρχιμανδρίτου καὶ
καὶ Υἱοῦ καὶ Ἁγίου	10. τοῦ εὐλαβ(εστάτου) Ἀνεστασί(ου)
Πνεύματος ἐ-	διακό(νου) καὶ τῆς φυλαρχίας
στάθη αὐτῆ ἢ π-	τοῦ ἐνδοξωτάτου Ἀρέθα<ς>
5. ὕλη τοῦ ἐαγού-	ΕΤΡΑΤΕΙΝΑΟΔΕΠΟΤΗ
ς μοναστηρίου	ΘΕΟΛΟΤΑΝΕΡΧΗΤΜΗΜ
ἐπὶ τοῦ θεοφι-	15. ΕΓΑΔΟΞΙΟΝ
λεστάτου Σεργί[ου]	

L. 1. La lecture des quatre premières lettres est assurée par des restes suffisants. Les faibles vestiges visibles à la fin de la ligne répondent bien à la lecture Πατρός.

Les trois hastes verticales dont le bas est conservé au-dessus de la fin du second  $\alpha\zeta\iota$  de la ligne 2 représentent probablement les lettres *tau*, *iota*, et la première haste du *pi* du mot  $\Pi\alpha\tau\rho\varsigma$ . L'espace qui subsiste entre la quatrième lettre de la ligne, et la première des trois hastes susdites est un peu court pour contenir les trois lettres **OMA**, et surtout les traces que j'ai cru observer s'accordent assez mal avec cette lecture. Mais il n'est pas certain que ces traces soient toutes des restes de lettres : comme en d'autres endroits de ces textes, la peinture peut avoir coulé. Quant au manque de place, on peut songer à y remédier par l'hypothèse de lettres géminées : plusieurs géminations se voient dans nos textes, et l'une d'elles dans l'inscription A elle-même (à la fin de la ligne 14). Au reste, la suite du texte appelle si impérieusement la restitution proposée que, malgré les hésitations laissées par l'interprétation du milieu de la ligne, cette lecture ne semble pas pouvoir faire de doute.

L. 5-6.  $\text{Ἐαγοῦς}$  pour  $\text{εὐαγοῦς}$  : ici, au sens de « saint ».

L. 7-8.  $\Theta\epsilon\sigma\phi\iota\lambda\acute{\epsilon}\sigma\tau\alpha\tau\omicron\varsigma$  qualificatif appliqué aux ecclésiastiques en général, cf. HORNICKEL, *Ehren- und Rangprädikate in den Papyrusurkunden*, Giessen, 1930, p. 13-14.

L. 10.  $\text{Εὐλαβ(έ)στατος}$  autre qualificatif des ecclésiastiques de tout rang, cf. HORNICKEL, *op. cit.*, p. 16. Après  $\text{ΕΥΛΑΒ}$  signe d'abréviation. Exemples de tels signes dans *Princeton Univ. Arch. Exp. to Syria*, III, B (W. K. PRENTICE, p. 229). A la fin de la ligne aucune trace de la terminaison attendue  $\text{ΟΥ}$ .

L. 12.  $\text{Ἀρέθας}$ , au lieu du génitif attendu  $\text{Ἀρέθου}$ . La lettre finale est peinte en dehors du cadre, en sorte qu'on peut se demander si elle n'appartient pas au panneau 5 ; il serait tentant d'y voir l'omicron du mot  $\text{εὐλογίαν}$ , dont les quatre dernières lettres se lisent précisément à la quatrième ligne du panneau 5 (ligne 10 de notre inscription B). Mais telle qu'elle est, dans une région très bien conservée du texte, cette lettre paraît complète, et doit donc être un *sigma*. En outre, elle appartient manifestement, par ses dimensions et par son alignement, à la ligne 12 du panneau 4, plutôt qu'à la quatrième ligne du panneau 5, dont les lettres sont plus grandes et situées sur une horizontale plus basse. L'illustrissime Aréthas, phylarque (et patrice, ci-dessous inscr. C, l. 1), ne peut être que le prince ghassanide Harith fils de Djabala. Sur ce personnage v. en dernier lieu *Encycl. Isl.* s. v. Ghassan, et F. NAU, *Les Arabes chrétiens de Mésopotamie et de Syrie du VII<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> s.* Paris, 1933, p. 52-62.

L. 13-15. Je ne sais comment interpréter ces lignes. La lecture en paraît tout à fait assurée, sauf pour la deuxième lettre de la ligne 15, qui peut être un *tau* aussi bien qu'un *gamma*. Il ne paraît pas douteux que les lettres liées, à la fin de la ligne 14, ne se décomposent en *tau*, *my*, *éta*. Aux lignes 13-14 on écrira :  $\delta\ \delta\epsilon(\sigma)\ \pi\acute{o}\tau\eta\varsigma\ \theta\epsilon\acute{o}\varsigma$  (cf. un exemple de cette expression dans WADDINGTON, *Inscr. gr. et lat.*, 5262 c). Pour la chute du *sigma*, cf. H. GRÉGOIRE, *Recueil des inscr. gr. chrét. d'Asie Min.*, 212. M. Grégoire pro-

pose de lire ensuite  $\delta\tau\alpha\nu$  ἔργ(ε)τ(αι), et pense trouver dans ces mots, appliqués à Dieu, une réminiscence de passages des Évangiles (*Marc*, VIII, 38; *Luc*, IX, 26) annonçant la venue du Fils de l'Homme.

Confusions d'éta pour *iota* (l. 9 ἀρχημανδρίτου) ou d'oméga pour *omicron* (l. 12 ἐνδοξωτάτου), cf. *Princeton Arch. Exp. to Syria*, III A, p. 481, index VI, et III B, p. 230.

### Inscription B.

Ἐν ἀνόματι	-----
τοῦ Πατρὸς ἡμ-	ΛΟΥΛΟΝ Ε . . ΩΑΝΝ
ῶν Ἰησοῦ Χριστο-	Ἰωάννη εἰς τὴν εὐ[λο]-
ῦ, σωτήρα τοῦ κό-	10. γίαν τοῦ κ(υρί)ου ... ΑΝΤ
5. σμου, ὡ ἔρων τ Η	πατριά[ρχου. Ὁ δεῖνα]
ν ἀμαρ[τίαν τοῦ κόσμου]	ἀναγν[ώστης].

L. 1-4. La lecture de ces lignes est tout à fait sûre; cf. notre fac-similé. Confusions d'*alpha* et *omicron*, d'*omicron* et *oméga*: pour la première, fréquente en Syrie, cf. CLERMONT-GANNEAU, *Rec. arch. or.*, I, p. 23, note 1; pour l'une et l'autre, cf. *Princeton Arch. Exp.*, III A, p. 481, et III B, p. 230.

L. 5-6. L'identification de l'expression ὁ αἴρων τὴν ἀμαρτίαν τοῦ κόσμου (*Ev. Joh.*, I, 29) est due à la sagacité de M. Grégoire. *Epsilon* pour *alpha iota*, cf. *ibid.* Non seulement l'artiste qui peignit l'inscription, mais l'auteur même du texte devait savoir très mal le grec: car l'accusatif σωτήρα τοῦ κόσμου (*I Joh.*, IV, 14), le nominatif ὁ αἴρων κτλ., au lieu du génitif, ne peuvent être dûs à des erreurs de transcription, mais reproduisent certainement des fautes de rédaction: on a mis bout à bout des expressions dont on ne s'est pas préoccupé d'accorder les cas.

L. 7-9. Pour les vestiges de la ligne 7, cf. fac-similé. Il est tentant de restituer un verbe dans cette lacune et de lire par exemple:

[ἐκτίσθη οὐ ἐγένετο οὐ ἐτελέσθη οὐ ἀνανεώθη διὰ τὸν]  
 <δ>οῦλον Θ(ε)οῦ [I]ωάνν[ην]  
 Ἰωάνν<ου> κτλ.

La sixième lettre de la ligne 8 ressemble à un *sigma*. Néanmoins la lecture *thêta* ne semble pas exclue. Après cette lettre je crois discerner  $\Sigma$ . Θεοῦ paraît préférable à σου, dans un texte qui ne présente pas le caractère d'une invocation. L'abréviation la plus fréquente du mot θεοῦ est, il est vrai, ΘΥ, cf. *Princeton Arch. Exp. to Syria*, III B, p. 228. Mais l'abréviation ΘΣ se trouve, cf. CANTINEAU, *Inventaire des Inscr. de Palmyre*, IX, 38, et est particulièrement admissible dans une inscription où l'on voit (l. 10) ΚΣ

pour Κυρίου. Restent deux difficultés, qui rendent assez douteuse la solution proposée :

1° La première lettre de la ligne 8 est sûrement un *lambda*, et non un *delta*;

2° A la ligne 9 on lit clairement le datif Ἰωάννη et non le génitif Ἰωάννου.

L. 9-10. Les mots εἰς τῶν εὐ[λο]γίων τοῦ κυρίου (lecture Mouterde) sont tout à fait certains. A la fin de la ligne 10 les lettres *alpha*, *ny* sont assurées ; ensuite, vestiges peu clairs, parmi lesquels on croit cependant distinguer un *tau*. Peut-être y avait-il là des lettres enchevêtrées, comme au début de la ligne. La restitution la plus vraisemblable semble, à première vue, être [ἐπὶ τοῦ δεῖνα] (cf. p. ex. *Amer. Arch. Exp. to Syria*, III, 29), les lettres **ANT** étant tenues pour le début du nom du patriarche. Mais la lacune est si resserrée que les mots ἐπὶ τοῦ (ou peut-être καὶ τοῦ) ne peuvent guère y être introduits qu'en supposant des abréviations ou des chevauchements de lettres. En outre il est surprenant que le nom du patriarche ne soit précédé d'aucun qualificatif. C'est pourquoi je préfère regarder les mots τοῦ κυρίου comme qualifiant le patriarche, dont le nom devait les suivre immédiatement.

Dans la liste des titulaires du siège d'Antioche, je n'ai trouvé aucun nom qui parût conciliable avec les traces de lettres encore reconnaissables.

L. 11. « Le « lecteur » du couvent était sans doute le calligraphe qui dessina l'inscription ; il l'a signée. Cf. *I G L Syr*, II, n° 270, dédicace terminée par la mention d'un ἀναγν(ώστης) καὶ ἐπίτροπος » (Mouterde).

### Inscription C.

[† Φλ.] Ἀρέθα πατρικίου

[πολλ.]ὰ τὰ ἔτη. Ζωή. Μέ-

[γας.] Καλῶς ἔλθης.

... | καλῶς ἔ<λ>θης. A....

5. — — τοῦ † ω̄ ο̄ × ς — — —

L. 1. [† Φλ(αουίου)]. La restitution du gentilice impérial est extrêmement probable. Il sera porté par le fils d'Aréthas, cf. WADDINGTON, *Inscr. gr. et lat.*, 2562 c.

L. 2-3. Sur l'acclamation πολλὰ τὰ ἔτη, v. E. PETERSON ΕΙΣ ΘΕΟΣ, 1926, p. 167-8. Sur ζωή, *ibid.*, p. 26. Sur Μέγας, PETERSON, *op. cit.*, p. 196 sqq.

L. 4. Le P. Mouterde cherchait, à la fin de cette ligne, le nom du mois ; mais la première lettre après l'acclamation est un *alpha*, et aucun des noms de mois (Apellaios, Audynaios, Aprilis, Augustus) ayant cette initiale ne semble s'accorder avec les vestiges visibles après cette lettre.

L. 5. Le mot τοῦ est assuré. Il est suivi d'un signe analogue à celui qui se voit à la ligne 10 de l'inscription A, et qui doit être ici un signe de ponctuation (*Princeton*

*Arch. Exp. to Syria*, III B, 869, 988, etc.). La lecture d'un *oméga* paraît ensuite certaine, celle d'un *omicron* de petites dimensions, très probable. Les traits horizontaux qui surmontent ces deux lettres sont bien distincts. Je ne doute guère que nous n'ayons là la date de notre texte : 870 sél. = 559 de notre ère. Je ne sais comment interpréter les lettres suivantes. Elles pourraient avoir été suivies de quelques autres lettres, bien que la pierre, complètement lavée, ne laisse plus reconnaître aucune trace de peinture.

Le texte A a certainement été peint avant le texte B, qui l'encadre. Ce dernier doit à son tour avoir existé avant le texte C, dont une lettre (la dernière de la ligne 1) a visiblement été peinte par-dessus le trait qui limite le panneau 2.

Le texte A commémore l'érection de la porte dont notre pierre formait le linteau. Le texte B pourrait rappeler l'achèvement, ou une restauration du couvent. Le texte C n'est qu'une suite d'acclamations, et j'ai indiqué sa date probable. Les trois textes datent en tout cas de la phylarchie d'Aréthas, soit de l'époque comprise entre 528 et 569. Il est remarquable que les formules initiales des textes A et B ne sont pas identiques. La première, qui est des plus banales, ne laisse rien à désirer sous le rapport de l'orthodoxie. La seconde, en revanche, dont je ne sais s'il existe d'autres exemples, pourrait être une formule monophysite.

\*  
\* \*

Je dois la lecture et la traduction des deux inscriptions publiées ci-dessous respectivement à l'Émir Djafar Abd el-Kader et à M. Sauvaget. Je leur en exprime ma vive gratitude.



FIG. 29. — Fragment d'une lettre de Hichâm.

II. Sur un fragment de plaque de marbre (cf. ci-dessus) haut de 75 mm., large de 65 mm., restes de cinq lignes à l'encre, en caractères coufiques :

1. *Au nom de Dieu* . . . . . بسم الله
2. *de Hich[am]*. . . . . من هش[ام]
3. *[A]l-Walid A[b]i*. . . . . [أ]لوليد [أب]ي
4. *H*. . . . . ح
5. *Ben Youssef*. . . . . بن يوسف

La lecture est certaine pour les cinq lignes, la 4<sup>e</sup> ligne ne donne qu'une seule lettre.

De ces débris on peut proposer, pour les quatre premières lignes, la reconstitution suivante :

- |  |                           |
|--|---------------------------|
| 1. <i>Au nom de Dieu.</i>                          | بسم الله                  |
| 2. <i>De Hicham émir des Croyants à</i>            | من هشام امير المؤمنين الى |
| 3. <i>Al-Walid Abi el-'Abbass</i> <sup>(1)</sup> . | الوليد ابى العباس         |
| 4. <i>Je remercie Dieu pour vous.</i>              | احمد الله اليك . . . . .  |

S'agit-il dans la 5<sup>e</sup> ligne du célèbre gouverneur omeyyade el-Hadjadj ben Youssof, mort en l'an 713 ? C'est la suggestion la plus probable.

III. Face Sud de la tour, sur le bloc (taillé en voussoir) qui surmonte immédiatement le linteau de la porte :

- |  |                                 |
|--|---------------------------------|
| <i>Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux.</i>      | 1. بسم                          |
| — <i>Cette porte a été faite au mois de Muharram</i>       | 2. عمل هذا الباب في شهر         |
| <i>de l'année 583 (mars-avr. 1187). — Œuvre</i>            | 3. المحرم سنة ثلاثة وثمانين [و] |
| <i>de . . . . . : Dieu veuille lui faire miséricorde !</i> | 4. خمس مائة على ء               |
|  | 5. رحمه اله                     |

Cf. les textes contemporains de Palmyre, SAUVAGET, *apud* CANTINEAU, *Inventaire des Inscr. de Palmyre*, IX, n<sup>os</sup> 56 et 57.

Sur le sens de cette inscription, ci-dessus, p. 365, note 4.

DANIEL SCHLUMBERGER.

<sup>1)</sup> Sur ce personnage, neveu et successeur de Hicham, cf. LAMMENS, *Encycl. Isl.*, IV, 1171.